



Société anonyme au capital de 10 594 365 432 euros
Siège social : 6, place d'Alleray 75505 Paris Cedex 15
RCS Paris 380 129 866

Rapport Financier du 1^{er} semestre 2009



Le présent document constitue le rapport financier semestriel
prévu par l'article L451-1-2 du Code monétaire et financier.

Il a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers
et mis en ligne sur le site Internet de France Télécom le 30 juillet 2009.

Erratum

Page 39 : **9 millions** au lieu de *19 millions*

Page 64 : **7,2 % an** au lieu de *6,9 % an*

sommaire

1	comptes consolidés résumés du 1^{er} semestre 2009	3
	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4
	ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	5
	BILAN CONSOLIDE	6
	TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	8
	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	10
	INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNEL	12
	ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES	16
2	rapport de gestion du 1^{er} semestre 2009	31
	2.1 VUE D'ENSEMBLE	33
	2.2 ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT ET DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU GROUPE	38
	2.3 ANALYSE PAR SECTEUR OPERATIONNEL	48
	2.4 TRESORERIE ET ENDETTEMENT FINANCIER	61
	2.5 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	65
3	déclaration de la personne responsable	77
4	rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009	79

1. comptes consolidés résumés du 1^{er} semestre 2009



<u>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</u>	4
<u>ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE</u>	5
<u>BILAN CONSOLIDE</u>	6
<u>TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</u>	8
<u>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES</u>	10
<u>INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNEL</u>	12
<u>ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES</u>	16

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros, exceptées les données relatives au résultat par action)</i>	Note	Au 30 juin 2009	Au 30 juin 2008
Chiffre d'affaires		25 458	26 304
Achats externes		(11 082)	(11 263)
Autres produits opérationnels		287	202
Autres charges opérationnelles		(1 241)	(1 167)
Charges de personnel		(4 487)	(4 588)
Résultat de cession d'actifs		(18)	10
Coût des restructurations		(118)	(202)
Résultat des entités mises en équivalence		22	(6)
Dotations aux amortissements		(3 598)	(3 841)
Perte de valeur des écarts d'acquisition	3	0	0
Perte de valeur des immobilisations		(14)	22
Résultat d'exploitation		5 209	5 471
Charges financières nettes		(1 076)	(1 156)
Gain (perte) de change		(3)	4
Effet d'actualisation		(58)	(57)
Résultat financier		(1 137)	(1 209)
Impôt sur les sociétés	4	(1 269)	(1 266)
Résultat net consolidé		2 803	2 996
Résultat net attribuable aux actionnaires de France Télécom S.A.		2 559	2 675
Résultat net attribuable aux minoritaires	7	244	321
Résultat par action (en euros)			
Résultat net attribuable aux actionnaires de France Télécom S.A.			
● de base		0,97	1,03
● dilué		0,97	1,00

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<small>(en millions d'euros)</small>	Note	Au 30 juin 2009	Au 30 juin 2008
Résultat net consolidé		2 803	2 996
Actifs disponibles à la vente		10	(17)
Couverture de flux de trésorerie		(186)	18
Couverture d'investissement net		11	3
Ecart de conversion		80	38
Éléments du résultat global des entités mises en équivalence			0
Impôt sur les autres éléments du résultat global		48	(5)
Autres éléments du résultat global	5	(37)	37
Résultat global consolidé		2 766	3 033
Résultat global attribuable aux actionnaires de France Télécom S.A.		2 610	2 624
Résultat global attribuable aux minoritaires	7	156	409

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Nouvel état présenté suite à la révision de la norme IAS 1 (cf. note 1.3).

BILAN CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Note	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2008 ⁽¹⁾
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	3	30 069	30 301
Autres immobilisations incorporelles		14 783	14 451
Immobilisations corporelles		25 628	26 534
Titres mis en équivalence		196	172
Actifs disponibles à la vente	5	195	203
Prêts et créances non courants	6	1 809	1 554
Actifs financiers non courants à la juste valeur par résultat	6	214	106
Dérivés de couverture actifs non courants	6	169	624
Autres actifs non courants		36	32
Impôts différés actifs		4 278	5 142
Total de l'actif non courant		77 377	79 119
Stocks		812	976
Créances clients		5 964	6 163
Prêts et autres créances courants	6	122	63
Actifs financiers courants à la juste valeur par résultat, hors quasi-disponibilités	6	1 272	721
Dérivés de couverture actifs courants	6	3	75
Autres actifs courants		1 982	2 143
Impôt courant		43	144
Charges constatées d'avance		837	581
Disponibilités et quasi-disponibilités	6	5 054	4 800
Total de l'actif courant		16 089	15 666
TOTAL DE L'ACTIF		93 466	94 785

(1) Les effets de l'application d'IAS 36 amendé par IFRS 8 sur les informations comparatives antérieurement publiées sont décrits en annexe note 1.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

(en millions d'euros)	Note	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2008 ⁽¹⁾
PASSIF			
Capital social		10 594	10 460
Prime d'émission		15 729	15 325
Réserves		1 676	1 440
Réserves de conversion		36	(135)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de France Télécom S.A.		28 035	27 090
Capitaux propres attribuables aux minoritaires		2 516	3 598
Total capitaux propres	7	30 551	30 688
Dettes fournisseurs non courantes		464	498
Passifs financiers non courants au coût amorti, hors dettes fournisseurs	6	33 194	31 782
Passifs financiers non courants à la juste valeur par résultat	6	530	495
Dérivés de couverture passifs non courants	6	630	650
Avantages du personnel non courants		555	559
Provisions non courantes		998	1 262
Autres passifs non courants		574	711
Impôts différés passifs		1 382	1 288
Total des passifs non courants		38 327	37 245
Dettes fournisseurs courantes		8 503	9 519
Passifs financiers courants au coût amorti, hors dettes fournisseurs	6	7 763	8 236
Passifs financiers courants à la juste valeur par résultat	6	91	913
Dérivés de couverture passifs courants	6	1	2
Avantages du personnel courants		1 406	1 700
Provisions courantes		1 435	1 453
Autres passifs courants		2 431	1 989
Dettes d'impôt sur les sociétés		289	277
Produits constatés d'avance		2 669	2 763
Total des passifs courants		24 588	26 852
TOTAL DU PASSIF		93 466	94 785

(1) Les effets de l'application d'IAS 36 amendé par IFRS 8 sur les informations comparatives antérieurement publiées sont décrits en annexe note 1.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(montants en millions d'euros)	Note	Nombre d'actions émises	Capital social	Prime d'émission
Solde au 1^{er} janvier 2008		2 614 348 911	10 457	15 317
Effet de l'application d'IFRS 8 amendant IAS 36	1			
Solde au 1^{er} janvier 2008 après effet de l'application d'IFRS 8		2 614 348 911	10 457	15 317
Résultat global consolidé				
Augmentation de capital (exercice des stock-options)		435 804	2	7
Rémunération en actions (plans d'attribution gratuite d'actions)				
Rémunération en actions (stocks options)				
Rachat d'actions propres				
Distribution de dividendes				
Autres opérations avec les intérêts minoritaires				
Autres mouvements				
Solde au 30 juin 2008		2 614 784 715	10 459	15 324
Résultat global consolidé				
Augmentation de capital (exercice des stock-options)		206 521	1	1
Rémunération en actions (plans d'attribution gratuite d'actions)				
Rémunération en actions (stocks options)				
Rachat d'actions propres				
Distribution de dividendes				
Autres opérations avec les intérêts minoritaires				
Autres mouvements				
Solde au 31 décembre 2008		2 614 991 236	10 460	15 325
Résultat global consolidé				
Augmentation de capital (exercice des stock-options)	7	25 682		
Augmentation de capital (paiement des dividendes en actions)	7	33 600 122	134	404
Rémunération en actions (plans d'attribution gratuite d'actions)	7			
Rémunération en actions (stocks options)	7			
Rachat d'actions propres	7			
Distribution de dividendes	7			
Autres opérations avec les intérêts minoritaires	2			
Autres mouvements				
Solde au 30 juin 2009		2 648 617 040	10 594	15 729

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Attribuables aux actionnaires de France Télécom S.A.							
Autres éléments du résultat global							
Actifs disponibles à la vente	Instruments financiers de couverture	Ecart de conversion	Impôts différés	Réserves	Total	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
80	211	1 747 (64)	(74)	2 315 (518)	30 053 (582)	4 470	34 523 (582)
80	211	1 683	(74)	1 797	29 471	4 470	33 941
(17)	17	(47)	(4)	2 675	2 624	409	3 033
					9		9
				24	24	1	25
				13	13		13
				26	26		26
				(3 386)	(3 386)	(591)	(3 977)
				0	0	(238)	(238)
		37		(89)	(52)	(30)	(82)
63	228	1 673	(78)	1 060	28 729	4 021	32 750
(37)	417	(1 810)	(141)	1 394	(177)	(178)	(355)
					2		2
				26	26		26
				11	11	1	12
				(9)	(9)		(9)
				(1 563)	(1 563)	(70)	(1 633)
				0	0	(110)	(110)
		2		69	71	(66)	5
26	645	(135)	(219)	988	27 090	3 598	30 688
10	(179)	171	49	2 559	2 610	156	2 766
					0		0
					538		538
				19	19	1	20
				4	4		4
				(21)	(21)		(21)
				(2 091)	(2 091)	(570)	(2 661)
				(2)	(2)	(662)	(664)
				(112)	(112)	(7)	(119)
36	466	36	(170)	1 345	28 035	2 516	30 551

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>(montants en millions d'euros)</i>	Note	Au 30 juin 2009	Au 30 juin 2008
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 803	2 996
<i>Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie</i>			
Dotation aux amortissements		3 598	3 841
Perte de valeur des immobilisations		14	(22)
Résultat de cession d'actifs		18	(10)
Dotations (reprises) des autres provisions		(264)	(213)
Résultats des entités mises en équivalence		(22)	6
Impôt sur les sociétés	4	1 269	1 266
Produits et charges d'intérêts		1 079	1 064
Ecart de change net		109	(443)
Instruments dérivés		44	581
Rémunération en actions		24	41
<i>Variation des stocks nets, des créances clients et des dettes fournisseurs</i>			
Diminution (augmentation) des stocks		177	204
Diminution (augmentation) des créances clients		227	185
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs		(373)	300
<i>Variation des autres éléments du besoin en fonds de roulement</i>			
Diminution (augmentation) des autres créances		(133)	(494)
Augmentation (diminution) des autres dettes		(234)	(271)
<i>Autres décaissements nets</i>			
Dividendes et produits d'intérêts encaissés		88	154
Intérêts décaissés et effet taux des dérivés net ⁽¹⁾		(788)	(1 514)
Impôts sur les sociétés décaissés		(278)	(445)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		7 358	7 226
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
<i>Acquisitions/cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(2 529)	(3 328)
Augmentation (diminution) des fournisseurs d'immobilisations		(791)	(287)
Produits de cessions des actifs corporels et incorporels		58	34
<i>Acquisitions de titres de participation nettes de la trésorerie acquise</i>			
FT España	2	(1 379)	(15)
Rachat d'actions propres par Mobistar		-	(74)
Silicomp		-	(5)
Autres acquisitions		(15)	(80)
<i>Produits de cession de titres de participation nets de la trésorerie cédée</i>			
Autres produits de cessions		7	36
<i>Autres diminutions (augmentations) des valeurs mobilières et autres actifs</i>			
Obligations Assimilables du Trésor (OAT)	6	(1 216)	-
Dépôt mis sous séquestre		-	(56)
Autres		579	411
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement		(5 286)	(3 364)

(1) Dont + 563 millions d'euros liés à l'encaissement de soultes lors de la résiliation de dérivés de couverture et au rachat de Titres à Durée Indéterminée Remboursables en Actions (TDIRA) au premier semestre 2009.

	Note	Au 30 juin 2009	Au 30 juin 2008
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
<i>Emission</i>			
Emprunts obligataires	6	2 655	2 775
Autres emprunts	6	463	690
<i>Remboursement</i>			
Emprunts obligataires	6	(2 252)	(4 007)
Autres emprunts	6	(992)	(152)
Partie capitaux propres des dettes hybrides		(97)	(5)
<i>Autres variations</i>			
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme		705	953
Diminution (augmentation) des dépôts et autres actifs financiers liés à la dette (dont cash collateral)		(303)	(230)
Effet change des dérivés net		(136)	(147)
Rachat d'actions propres	7	(31)	22
Variations de capital – actionnaires de la société mère	7	-	10
Variations de capital – actionnaires minoritaires	7	1	19
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	7	(310)	(552)
Dividendes versés par la société mère	7	(1 553)	(3 386)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(1 850)	(4 010)
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités		222	(148)
Incidence des variations des taux de change sur les disponibilités et quasi-disponibilités et autres impacts non monétaires		32	3
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture		4 800	4 025
DISPONIBILITES ET QUASI-DISPONIBILITES A LA CLOTURE		5 054	3 880

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Les dividendes distribués en actions sont sans effet sur le tableau des flux de trésorerie (voir note 7).

INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNEL

COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2009

(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Espagne
Chiffre d'affaires	11 840	2 541	1 920
● externe	11 150	2 523	1 898
● inter segments	690	18	22
Achats externes	(4 425)	(1 696)	(1 373)
Autres produits opérationnels	745	66	24
Autres charges opérationnelles	(886)	(196)	(128)
Charges de personnel	(2 296)	(195)	(91)
Résultat de cession d'actifs	(6)	(1)	(3)
Coût des restructurations	(44)	(20)	-
Résultat des entités mises en équivalence	(15)	-	-
EBITDA	4 913	499	349
Dotation aux amortissements	(1 098)	(412)	(523)
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Perte de valeur des immobilisations	(3)	-	(1)
Résultat d'exploitation	3 812	87	(175)
Investissements corporels et incorporels			
● hors licences de télécommunication	964	159	182
● licences de télécommunication	-	-	-
● financés par location financement	-	3	-
TOTAL INVESTISSEMENTS ⁽³⁾	964	162	182

COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2008

(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Espagne
Chiffre d'affaires	11 694	3 008	2 017
● externe	10 979	2 977	1 988
● inter segments	715	31	29
Achats externes	(4 249)	(1 975)	(1 489)
Autres produits opérationnels	759	6	2
Autres charges opérationnelles	(833)	(169)	(138)
Charges de personnel	(2 329)	(222)	(94)
Résultat de cession d'actifs	(2)	(1)	(4)
Coût des restructurations	(54)	(28)	(21)
Résultat des entités mises en équivalence	(11)	-	-
EBITDA	4 975	619	273
Dotation aux amortissements	(1 205)	(454)	(537)
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Perte de valeur des immobilisations	-	-	2
Résultat d'exploitation	3 770	165	(262)
Investissements corporels et incorporels			
● hors licences de télécommunication	1 087	189	247
● licences de télécommunication	-	-	-
● financés par location financement	-	19	1
TOTAL INVESTISSEMENTS ⁽³⁾	1 087	208	248

(1) Dont chiffre d'affaires réalisé au 30 juin 2009 en France pour 2 879 millions d'euros, au Royaume-Uni pour 117 millions d'euros et en autres zones géographiques pour 840 millions d'euros (contre 2 909 millions d'euros en France, 119 millions d'euros au Royaume-Uni et 814 en autres zones géographiques au 30 juin 2008).

Dont investissements corporels et incorporels réalisés au 30 juin 2009 en France pour 96 millions d'euros, au Royaume-Uni pour 7 millions d'euros et en autres zones géographiques pour 43 millions d'euros (contre 115 millions d'euros en France, 4 millions d'euros au Royaume-Uni et 50 millions d'euros en autres zones géographiques au 30 juin 2008).

(2) Dont chiffre d'affaires réalisé au 30 juin 2009 en France pour 647 millions d'euros et dans le reste du monde pour 40 millions d'euros (contre 581 millions d'euros en France et 31 millions d'euros dans le reste du monde au 30 juin 2008).

(3) Dont 696 millions d'euros au titre des autres immobilisations incorporelles et 1 859 millions d'euros au titre des immobilisations corporelles au 30 juin 2009.

Pologne	Reste du Monde	Entreprises ⁽¹⁾	Opérateurs Internationaux & Services Partagés ⁽²⁾	Eliminations	Total France Télécom
1 900	4 112	3 836	688	(1 379)	25 458
1 882	3 942	3 593	470	-	25 458
18	170	243	218	(1 379)	-
(857)	(1 915)	(2 322)	(1 625)	3 131	(11 082)
14	70	67	1 589	(2 288)	287
(73)	(228)	(83)	(183)	536	(1 241)
(266)	(356)	(702)	(581)	-	(4 487)
3	-	-	(11)	-	(18)
-	(6)	(15)	(33)	-	(118)
-	-	-	37	-	22
721	1 677	781	(119)	-	8 821
(471)	(599)	(178)	(317)	-	(3 598)
-	-	-	-	-	-
2	-	(8)	(4)	-	(14)
252	1 078	595	(440)	-	5 209
201	590	138	294	-	2 528
-	1	-	-	-	1
-	-	8	-	-	11
201	591	146	294	-	2 540

Pologne	Reste du Monde	Entreprises ⁽¹⁾	Opérateurs Internationaux & Services Partagés ⁽²⁾	Eliminations	Total France Télécom
2 594	3 926	3 842	612	(1 389)	26 304
2 573	3 778	3 617	392	-	26 304
21	148	225	220	(1 389)	-
(1 060)	(1 772)	(2 388)	(1 437)	3 107	(11 263)
37	40	61	1 562	(2 265)	202
(93)	(206)	(93)	(182)	547	(1 167)
(350)	(307)	(692)	(594)	-	(4 588)
12	1	1	3	-	10
2	(8)	(5)	(88)	-	(202)
-	-	-	5	-	(6)
1 142	1 674	726	(119)	-	9 290
(619)	(591)	(178)	(257)	-	(3 841)
-	-	-	-	-	-
26	-	(8)	2	-	22
549	1 083	540	(374)	-	5 471
350	621	157	483	-	3 134
-	194	-	-	-	194
-	2	12	120	-	154
350	817	169	603	-	3 482

➤ BILAN AU 30 JUIN 2009

(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Espagne
Ecarts d'acquisition	15 354	1 582	4 716
Autres immobilisations incorporelles	2 006	4 021	1 860
Immobilisations corporelles	10 063	1 863	2 164
Titres mis en équivalence	39	-	1
Autres actifs non courants	1 970	-	493
Total de l'actif non courant	29 432	7 466	9 234
Stocks	281	109	70
Créances clients	2 737	772	521
Charges constatées d'avance	92	301	61
Autres actifs courants	6 627	51	43
Total de l'actif courant	9 737	1 233	695
Total de l'actif alloué	39 169	8 699	9 929
TOTAL DE L'ACTIF			
Total capitaux propres			
Dettes fournisseurs non courantes	219	-	16
Avantages du personnel non courants	231	-	12
Provisions non courantes	418	96	141
Autres passifs non courants	31 195	1 511	562
Total des passifs non courants	32 063	1 607	731
Dettes fournisseurs courantes	3 817	1 129	1 150
Avantages du personnel courants	686	17	15
Provisions courantes	908	46	26
Produits constatés d'avance	1 670	272	75
Autres passifs courants	6 655	484	1 335
Total des passifs courants	13 736	1 948	2 601
Total du passif alloué	45 799	3 555	3 332
TOTAL DU PASSIF			

➤ BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

(en millions d'euros)	France	Royaume-Uni	Espagne
Ecarts d'acquisition	15 350	1 415	4 929
Autres immobilisations incorporelles	1 941	3 736	2 077
Immobilisations corporelles	10 288	1 761	2 286
Titres mis en équivalence	54	-	2
Autres actifs non courants	2 107	-	471
Total de l'actif non courant	29 740	6 912	9 765
Stocks	365	178	97
Créances clients	2 749	601	640
Charges constatées d'avance	41	231	21
Autres actifs courants	6 860	176	44
Total de l'actif courant	10 015	1 186	802
Total de l'actif alloué	39 755	8 098	10 567
TOTAL DE L'ACTIF			
Total capitaux propres			
Dettes fournisseurs non courantes	219	-	11
Avantages du personnel non courants	249	-	7
Provisions non courantes	477	86	142
Autres passifs non courants	29 994	1 373	794
Total des passifs non courants	30 939	1 459	954
Dettes fournisseurs courantes	4 028	953	1 520
Avantages du personnel courants	826	18	16
Provisions courantes	902	27	39
Produits constatés d'avance	1 704	277	98
Autres passifs courants	6 699	460	1 749
Total des passifs courants	14 159	1 735	3 422
Total du passif alloué	45 098	3 194	4 376
TOTAL DU PASSIF			

(1) Certaines créances clients résultant du segment Entreprises sont présentées au niveau du segment France en charge de leur recouvrement (de l'ordre de 260 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 296 millions d'euros au 31 décembre 2008) et au niveau du segment OI & SP (de l'ordre de 9 millions d'euros au 30 juin 2009).

Pologne	Reste du Monde	Entreprises ⁽¹⁾	Opérateurs Internationaux et Services Partagés	Eliminations	Total France Télécom
2 021	5 987	409	-	-	30 069
783	1 463	300	4 350	-	14 783
4 153	4 874	528	1 983	-	25 628
1	-	-	155	-	196
131	154	40	3 913	-	6 701
7 089	12 478	1 277	10 401	-	77 377
76	174	41	61	-	812
383	1 148	882	1 573	(2 052)	5 964
33	140	106	134	(30)	837
602	1 036	266	612	(761)	8 476
1 094	2 498	1 295	2 380	(2 843)	16 089
8 183	14 976	2 572	12 781	(2 843)	
			30 551		93 466
					30 551
202	27	-	-	-	464
56	58	83	115	-	555
60	71	49	163	-	998
1 445	899	22	676	-	36 310
1 763	1 055	154	954	-	38 327
518	1 796	886	1 261	(2 054)	8 503
72	114	268	234	-	1 406
291	59	28	77	-	1 435
139	299	160	86	(32)	2 669
572	1 124	168	994	(757)	10 575
1 592	3 392	1 510	2 652	(2 843)	24 588
3 355	4 447	1 664	34 157	(2 843)	
					93 466

Pologne	Reste du Monde	Entreprises ⁽¹⁾	Opérateurs Internationaux et Services Partagés	Eliminations	Total France Télécom
2 161	6 025	421	-	-	30 301
867	1 590	276	3 964	-	14 451
4 712	4 852	572	2 063	-	26 534
1	-	-	115	-	172
81	160	45	4 797	-	7 661
7 822	12 627	1 314	10 939	-	79 119
70	194	36	36	-	976
437	1 237	932	1 359	(1 792)	6 163
27	65	85	124	(13)	581
491	1 207	287	363	(1 482)	7 946
1 025	2 703	1 340	1 882	(3 287)	15 666
8 847	15 330	2 654	12 821	(3 287)	
			30 688		94 785
					30 688
196	72	-	-	-	498
68	60	75	100	-	559
71	80	26	380	-	1 262
1 236	832	13	684	-	34 926
1 571	1 044	114	1 164	-	37 245
736	1 841	856	1 374	(1 789)	9 519
66	152	281	341	-	1 700
294	54	57	80	-	1 453
140	306	162	91	(15)	2 763
563	930	204	2 295	(1 483)	11 417
1 799	3 283	1 560	4 181	(3 287)	26 852
3 370	4 327	1 674	36 033	(3 287)	
					94 785

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

sommaire détaillé des notes

NOTE 1	Principes comptables	16	NOTE 6	Endettement financier net	24
NOTE 2	Principales acquisitions, cessions et variations de périmètre	20	NOTE 7	Capitaux propres	25
NOTE 3	Pertes de valeur	21	NOTE 8	Litiges, engagements hors bilan et obligations contractuelles	27
NOTE 4	Impôt sur les sociétés	22	NOTE 9	Transactions avec les parties liées	30
NOTE 5	Autres éléments du résultat global	22	NOTE 10	Evénements postérieurs à la clôture	30

NOTE 1 Principes comptables

Cette note décrit l'évolution des principes comptables appliqués pour l'arrêté intermédiaire au 30 juin 2009 depuis l'établissement des comptes consolidés au titre de l'exercice 2008.

1.1 Base de préparation des informations financières

Les comptes ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration du 29 juillet 2009.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés résumés du premier semestre 2009 sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne (UE) et publiée par l'IASB.

Les comptes semestriels sont établis suivant les mêmes principes qu'au 31 décembre 2008, sous réserve des éléments présentés au paragraphe 1.3 et des spécificités de la norme IAS 34. Au 30 juin 2009, les normes et interprétations comptables adoptées par l'UE (disponibles sur le site Internet : www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted.commission) sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception du découpage ("carve-out") de la norme IAS 39 et des textes en cours d'adoption, ce qui est sans effet sur les comptes du Groupe. Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

En l'absence d'une norme ou interprétation applicable à une transaction spécifique ou un événement, la Direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres ;
- soient prudents ; et
- soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

1.2 Recours à des estimations

Pour établir les comptes du Groupe, la Direction de France Télécom doit procéder à des estimations dans la mesure où de nombreux éléments inclus dans les états financiers ne peuvent être précisément évalués. La Direction révisé ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les estimations retenues au 30 juin 2009 pourraient être sensiblement modifiées. Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations sont de même nature que celles du 31 décembre 2008.

1.3 Nouvelles normes et interprétations

Textes appliqués en 2009 impliquant un changement pour le Groupe

■ Information sectorielle : IFRS 8

IFRS 8 "Secteurs opérationnels" remplace la norme IAS 14 "Information sectorielle". Les secteurs opérationnels sont des composantes du Groupe qui réalisent des activités et dont les résultats opérationnels extraits du reporting interne sont revus par le principal décideur opérationnel (pour le Groupe, le Président-directeur général) afin de prendre ses décisions sur l'allocation des ressources et mesurer la performance des secteurs. L'information par segment doit correspondre aux secteurs opérationnels ou regroupements de secteurs opérationnels pertinents, là où IAS 14 requerrait des informations selon deux niveaux : les secteurs d'activité et les secteurs géographiques.

Afin de refléter l'évolution de son organisation où le pays est le lieu de déploiement de sa stratégie d'opérateur intégré et de ses synergies, le groupe France Télécom a modifié au 1^{er} janvier 2009 son reporting interne, passant d'une analyse par métier (Services de Communication Personnels, Services de Communication Résidentiels et Services de Communication Entreprises) à une analyse axée principalement sur la géographie. Les secteurs opérationnels présentés sont au nombre de 7 : France, Royaume-Uni, Pologne, Espagne, Reste du Monde, Entreprises, Opérateurs Internationaux et Services Partagés (OI & SP). Le secteur opérationnel Reste du Monde regroupe les activités des deux secteurs opérationnels AMEA (Afrique, Moyen-Orient et Asie) et EME (Europe et Moyen-Orient).

Les secteurs retenus par le Groupe s'appuient sur leurs ressources propres et peuvent partager certaines ressources, principalement en matière de réseaux, de systèmes d'information, de recherche et développement, et d'autres expertises communes ; c'est notamment le rôle du secteur OI & SP.

L'utilisation de ces ressources partagées est prise en compte dans les résultats sectoriels sur la base, soit des relations contractuelles existant entre entités juridiques, soit de références externes, soit d'une réallocation des coûts. La fourniture des ressources partagées est présentée en autres produits du secteur prestataire et l'utilisation de ces ressources est présentée parmi les charges incluses dans l'EBITDA (résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et perte de valeur des écarts d'acquisition et des immobilisations) du secteur utilisateur. Le coût des ressources partagées peut être affecté par les évolutions des relations contractuelles ou de l'organisation et se répercuter sur les résultats sectoriels présentés sur les différents exercices.

Les éléments de l'endettement financier net sont présentés dans le secteur OI & SP qui assure une gestion centralisée de la trésorerie et du financement des entités du Groupe, sauf pour les entités qui disposent d'un financement externe.

L'EBITDA, qui remplace la Marge brute opérationnelle (MBO), fait partie des indicateurs de profitabilité opérationnelle utilisés par le Groupe pour i) piloter et évaluer le résultat de ses secteurs opérationnels, ii) mettre en œuvre sa stratégie d'investissements et d'allocation des ressources et iii) mesurer la performance des directeurs exécutifs du Groupe. Les dirigeants de France Télécom considèrent que la présentation de l'EBITDA aux investisseurs est pertinente puisqu'elle fournit une analyse des résultats opérationnels et de la rentabilité sectorielle, à l'identique de celle utilisée par les dirigeants. Dans ce contexte et conformément aux dispositions d'IFRS 8, l'EBITDA est présenté dans l'analyse par secteur opérationnel, en complément du résultat d'exploitation.

L'EBITDA ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes IFRS comme élément de mesure de la performance financière et peut ne pas être comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises. L'EBITDA est un complément d'information et ne doit pas être considéré comme se substituant au résultat d'exploitation ou aux flux de trésorerie générés par l'activité.

■ Tests de perte de valeur : IAS 36 amendée par IFRS 8

IAS 36 a été modifiée par IFRS 8 avec une date d'application obligatoire similaire à celle d'IFRS 8, soit le 1^{er} janvier 2009, date de première application retenue par le Groupe.

Précédemment, IAS 36 imposait que – pour les besoins des tests de dépréciation – les écarts d'acquisition fussent affectés à des regroupements d'UGT qui correspondaient au niveau de suivi interne des écarts d'acquisition sans que ce niveau ne soit plus grand que le secteur d'activité (premier niveau d'information sectorielle pour le Groupe) ou le secteur géographique (deuxième niveau

d'information sectorielle pour le Groupe). Ainsi, le Groupe suivait pour la Pologne, la Jordanie et le Sénégal les écarts d'acquisition par pays et les testait à ce niveau, en regroupant leurs activités Résidentiels et Personnels.

Désormais, IAS 36 impose comme niveau le plus grand le secteur opérationnel tel que défini par IFRS 8. En l'absence de dispositions transitoires spécifiques, la règle générale d'IAS 8 d'application rétrospective s'impose donc. Ceci conduit à identifier les secteurs opérationnels selon les principes d'IFRS 8 dans le reporting interne en vigueur jusqu'au 31 décembre 2008. Dans le Groupe, compte tenu de l'alignement entre le reporting interne et le reporting externe, les secteurs opérationnels au sens d'IFRS 8 pour la période 2005-2008 sont les secteurs d'activité.

De ce fait, les écarts d'acquisition des secteurs d'activité Résidentiels et Personnels des trois pays précités ont été testés séparément de façon rétrospective. Ceci induit une dépréciation complémentaire des activités Résidentiels de Pologne et de Jordanie par rapport à celle historiquement enregistrée au niveau des pays, respectivement de 507 et 48 millions d'euros au 1^{er} janvier 2007.

Cet effet, qui n'a pas eu d'effet sur le résultat 2008, est comptabilisé rétrospectivement comme un changement de méthode en réduction des capitaux propres au 1^{er} janvier 2007.

(en millions d'euros)	31 décembre 2008		
	Publié	Effet IAS 36 amendée par IFRS 8	Retraité
Écarts d'acquisition	30 811	(510)	30 301
Réserves	1 506	(518)	988
Autres éléments du résultat global	309	8	317
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de France Télécom S.A.	27 600	(510)	27 090
Intérêts minoritaires	3 598	-	3 598
TOTAL CAPITAUX PROPRES	31 198	(510)	30 688

Par ailleurs, en cohérence avec l'évolution de son organisation et le niveau d'appréciation des retours sur investissement, le Groupe a adapté le niveau de suivi des écarts d'acquisition : ceux-ci sont désormais testés au niveau des secteurs opérationnels pour la France, la Pologne, l'Espagne, le Royaume-Uni et Entreprises, et au niveau des pays pour les secteurs opérationnels présentés au sein de Reste du Monde.

■ Présentation des états financiers : IAS 1 révisée en 2007

L'application de ce texte est sans incidence sur la situation financière du Groupe mais modifie la présentation de ses états financiers, notamment :

- le tableau de variation des capitaux propres présente séparément le résultat global total de la période et les transactions avec les actionnaires, les autres composantes étant incluses dans un état de résultat global ;
- les produits et charges comptabilisés au cours d'une période sont présentés dans deux états : un compte de résultat séparé (composantes du résultat) et un état du résultat global (autres éléments du résultat global).

Le détail des montants relatifs aux autres éléments du résultat global reclassés dans le compte de résultat de la période (ajustements de reclassement) est présenté en annexe, ainsi que le détail de l'effet d'impôt pour chaque autre élément du résultat global.

Autres textes appliqués en 2009 n'impliquant pas de changement sur la situation financière du Groupe

Parmi les autres textes d'application au 1^{er} janvier 2009, certains ne trouvent pas à s'appliquer au Groupe, tandis que d'autres ont fait l'objet des analyses suivantes :

Norme/Interprétation	Conséquences pour le Groupe
IAS 23 (révisée en 2007) Coûts d'emprunt	Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif doivent être incorporés au coût des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus, contrairement à l'option ouverte et retenue par le Groupe jusqu'au 31 décembre 2008. Le mode de déploiement par étapes des réseaux – dans l'appréciation du Groupe – ne conduit généralement pas à une longue période de préparation. L'application de cette norme est sans effet sur les comptes du Groupe.
Amendement IFRS 2 Conditions d'acquisition et annulation	Cet amendement précise que la juste valeur des instruments de capitaux propres accordés doit tenir compte de toutes les conditions accessoires à l'acquisition des droits. En outre, lorsque l'entité ou une autre partie peut choisir de ne pas satisfaire une de ces conditions, le non-respect doit être traité comme une annulation. L'application de ce texte est sans effet sur les périodes publiées.
Amendement IFRS 7	L'amendement impose de fournir une information complémentaire sur l'évaluation de la juste valeur et le risque de liquidité. Le Groupe a déjà fourni en grande partie l'information requise dans ses comptes au 31 décembre 2008.
Amélioration des normes IFRS	L'application des amendements de norme est sans effet sur les périodes publiées.
IFRIC 16 Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger	Ce texte, d'application prospective, clarifie certains principes de la couverture d'investissement net : <ul style="list-style-type: none"> ● l'élément couvert ne peut être qu'un écart de change entre des devises fonctionnelles, pour un montant inférieur à la valeur comptable de l'investissement net, et il ne peut être couvert qu'une seule fois ; ● l'instrument de couverture peut être situé dans n'importe quelle entité du Groupe, à l'exception de l'investissement net lui-même ; ● le résultat réalisé sur la couverture, comptabilisé dans un premier temps en capitaux propres, doit être recyclé en résultat lors de la sortie de l'investissement net. Ce texte est sans effet sur les comptes du Groupe.

Textes d'application obligatoire postérieurement au 30 juin 2009 et non appliqués par anticipation

Parmi ces textes, les textes qui pourraient avoir un impact sur les comptes consolidés futurs sont :

Norme/Interprétation

(date d'application pour le Groupe)

Conséquences pour le Groupe

IFRS 3 et IAS 27 (révisées en 2008)	Regroupements d'entreprises et Etats financiers consolidés et individuels (applicable pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition correspond ou est postérieure au 1 ^{er} janvier 2010)	Le rachat et la cession sans perte de contrôle d'intérêts minoritaires seront comptabilisés comme des transactions de capitaux propres. En outre, la norme révisée offrira l'option, pour chaque prise de contrôle inférieure à 100 %, de comptabiliser l'écart d'acquisition soit sur une base de 100 % soit sur la base du pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire d'intérêts minoritaires). Les coûts liés à un regroupement d'entreprises seront directement comptabilisés en charges. Les cessions d'intérêts minoritaires entraînant la perte de contrôle impliqueront l'évaluation de la participation conservée à sa juste valeur. Le Groupe sera donc amené à modifier la comptabilisation de ses futurs regroupements d'entreprises ainsi que celle des transactions futures relatives aux intérêts minoritaires.
Amendement IAS 39	<i>Eligible Hedged Items</i> (applicable au 1 ^{er} janvier 2010)	Ce texte précise notamment que la valeur temps ne doit pas être prise en compte dans une relation de couverture et que l'inflation ne peut être désignée comme élément couvert que dans certaines conditions. Ce texte est sans effet sur le traitement comptable de la couverture relative à l'emprunt indexé sur l'inflation souscrit par le Groupe en 2008.
Amélioration des normes IFRS	Amélioration aux normes d'information financière (applicable au 1 ^{er} janvier 2010)	Les effets de l'application de ce texte sont en cours d'analyse.
IFRIC 18	<i>Transfers of Assets from Customers</i> (applicable aux accords conclus par le Groupe à compter du 1 ^{er} juillet 2009)	Les accords placés dans le champ d'application de cette interprétation sont ceux pour lesquels une entité reçoit d'un client une immobilisation corporelle ou de la trésorerie destinée à construire ou acquérir une immobilisation corporelle, l'entité devant ensuite utiliser cette immobilisation corporelle, soit pour connecter le client à un réseau, soit pour permettre au client d'accéder à la fourniture de biens ou de services, soit les deux. L'immobilisation corporelle doit être enregistrée à sa juste valeur en contrepartie d'un revenu. Ce texte est d'application prospective. Les effets de son application sont en cours d'analyse.

NOTE 2

Principales acquisitions, cessions et variations de périmètre

■ FT España

Le 29 avril 2009, France Télécom a acquis une participation complémentaire de 18,2 % dans FT España, portant ainsi sa participation à 99,85 %. Les actionnaires minoritaires ont accepté de mettre fin à l'ensemble des engagements entre les parties et de céder leur participation pour un montant de 1 379 millions d'euros. Selon les termes de l'accord, l'instrument de liquidité qui figurait dans les comptes au 31 décembre 2008 pour 810 millions d'euros est éteint. La juste valeur des actions rachetées est essentiellement constitutive de l'écart d'acquisition de 584 millions d'euros.

NOTE 3 Pertes de valeur

3.1 Ecarts d'acquisition

Au 30 juin 2009, les principales valeurs des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont les suivantes, après prise en compte de l'effet de l'amendement d'IAS 36 (voir note 1.3) :

(en millions d'euros)	Ecart d'acquisition		Immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ⁽¹⁾
	valeur nette	dont perte de valeur	
France	15 354	(38)	
Royaume-Uni	1 582	(1 861)	
Pologne	2 021	(833)	179
Espagne	4 716	(114)	
Reste du monde :			
Sénégal	27		
Côte d'Ivoire	375	(42)	
Jordanie	181	(44)	
Roumanie	1 806		
Belgique	1 006		
Slovaquie	806		
Suisse	667		
Kenya	101	(79)	4
Autres	1 019		
Entreprises	409	(642)	
Opérateurs Internationaux & Services Partagés			3 310
TOTAL	30 069	(3 653)	3 493

(1) Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont principalement constituées par les marques Orange et TP.

3.2 Sensibilité des valeurs recouvrables

Le Groupe réalise des tests de perte de valeur annuellement ou lorsque des indicateurs de dépréciation se manifestent.

L'évolution du contexte économique et financier depuis 2008, les différentes capacités de résistance des acteurs du marché des télécommunications face à la dégradation des environnements économiques locaux, la baisse des capitalisations boursières des opérateurs de télécommunications, et les niveaux de performance économique au regard des attentes du marché constituent des indicateurs qui ont conduit France Télécom à réexaminer les valeurs de certains de ses actifs au 30 juin 2009. Ce réexamen a concerné en particulier les actifs mentionnés au 31 décembre 2008 comme appartenant aux pays les plus sensibles à une révision des hypothèses de leur valeur recouvrable, à savoir la Pologne, l'Espagne et le Royaume-Uni.

Les travaux de planification pluriannuelle étant réalisés en fin d'année, ce réexamen semestriel a été conduit sur la base d'une révision des trajectoires de flux de trésorerie à 5 ans à partir des réalisations du semestre et des perspectives de l'exercice en cours. Les taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini ont été maintenus. Ce réexamen n'a pas conduit à constater de perte de valeur dans le résultat du Groupe au 30 juin 2009. Néanmoins la révision des trajectoires réduit l'écart entre la valeur d'utilité et la valeur comptable.

NOTE 4 Impôt sur les sociétés

L'impôt au compte de résultat se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	30 juin 2008
Charge d'impôt	(1 269)	(1 266)
● Impôts courants	(373)	(360)
● Impôts différés	(896)	(906)

La charge d'impôt courant du groupe fiscal France est nulle au 30 juin 2009, elle était de (13 millions d'euros) au 30 juin 2008. Le groupe fiscal France a reconnu une charge d'impôts différés de (933) millions d'euros au 30 juin 2009, contre (1 081) millions d'euros au 30 juin 2008.

Les redressements fiscaux contestés, relatifs à France Télécom et ses principales filiales françaises, et portant sur les exercices 2000 à 2005 inclus, ont fait l'objet d'observations de la part des sociétés concernées. Ces dernières sont dans l'attente de la position définitive de l'Administration fiscale. Le contrôle fiscal portant sur les sociétés membres de l'ancien groupe fiscal Auna (Espagne), relatif aux exercices 2003 à 2005 inclus, n'est toujours pas achevé.

NOTE 5 Autres éléments du résultat global

5.1 Actifs disponibles à la vente

(en millions d'euros)	30 juin 2009	30 juin 2008
Profit (perte) comptabilisé en résultat global au cours de la période	11	(17)
Ajustement de reclassement dans le résultat de la période	(1)	-
TOTAL	10	(17)

5.2 Couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net

› COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	30 juin 2009	30 juin 2008
Profit (perte) comptabilisé en résultat global au cours de la période	(177)	(4)
Ajustement de reclassement dans le résultat de la période	(12)	22
Ajustement de reclassement dans la valeur comptable initiale de l'élément couvert	3	-
TOTAL	(186)	18

Par ailleurs, les dérivés de change placés en couverture de flux de trésorerie des emprunts obligataires en devises étrangères ont généré un profit de change latent de 150 millions d'euros comptabilisé directement au compte de résultat, compensant ainsi l'exposition liée à la réévaluation de ces emprunts au taux de clôture dans le Bilan.

› COUVERTURE D'INVESTISSEMENT NET

(en millions d'euros)	30 juin 2009	30 juin 2008
Profit (perte) comptabilisé en résultat global au cours de la période	11	3
Ajustement de reclassement dans le résultat de la période	-	-
TOTAL	11	3

5.3 Ecarts de conversion

(en millions d'euros)	30 juin 2009	30 juin 2008
Profit (perte) comptabilisé en résultat global au cours de la période	79	37
Ajustement de reclassement dans le résultat de la période	1	1
TOTAL	80	38

La variation de l'écart de conversion entre le 1^{er} janvier 2009 et le 30 juin 2009 (taux de clôture) comprend 590 millions d'euros au titre de la hausse de la livre sterling et (366) millions d'euros au titre de la baisse du zloty.

5.4 Impôt sur les sociétés relatif aux éléments du résultat global

(en millions d'euros)	30 juin 2009			30 juin 2008		
	Montant brut	Impôt	Montant net	Montant brut	Impôt	Montant net
Actifs disponibles à la vente	10	1	11	(17)	-	(17)
Couverture de flux de trésorerie	(186)	47	(139)	18	(5)	13
Couverture d'investissement net	11	-	11	3	-	3
Ecarts de conversion	80	-	80	38	-	38
TOTAL	(85)	48	(37)	42	(5)	37

NOTE 6 Endettement financier net

6.1 Endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini et utilisé par France Télécom correspond **(A)** aux passifs financiers hors dettes liées à l'exploitation (convertis au cours de clôture), diminués **(B)** : (i) des dérivés actifs de transaction, de couverture de flux de trésorerie, de couverture de juste valeur et de couverture d'investissement net, (ii) des dépôts de garantie versés afférents aux dérivés, (iii) des disponibilités, quasi-disponibilités et des placements à la juste valeur, (iv) de certains dépôts de garantie mis en place dans le cadre d'opérations spécifiques (si la dette associée est incluse dans l'endettement financier brut). Les dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie et de couverture d'investissement net sont mis en place pour couvrir des éléments qui ne figurent pas dans l'endettement financier net (flux de trésorerie futurs, actif net en devise). Or, la valeur de marché de ces dérivés y est incluse. La "part efficace des couvertures de flux de trésorerie" et le "résultat latent sur couvertures d'investissement net" **(C)** sont ajoutés à l'endettement financier net pour neutraliser cette différence temporelle.

Le tableau ci-dessous présente une analyse de la variation de l'endettement financier net au bilan :

(en millions d'euros)	Endettement financier net	Variations monétaires	Variations non monétaires
Solde au 1^{er} janvier 2009	35 859		
Variation des :			
emprunts obligataires, convertibles ou échangeables	710	272	438
emprunts bancaires	(288)	(185)	(103)
billets de trésorerie	594	594	-
dettes brutes de titrisation ⁽¹⁾	(92)	(115)	23
instruments dérivés nets	(314)	(369)	55
autres passifs financiers	(24)	(114)	90
Variation de l'endettement financier brut après instruments dérivés (A)	586	83 ⁽²⁾	503
Augmentation des dépôts liés à la dette	(300)	(301)	1
Acquisition d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT)	(1 216)	(1 216)	-
Arrivée à échéance des titres de créance négociables	600	600	-
Augmentation des disponibilités et quasi-disponibilités	(254)	(222)	(32)
Variation des éléments de l'actif contributifs à l'endettement financier net (B)	(1 170)	(1 139)	(31)
Variation de la part efficace des couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net (C)	(541)	-	(541)
Solde au 30 juin 2009	34 734		

(1) Les programmes initiaux de cession des créances commerciales chez France Télécom S.A. et chez Orange France arrivant à échéance, de nouveaux programmes de titrisation de créances ont été mis en place au cours du premier trimestre de l'exercice. Les modalités de cession des créances commerciales et les conditions associées à ces programmes sont globalement similaires à celles des programmes précédents. France Télécom S.A. et Orange France conservant les risques relatifs aux créances commerciales ainsi cédées, et notamment le risque de crédit, les critères de déconsolidation ne sont pas remplis de sorte que les créances (1,6 milliard d'euros) ainsi que la dette externe des véhicules de titrisation (1,1 milliard d'euros) demeurent au bilan.

(2) L'écart par rapport aux flux de financement du tableau des flux de trésorerie provient essentiellement de l'effet taux des dérivés et de la variation des intérêts courus non échus inclus dans les flux liés à l'activité.

6.2 Principales émissions et remboursements d'emprunts

■ Au cours du premier semestre 2009, France Télécom S.A. a procédé à l'émission des **emprunts obligataires** suivants :

- en janvier 2009, 1 000 millions d'euros à échéance janvier 2014 portant intérêt à un taux de 5,00 % ;
- en février 2009, 500 millions de francs suisses à échéance septembre 2013 portant intérêt à un taux de 3,375 % ;
- en mai 2009, 750 millions de livres sterling à échéance mai 2016 portant intérêt à un taux de 5,00 %.

■ Au cours du premier semestre 2009, France Télécom S.A. a procédé au remboursement des emprunts obligataires suivants :

- en janvier 2009, 229 millions d'euros portant intérêt à un taux de TEC10 moins une marge de 75 points de base ;
- en mai 2009, 50 millions d'euros portant intérêt à un taux de 5,294 %.

- En mai 2009, TP S.A. Eurofinance a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros à échéance mai 2014 portant intérêt à un taux de 6,00 %.
- Le 2 janvier 2009, France Télécom S.A. a procédé au remboursement du solde des Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant nominal de 649 millions d'euros.
- Le 26 juin 2009, France Télécom S.A. a procédé à un rachat de Titres à Durée Indéterminée Remboursables en Actions (TDIRA) pour un montant nominal de 1 421 millions d'euros et dont la composante dette était de 1 184 millions d'euros. Ce rachat a généré un produit avant impôts de 27 millions d'euros.
- Au cours du premier semestre 2009, le groupe France Télécom a procédé à des émissions et des remboursements d'**emprunts bancaires**, dont principalement :
 - remboursement par TP Group sur ses lignes de crédit d'un montant de 631 millions d'euros, net des tirages effectués ;
 - en juin 2009, souscription d'un emprunt bancaire de 300 millions d'euros auprès de la Banque Européenne d'Investissement, et remboursement de sa ligne de crédit à hauteur de 624 millions d'euros ;
 - en avril 2009, souscription d'un emprunt bancaire de 756 millions d'euros.

Le 2 juin 2009, la parité de remboursement des TDIRA en actions nouvelles France Télécom de la Tranche Banques a été ajustée conformément au contrat d'émission. La nouvelle parité est de 465,6666 actions par TDIRA (soit un prix de remboursement de 30,28 euros sur la base de la valeur nominale des TDIRA de 14 100 euros). La parité est inchangée pour la Tranche Equipementiers (376,5616 actions par TDIRA, soit un prix de remboursement de 37,44 euros).

6.3 Principales évolutions des lignes de crédit

Une nouvelle ligne de crédit a été négociée par ECMS le 23 avril 2009, pour un montant de 610 millions de livres égyptiennes sur une base de 100 %, à échéance avril 2014.

6.4 Notation de France Télécom

Au 30 juin 2009, comme au 31 décembre 2008, la notation de France Télécom est la suivante :

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch IBCA
Sur la dette à long terme	A-	A3	A-
Perspective	Stable	Stable	Stable
Sur la dette à court terme	A2	P2	F1

Le 6 juillet 2009, l'agence Fitch a indiqué qu'elle révisait sa notation sur la dette court terme à F2 pour aligner celle-ci sur celle des pairs européens de France Télécom et non pour refléter une détérioration des fondamentaux de crédit du Groupe.

6.5 Gestion des covenants

Au 30 juin 2009, les engagements du Groupe en matière de ratios financiers sont respectés.

NOTE 7 Capitaux propres

Au 30 juin 2009, le capital social de France Télécom S.A. calculé sur la base du nombre d'actions émises s'élève à 10 594 468 160 euros, divisés en 2 648 617 040 actions ordinaires d'un nominal de 4 euros chacune.

Au 30 juin 2009, l'Etat détient directement et indirectement à travers l'ERAP 26,97 % du capital et 26,98 % des droits de vote de France Télécom S.A.

7.1 Evolution du capital

Le 30 juin 2009, France Télécom S.A. a émis 33 600 122 actions nouvelles au prix de 16,01 euros par action, à la suite de l'option de paiement du solde de dividende en actions décidée par l'Assemblée générale des actionnaires réunie le 26 mai 2009. Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale, le Président-Directeur général a constaté l'augmentation de capital corrélative.

France Télécom S.A. a également émis, depuis la constatation par le Conseil d'administration du capital social intervenue le 3 mars 2009, 25 682 actions nouvelles à la suite de l'exercice de stocks options au titre des plans consentis par Orange entre 2001 et 2003 et pour lesquels les bénéficiaires ont reçu des instruments de liquidité sur options. L'émission de ces actions nouvelles sera constatée au plus tard par le Conseil d'administration lors de sa première réunion postérieure au 31 décembre 2009.

Au cours de la période close le 30 juin 2009, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base en circulation s'est élevé à 2 646 805 458 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 2 648 309 771 actions.

7.2 Actions propres

Au cours du premier semestre 2009 et dans le cadre du programme autorisé par l'Assemblée générale du 27 mai 2008 France Télécom a procédé au rachat de 1 200 000 actions et a livré 10 262 398 actions dans le cadre du dénouement du plan d'attribution gratuite d'actions en France.

Sur autorisation de l'Assemblée générale du 26 mai 2009, le Conseil d'administration a mis en œuvre un nouveau programme (le "Programme de Rachat 2009"), dont le descriptif figure dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 avril 2009.

Au cours du premier semestre 2009 France Télécom n'a procédé à aucun rachat d'actions dans le cadre du Programme de Rachat 2009 hors actions rachetées au titre du contrat de liquidité.

Le contrat de liquidité avec un prestataire de services d'investissement mis en place le 9 mai 2007, sur la base du programme qui avait été autorisé par l'Assemblée générale du 21 mai 2007, a depuis été renouvelé annuellement à sa date anniversaire et son exécution se poursuit dans le cadre du Programme de Rachat 2009. Les moyens affectés à la mise en œuvre du contrat s'élèvent à 100 millions d'euros.

Au 30 juin 2009, la société détenait 1 050 982 de ses actions (dont aucune au titre du contrat de liquidité), comptabilisées en diminution des capitaux propres.

7.3 Rémunérations en actions et assimilées

Aucune nouvelle attribution de plan n'est intervenue au cours du premier semestre 2009.

7.4 Distributions

L'Assemblée générale de France Télécom du 26 mai 2009 a décidé de verser aux actionnaires un dividende de 1,40 euro par action au titre de l'exercice 2008. Compte tenu de l'acompte sur dividende de 0,60 euro par action, mis en paiement le 11 septembre 2008 pour un montant total de 1 563 millions d'euros, la distribution intervenue le 30 juin 2009 s'élevait à 0,80 euro par action, pour un montant total de 2 091 millions d'euros. Ce versement a donné lieu à un décaissement de 1 553 millions d'euros et à un paiement en actions de 538 millions d'euros, les actionnaires pouvant opter à hauteur de 50 % du solde du dividende, soit 0,40 euro par action, pour un paiement en actions.

7.5 Intérêts minoritaires

(en millions d'euros)	30 juin 2009
Part du Résultat net attribuable aux intérêts minoritaires	244
dont Groupe TP	81
dont Groupe Sonatel	77
dont Mobistar	62
Part du Résultat global attribuable aux intérêts minoritaires	156
dont Groupe TP	4
dont Groupe Sonatel	77
dont Mobistar	62
Distributions de dividendes aux actionnaires minoritaires	570
dont Groupe TP	225
dont Groupe Sonatel	122
dont Mobistar	129
Capitaux propres attribuables aux intérêts minoritaires	2 516
dont Groupe TP	1 458
dont Groupe Sonatel	427
dont Mobistar	156

NOTE 8 Litiges, engagements hors bilan et obligations contractuelles

8.1 Litiges

La présente section décrit les procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage, nouvelles ou ayant évolué depuis la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2008, susceptibles d'avoir ou ayant eu au cours des six derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe. Au 30 juin 2009, le montant des provisions pour risques enregistrées par France Télécom au titre de l'ensemble des litiges dans lesquels elle est impliquée s'élève à 526 millions d'euros (495 millions d'euros au 31 décembre 2008).

Litiges relatifs au droit de la concurrence

Procédures devant la Commission européenne et les juridictions communautaires

■ En janvier 2003, la Commission européenne a lancé une enquête sur d'éventuelles aides d'Etat en faveur de France Télécom. Cette procédure formelle d'examen portait notamment sur le régime particulier de taxe professionnelle découlant du statut historique de France Télécom mis en place par la loi du 2 juillet 1990 et appliqué de 1991 à 2002.

Dans une décision du 2 août 2004, la Commission a indiqué que ce régime était incompatible avec le Traité de l'Union européenne et a demandé à l'Etat d'obtenir de France Télécom le remboursement d'un montant d'aide qu'elle estimait, dans l'attente d'un chiffre précis, compris entre 798 millions d'euros et 1 140 millions d'euros plus intérêts.

France Télécom a déposé en janvier 2005 un recours en annulation contre cette décision devant le Tribunal de Première Instance des Communautés européennes (TPICE). L'Etat français avait de son côté formé un recours équivalent en octobre 2004. En octobre 2006, la Commission européenne a saisi la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) pour faire constater un manquement des autorités françaises concernant l'exécution de sa décision.

Le 18 octobre 2007, la CJCE a estimé que les autorités françaises avaient manqué à leur obligation d'exécuter cette décision dans les délais impartis. A la suite de cet arrêt, France Télécom a placé sur un compte séquestre, dans l'attente de la décision définitive sur le fond, le montant de 757 millions d'euros porté à 813 millions d'euros le 6 février 2008 puis à 964 millions d'euros le 30 juillet 2008 à la suite de discussions entre les autorités françaises et les services de la Commission auxquelles France Télécom a été associée. Cette somme correspond à l'évaluation de la prétendue aide d'Etat faite par la Commission mais ne préjuge en rien d'un accord des autorités françaises ou de France Télécom quant à l'existence d'une aide, à la possibilité d'en déterminer le montant et à l'évaluation qui en a été faite par les services de la Commission. Le montant séquestré sera transféré à l'Etat en cas de rejet du recours en annulation de la décision de la Commission du 2 août 2004 devant le TPICE. Dans le cas contraire, il sera rendu à la pleine disposition de France Télécom.

La procédure orale devant le TPICE est intervenue le 18 novembre 2008. La décision du tribunal est attendue avant fin 2009.

A la suite de la procédure orale, l'appréciation du risque dans ce litige n'est pas modifiée et le risque reste classé en passif éventuel au sens de la norme IAS 37 "Provisions, actifs et passifs éventuels".

- Le 2 avril 2009, la Cour de Justice des Communautés européennes a rejeté le pourvoi de France Télécom relatif à l'abus de sa position dominante sur le marché français de l'accès à Internet à haut débit entre mars 2001 et octobre 2002. L'arrêt du Tribunal de première instance du 30 janvier 2007, rejetant le recours contre la décision de la Commission européenne qui a infligé une amende de 10 millions d'euros à Wanadoo, est ainsi confirmé.
- En mars 2009, Vivendi et Iliad ont saisi la Commission européenne d'une plainte commune pour abus de position dominante visant des pratiques de France Télécom sur les marchés de gros de l'accès à la boucle locale et de l'accès Internet à haut débit depuis 2006. Vivendi et Iliad reprochent à France Télécom un effet de ciseau tarifaire sur les marchés liés en aval de l'accès aux services téléphoniques et de l'accès haut débit aux offres multiservices. La Commission européenne n'a pas encore décidé quelles suites donner à cette plainte.
- A la suite de l'inspection effectuée en septembre 2008 dans les locaux de TP S.A., la Commission européenne a informé cette dernière en avril 2009 qu'elle engageait une procédure formelle d'examen pour infraction au droit de la concurrence sur le marché du haut débit. France Télécom n'est pas, à ce stade, en mesure de prévoir l'évolution de cette procédure.

Procédures devant les autorités nationales de concurrence et devant les juridictions civiles et commerciales

- Le 11 mars 2009, la Cour de renvoi statuant après cassation partielle de la décision de la Cour d'appel de Paris, a débouté Orange France, SFR et Bouygues Telecom de leur demande visant à l'annulation de la décision du Conseil de la concurrence du 1^{er} décembre 2005 qui avait notamment condamné Orange France à une amende de 256 millions d'euros pour entente. L'amende ayant été payée, cette décision n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe. France Télécom a déposé un nouveau pourvoi en cassation contre cet arrêt.
- Parallèlement à l'instruction en cours devant l'Autorité de la concurrence visant les pratiques de France Télécom sur les marchés mobile et fixe vers mobiles aux Antilles et en Guyane, qui pourrait faire l'objet d'une décision au cours du troisième trimestre 2009, la société Digicel (ex Bouygues Telecom Caraïbes) a introduit en mars 2009 une action indemnitaire devant le Tribunal de commerce de Paris en réparation d'un préjudice qu'elle estime à 329 millions d'euros du fait de ces pratiques. France Télécom considère que ces demandes sont infondées et que leur montant apparaît en tout état de cause totalement injustifié.
- Le 11 mai 2009, l'Autorité de la concurrence, saisie d'une plainte de Bouygues Telecom visant une pratique de ciseau tarifaire de juin 2005 à juillet 2007 entre le tarif de la terminaison d'appel mobile et le prix de détail de certaines offres Grand Public intégrant de l'illimité on-net sur les réseaux Orange ou SFR, a décidé de renvoyer l'affaire pour permettre un complément d'instruction sur l'existence éventuelle d'une discrimination entre opérateurs.
- Le 14 mai 2009, la Cour d'appel de Paris a annulé la décision du Tribunal de commerce de Paris du 23 février 2009 enjoignant à France Télécom de cesser de subordonner la diffusion du flux TV de l'offre Orange Sport à la souscription d'un abonnement Internet haut débit Orange. La décision de la Cour a permis à France Télécom de reprendre la commercialisation de son offre Orange Sport auprès de nouveaux souscripteurs. SFR et Free ont déposé un pourvoi en cassation.

Canal+ et SFR ont par ailleurs saisi en février 2009 l'Autorité de la concurrence d'une plainte visant des pratiques de ventes liées d'Orange Sport et des accès haut débit d'Orange et des pratiques de prix prédateur sur le tarif d'Orange Sport, ainsi que les conditions dans lesquelles les droits de retransmission des matches de football ont été accordés à Orange par la Ligue de Football Professionnel en février 2008. L'Autorité de la concurrence a ouvert une enquête mais France Télécom ne dispose à ce stade d'aucun élément sur cette procédure.

- Le 6 juillet 2009, la Commission nationale de la concurrence espagnole (CNC) a considéré, à l'issue d'une enquête ouverte en octobre 2007, que la preuve d'une entente entre les trois principaux opérateurs de téléphonie mobile du pays, Movistar, Vodafone et Orange, pour augmenter leurs tarifs au 1^{er} mars 2007, n'était pas rapportée. La CNC n'a prononcé aucune amende contre les opérateurs.

Autres litiges

Procédures devant les juridictions civiles et commerciales

- Dans le cadre des procédures en cours devant les tribunaux allemands concernant l'investissement réalisé par France Télécom en Allemagne en partenariat avec la société MobilCom, le Tribunal de Kiel a rejeté le 20 mars 2009 les demandes introduites en décembre 2003 par la société Millenium, actionnaire minoritaire de MobilCom, s'élevant à 5,41 milliards d'euros au titre du préjudice subi en conséquence d'une soi-disant domination de fait de MobilCom. Cette décision a fait l'objet d'un appel expressément limité à la demande introduite par Millenium pour le compte de MobilCom et limitée sur le principe à 1 million d'euros.

L'action introduite en décembre 2004 devant le Tribunal de Francfort par le mandataire-liquidateur de la faillite de M. Gerhardt Schmid reste pendante devant la Cour de Francfort après son rejet en première instance. Une audience devant la Cour est prévue en septembre 2009.

Arbitrages internationaux

- En mars 2009, la Cour d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale, saisie par Orascom Telecom d'un désaccord avec France Télécom, a rendu une sentence par laquelle elle rejette les demandes d'Orascom Telecom et la condamne à transférer sa participation dans MobiNil à France Télécom. La participation de 20 % qu'Orascom Telecom détient directement dans ECMS, ainsi que le flottant de ECMS, ne sont pas concernés par la sentence de la Cour d'arbitrage. Avec l'acquisition de la participation d'Orascom Telecom dans MobiNil, pour un montant correspondant à environ 530 millions d'euros, et une fois la sentence exécutée, France Télécom contrôlera seule le premier opérateur mobile égyptien.

Le 27 mai 2009, l'autorité de marché égyptienne (CMA) a rejeté l'offre d'achat volontaire des titres ECMS détenus par les actionnaires minoritaires déposée par France Télécom au prix de 237 livres égyptiennes par action. France Télécom a fait appel de cette décision le 11 juin 2009. Parallèlement, le *Trading Committee* de la bourse égyptienne a informé France Télécom de sa décision de suspendre l'examen de la demande d'autorisation de transfert des titres MobiNil en application de la sentence arbitrale jusqu'à l'approbation par la CMA d'une offre publique d'achat sur les actions ECMS.

Suite à l'annonce de France Télécom du 31 mai 2009 relatif aux accords intervenus avec des actionnaires minoritaires d'ECMS souhaitant céder leur participation dans ECMS à France Télécom pour un prix de 230 livres égyptiennes par action, France Télécom a dû, conformément au droit égyptien, déposer un projet d'offre publique d'acquisition de l'intégralité du capital d'ECMS, afin d'offrir les mêmes conditions de sortie à tous les actionnaires d'ECMS. Ce projet a pourtant été rejeté par les autorités de marché. France Télécom va interjeter appel de cette décision de rejet.

- Dans le cadre de l'arbitrage en cours entre TP S.A. et la société danoise DPTG à propos du partage des revenus d'un système de transmission par fibre optique, dit NSL, et après fixation d'un nouveau calendrier de procédure par le nouveau Président du tribunal arbitral désigné en 2008, des audiences se sont déroulées en janvier et avril 2009. A la suite de ces audiences, le tribunal a donné des instructions aux experts des parties pour procéder à une nouvelle quantification des droits de DPTG. Les parties ont jusqu'au 28 août pour déposer leurs mémoires finaux. La sentence du tribunal devrait intervenir avant fin 2009. Le tribunal ayant décidé de scinder le dossier en deux périodes, cette sentence se prononcera sur le partage des revenus de 1994 à juin 2004, mais non sur les revenus postérieurs.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, nouvelle ou ayant évolué depuis la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2008, dont France Télécom S.A. ait connaissance (y compris des procédures qui sont en suspens ou dont France Télécom est seulement menacée), ayant eu au cours des six derniers mois ou susceptible d'avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

8.2 Obligations contractuelles et engagements hors bilan

Les principales évolutions des obligations contractuelles reflétées au bilan du premier semestre 2009 concernent l'évolution de l'endettement financier net décrite en note 6. Les principaux événements du premier semestre 2009 affectant les engagements et obligations contractuelles hors bilan sont les suivants :

- A la suite de l'acquisition des participations des actionnaires minoritaires de France Télécom España en avril 2009, la garantie de prix accordée à ces derniers a pris fin (voir note 2).
- Le 22 juin 2009, France Télécom et le groupe Foncière des Régions (FdR) ont signé un protocole d'accord portant sur un total de 173 immeubles dont France Télécom est locataire et le groupe FdR propriétaire. Aux termes de ce protocole, France Télécom s'est engagée à acquérir une partie des immeubles pour un montant total de 188 millions d'euros et a renégocié le loyer et l'échéance des baux relatifs aux autres immeubles représentant des engagements de loyers futurs minimum au 30 juin 2009 de 420 millions d'euros.
- Dans le cadre de l'attribution par le gouvernement tunisien d'une licence de télécommunications fixe et mobile au consortium formé par France Télécom, Investec et Divona Telecom, annoncée le 26 juin 2009, France Télécom s'est engagée à souscrire, à hauteur de 174 millions de dinars tunisiens (92 millions d'euros au 30 juin 2009), à une augmentation de capital de Divona Telecom qui lui permettra de détenir 49 % du capital de la société. Les 51 % restants du capital de Divona Telecom seront détenus par Investec.

France Télécom s'est par ailleurs engagée à financer, à concurrence de sa quote-part de 49 % dans le capital de la société, le plan d'affaires d'une durée de 6 ans remis dans le cadre de l'appel d'offres. Le montant maximum de cet engagement s'élève à 220 millions de dinars (116 millions d'euros au 30 juin 2009).

Dans le cadre du pacte d'actionnaires signé entre France Télécom et Investec qui entrera en vigueur au moment de l'entrée de France Télécom au capital de Divona Telecom, les parties ont convenu de ne pas céder leurs titres pendant 5 ans à compter de l'entrée en vigueur du pacte. A l'issue de cette période, France Télécom aura le droit pendant 6 mois de convertir en capital les créances qu'elle détiendra le cas échéant sur la Société, et dans tous les cas d'exercer une option d'achat portant sur 1 % du capital plus une action. Dans ce cas, Investec bénéficiera pendant 3 mois d'une option de vente de ses titres sans que cette option ne puisse lui permettre de détenir moins de 35 % du capital de la société. Les options seront exerçables à des valeurs de marché. Ces opérations seront soumises à l'obtention des autorisations administratives éventuellement nécessaires.

NOTE 9 Transactions avec les parties liées

Aucune transaction entre les parties liées n'a influencé significativement la situation financière et la performance du Groupe.

NOTE 10 Evénements postérieurs à la clôture

■ FTSA : placement d'un emprunt obligataire aux Etats-Unis

En juin 2009, France Télécom a réalisé le placement aux Etats-Unis d'un emprunt obligataire de 2,5 milliards de dollars américains en deux tranches, une tranche de 1,25 milliard de dollars américains à échéance 2014 portant intérêt au taux de 4,375 %, et une tranche de 1,25 milliard de dollars américains à échéance 2019 portant intérêt au taux de 5,375 %. La réception des fonds est intervenue en juillet 2009.

■ TPSA : Emission d'une tranche complémentaire sur emprunt obligataire

Le 17 juillet 2009, TPSA Eurofinance France S.A. a procédé dans le cadre de son programme EMTN (*European Medium Term Note*) à l'émission d'un emprunt obligataire de 200 millions d'euros à échéance mai 2014 portant intérêt à un taux de 6,00 %. Cette émission fait suite à celle de mai 2009 d'un montant de 500 millions d'euros (voir note 6.2).

■ FTSA : versement d'un acompte sur dividende

Le Conseil d'administration du 29 juillet 2009 a décidé le versement d'un acompte sur le dividende ordinaire de l'exercice en cours. Cet acompte sera de 60 centimes d'euros par action, soit un montant estimé de 1,6 milliard d'euros sur la base du nombre d'actions au 30 juin 2009. Il sera mis en paiement le 2 septembre 2009. Au 30 juin 2009, le résultat net de la période de France Télécom S.A. et le report à nouveau inscrit à son bilan s'élevaient à 11 422 millions d'euros.

■ France Telecom a signé le rachat anticipé d'une dette de location financement liée aux opérations d'*in substance defeasance* d'Orange au Royaume Uni. Le montant de cette dette était au 30 juin 2009 de 267,4 m£. Cette opération de location financement avait été structurée en 1995 pour une durée de 20 ans, et concerne le réseau 2G d'Orange au Royaume Uni.

2. rapport de gestion du 1^{er} semestre 2009



2.1	VUE D'ENSEMBLE	33
2.1.1	Données financières et effectifs	33
2.1.2	Synthèse des résultats du premier semestre 2009	34
2.1.3	Effet des évolutions tarifaires liées à la réglementation	35
2.1.4	Principaux événements intervenus au premier semestre 2009	35
2.1.5	Information sur les tendances et principaux risques et incertitudes	37
2.2	ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT ET DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU GROUPE	38
2.2.1	Du chiffre d'affaires à l'EBITDA du Groupe	38
2.2.2	De l'EBITDA au résultat d'exploitation du Groupe	44
2.2.3	Du résultat d'exploitation au résultat net du Groupe	45
2.2.4	Dépenses d'investissement du Groupe	47
2.3	ANALYSE PAR SECTEUR OPERATIONNEL	48
2.3.1	France	50
2.3.2	Royaume-Uni	53
2.3.3	Espagne	54
2.3.4	Pologne	55
2.3.5	Reste du monde	57
2.3.6	Entreprises	58
2.3.7	Opérateurs internationaux & Services partagés	60
2.4	TRESORERIE ET ENDETTEMENT FINANCIER	61
2.4.1	Situation et flux de trésorerie	61
2.4.2	Endettement financier	64
2.5	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	65
2.5.1	Passage des données historiques aux données à base comparable	65
2.5.2	Informations additionnelles	67
2.5.3	Engagements hors bilan et obligations contractuelles	72
2.5.4	Transactions avec les parties liées	72
2.5.5	Evénements postérieurs à la clôture	73
2.5.6	Glossaire financier	73

Les commentaires suivants sont établis sur la base des comptes consolidés en normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*, voir note 1 de l'annexe aux comptes consolidés). Ces comptes ont fait l'objet d'une revue limitée de la part des Commissaires aux comptes.

La norme IFRS 8 "Secteurs opérationnels" remplace la norme IAS 14 "Information sectorielle". Les secteurs opérationnels sont des composantes du Groupe qui réalisent des activités et dont les résultats opérationnels extraits du reporting interne sont revus par le principal décideur opérationnel (pour le Groupe, le Président-directeur général) afin de prendre ses décisions sur l'allocation des ressources et mesurer la performance des secteurs. L'information par segment doit correspondre aux secteurs opérationnels ou regroupements de secteurs opérationnels pertinents, là où la norme IAS 14 requerrait des informations selon deux niveaux : les secteurs d'activité et les secteurs géographiques. Afin de refléter l'évolution de son organisation où le pays est le lieu de déploiement de sa stratégie d'opérateur intégré et de ses synergies, le groupe France Télécom a modifié au 1^{er} janvier 2009 son reporting interne, passant d'une analyse par métier (Services de Communication Personnels, Services de Communication Résidentiels et Services de Communication Entreprises) à une analyse axée principalement sur la géographie. Les secteurs opérationnels présentés sont au nombre de sept : France, Royaume-Uni, Espagne, Pologne, Reste du Monde, Entreprises et Opérateurs Internationaux & Services Partagés (OI & SP). Le secteur opérationnel Reste du Monde regroupe les activités des deux secteurs opérationnels EME (Europe et Moyen-Orient) et AMEA (Afrique, Moyen-Orient et Asie).

Les secteurs opérationnels sont décrits dans la section 2.3 "Analyse par secteur opérationnel". Les données relatives aux secteurs opérationnels qui sont présentées dans les sections suivantes s'entendent, sauf mention contraire, avant élimination des opérations inter-secteurs opérationnels.

Les secteurs retenus par le Groupe s'appuient sur leurs ressources propres et peuvent partager certaines ressources, principalement en matière de réseaux, de systèmes d'information, de recherche et développement, et d'autres expertises communes. C'est notamment le rôle du secteur Opérateurs Internationaux & Services Partagés (OI & SP).

L'utilisation de ces ressources partagées est prise en compte dans les résultats sectoriels sur la base, soit des relations contractuelles existantes entre entités juridiques, soit de références externes, soit d'une réallocation des coûts. La fourniture des ressources partagées est présentée en autres produits du secteur prestataire et l'utilisation de ces ressources est présentée parmi les charges incluses dans le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et perte de valeur des écarts d'acquisition et des immobilisations (désigné ci-après EBITDA, voir section 2.5.6 "Glossaire financier", "Informations par secteur opérationnel" des comptes consolidés et note 1 de l'annexe aux comptes consolidés) du secteur utilisateur. Le coût des ressources partagées peut être affecté par les évolutions des relations contractuelles ou de l'organisation et se répercuter sur les résultats sectoriels présentés sur les différents exercices.

L'EBITDA, qui remplace la marge brute opérationnelle (MBO), fait partie des indicateurs de rentabilité opérationnelle utilisés par le Groupe pour i) piloter et évaluer le résultat de ses secteurs opérationnels, ii) mettre en œuvre sa stratégie d'investissements et d'allocation des ressources, et iii) mesurer la performance des Directeurs exécutifs du Groupe. Les dirigeants de France Télécom considèrent que la présentation de l'EBITDA aux investisseurs est pertinente puisqu'elle fournit une analyse des résultats opérationnels et de la rentabilité sectorielle, à l'identique de celle utilisée par les dirigeants. Dans ce contexte et conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, l'EBITDA est présenté dans l'analyse par secteur opérationnel, en complément du résultat d'exploitation.

L'EBITDA ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes IFRS comme élément de mesure de la performance financière et peut ne pas être comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises. L'EBITDA est un complément d'information et ne doit pas être considéré comme se substituant au résultat d'exploitation ou aux flux de trésorerie générés par l'activité.

Les variations ci-après, sont calculées sur la base des données en milliers d'euros, bien qu'affichées en millions d'euros.

Le passage des données historiques aux données à base comparable (voir section 2.5.6 "Glossaire financier") du premier semestre 2008 est décrit dans la section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

2.1 VUE D'ENSEMBLE

2.1.1 Données financières et effectifs

› DONNEES OPERATIONNELLES

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	25 458	25 581	26 304	(0,5) %	(3,2) %
EBITDA⁽²⁾	8 821	9 058	9 290	(2,6) %	(5,0) %
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	34,7 %	35,4 %	35,3 %	-	-
Résultat d'exploitation	5 209	5 385	5 471	(3,3) %	(4,8) %
<i>Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires</i>	20,5 %	21,1 %	20,8 %	-	-
CAPEX⁽²⁾	2 528	3 069	3 134	(17,6) %	(19,3) %
<i>CAPEX / Chiffre d'affaires</i>	9,9 %	12,0 %	11,9 %	-	-
Licences de télécommunication	1	217	194	(99,4) %	(99,3) %
Nombre moyen d'employés ⁽²⁾	180 033	182 990	180 372	(1,6) %	(0,2) %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

(2) Voir section 2.5.6 "Glossaire financier".

› RESULTAT NET

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2009	2008 données historiques
Résultat d'exploitation	5 209	5 471
Résultat financier	(1 137)	(1 209)
Impôt sur les sociétés	(1 269)	(1 266)
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 803	2 996
Résultat net attribuable aux actionnaires de France Télécom S.A.	2 559	2 675
Intérêts minoritaires	244	321

› ENDETTEMENT FINANCIER NET ET CASH-FLOW ORGANIQUE

(en millions d'euros)	Périodes closes le		
	30 juin 2009	31 déc. 2008 données historiques	30 juin 2008 données historiques
Cash-flow organique⁽¹⁾	4 096	8 016	3 645
Endettement financier net⁽¹⁾	34 734	35 859	38 204
Ratio d'endettement financier net / EBITDA ⁽²⁾	1,94	1,96	2,03

(1) Voir section 2.5.6 "Glossaire financier".

(2) EBITDA enregistré au cours des 12 mois précédents en données historiques.

2.1.2 Synthèse des résultats du premier semestre 2009

Confronté à l'accroissement de la pression réglementaire et à la détérioration continue de l'environnement économique, le groupe France Télécom affiche une bonne résistance au cours du premier semestre 2009.

Chiffre d'affaires

Par rapport au premier semestre 2008, le chiffre d'affaire du Groupe affiche un recul de 0,5 % en données à base comparable (3,2 % en données historiques) à 25 458 millions d'euros au premier semestre 2009, soit une bonne résistance par rapport à l'évolution moyenne du Produit Intérieur Brut (PIB) des zones géographiques correspondant au périmètre d'activité du Groupe, estimée en recul de 2,9 % entre les deux périodes.

Entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, le chiffre d'affaires progresse de 1,5 % en France en données à base comparable (1,2 % en données historiques), tiré par l'activité mobile, et de 5,8 % en Afrique et au Moyen-Orient (14,4 % en données historiques) grâce au dynamisme de l'Egypte et au développement des nouvelles opérations. Les autres zones géographiques sont pour la plupart marquées par la détérioration de l'environnement économique, dont l'impact sur le chiffre d'affaires est souvent amplifié par l'effet des mesures réglementaires entre les deux semestres. En données à base comparable, le chiffre d'affaires est ainsi en baisse de 6,1 % en Pologne (26,7 % en données historiques), de 4,8 % en Espagne (idem en données à base historiques) et de 2,6 % au Royaume-Uni (15,5 % en données à base historiques).

Au second trimestre 2009, le chiffre d'affaires du Groupe s'inscrit en recul de 1,3 % en données à base comparable (3,8 % en données historiques) par rapport au second trimestre 2008. Cette évolution reste plus favorable que l'évolution moyenne du PIB des zones géographiques correspondant au périmètre d'activité du Groupe, qui est estimée en baisse de 3,2 % au second trimestre après une diminution de 2,6 % au premier trimestre.

Au 30 juin 2009, le nombre de clients du Groupe pour les sociétés contrôlées s'établit à 186,0 millions de clients, en hausse de 6,3 % en données à base comparable (6,6 % en données historiques) sur un an, tirée par la téléphonie mobile dont le nombre de clients progresse de 9,7 % sur un an (en données historiques comme en données à base comparable), avec 125,5 millions de clients.

EBITDA

Le ratio d'EBITDA rapporté au chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 34,7 % au premier semestre 2009, en diminution de 0,7 point en données à base comparable (0,6 point en données historiques) par rapport au premier semestre 2008, en raison du ralentissement de la consommation et d'une pression réglementaire accrue. En données à base comparable, le ratio d'EBITDA rapporté au chiffre d'affaires s'améliore entre les deux semestres en Espagne, pour les activités mobiles en France et au Royaume-Uni et en Espagne ainsi que pour les services aux Entreprises.

En données à base comparable, le ratio d'EBITDA rapporté au chiffre d'affaires du Groupe est en progression de 0,2 point (0,3 point en données historiques) entre le second trimestre 2008 et le second trimestre 2009, à 35,4 %, après une diminution de 1,7 point (1,6 point en données historiques) entre les deux premiers trimestres, et reflète ainsi les premiers résultats des plans d'économies et de transformation.

Investissements corporels et incorporels hors licences

Les investissements corporels et incorporels hors licences de télécommunication et hors investissements financés par location financement, désignés ci-après «investissements corporels et incorporels hors licences» ou «CAPEX» (voir section 2.5.6 «Glossaire financier») du Groupe représentent 2 528 millions d'euros au premier semestre 2009 (soit 9,9 % du chiffre d'affaires), contre 3 069 millions d'euros (soit 12,0 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2008 en données à base comparable (3 134 millions d'euros, soit 11,9 % du chiffre d'affaires en données historiques). Cette réduction est liée, d'une part, à la non reconduction d'investissements immobiliers réalisés au premier semestre 2008 pour 163 millions d'euros, et d'autre part, à l'optimisation et à l'adaptation des dépenses d'investissement au niveau d'activité, notamment dans les réseaux 2G, l'informatique et les réseaux téléphoniques commutés (RTC).

Cash-flow organique

Le cash-flow organique (voir section 2.5.6 «Glossaire financier») du Groupe est en progression de 12,4 %, à 4 096 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 3 645 millions d'euros au premier semestre 2008, en ligne avec l'objectif d'un cash-flow organique de 8,0 milliards d'euros sur l'exercice 2009. La progression du cash-flow organique reflète notamment la hausse de l'indicateur EBITDA — CAPEX, la baisse des charges financières nettes décaissées et la diminution des dépenses d'investissement liées à l'acquisition de licences de télécommunication. Cette progression intègre également l'effet positif d'opérations financières (débloquage d'opérations de couverture et rachat de Titres à Durée Indéterminée Remboursables en Actions TDIRA) pour 563 millions d'euros, compensé par les premiers effets de l'application de la Loi de Modernisation de l'Economie (LME) et l'impact de la baisse des charges opérationnelles sur le besoin en fonds de roulement global ainsi que par la diminution des dépenses d'investissement.

Endettement financier net

L'endettement financier net (voir section 2.5.6 «Glossaire financier») du Groupe s'élève à 34 734 millions d'euros au 30 juin 2009, en diminution de 1 125 millions par rapport au 31 décembre 2008 (35 859 millions d'euros). Le ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA s'établit ainsi à 1,94 au 30 juin 2009 (sur la base de l'EBITDA enregistré au cours des douze mois précédents en données historiques) contre 1,96 au 31 décembre 2008.

Résultat net de l'ensemble consolidé

Le résultat net de l'ensemble consolidé du groupe France Télécom s'établit à 2 803 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 2 996 millions d'euros au premier semestre 2008, soit une diminution de 193 millions d'euros. Après prise en compte de la part des intérêts minoritaires, le résultat net attribuable aux actionnaires de France Télécom S.A. passe de 2 675 millions d'euros au premier semestre 2008 à 2 559 millions d'euros au premier semestre 2009, soit une baisse de 116 millions d'euros.

2.1.3 Effet des évolutions tarifaires liées à la réglementation

La réglementation applicable aux activités du groupe France Télécom est décrite dans la section 6.8 "Réglementation" du document de référence 2008.

L'effet de la baisse des prix des terminaisons d'appel et de la baisse des tarifs de *roaming* (itinérance) intervenues dans plusieurs pays entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009, notamment en Espagne, en Pologne et au Royaume-Uni, est particulièrement important dans le domaine de la téléphonie mobile. Au premier semestre 2009, le chiffre d'affaires des activités de téléphonie mobile est affecté négativement par ces baisses pour près de 275 millions d'euros, et l'EBITDA, pour environ 105 millions d'euros. Par ailleurs, le chiffre d'affaires des activités de téléphonie fixe est affecté négativement au premier semestre 2009 par la baisse des tarifs réglementés pour environ 110 millions d'euros, et l'EBITDA, pour près de 50 millions d'euros.

2.1.4 Principaux événements intervenus au premier semestre 2009

Evolution des tarifs et nouvelles offres

- En janvier 2009, Orange et Canal+ ont signé un accord pluriannuel pour permettre aux clients *triple play* d'Orange non éligibles à la télévision par ADSL de s'abonner à Canal + et/ou à Canalsat, ainsi qu'à Foot+. Via le satellite Astra, courant 2009, les clients *triple play* d'Orange bénéficiant de la télévision par satellite pourront recevoir ces offres en direct sur un unique décodeur hybride ADSL/satellite fourni par Orange.
- En janvier 2009, Orange, via sa filiale Nordnet, a lancé un nouveau "Pack Internet Satellite" pour 34,90 euros par mois parabolique incluse. Le Pack Internet Satellite est une solution de connexion haut-débit bidirectionnelle par satellite permettant à tous les habitants de France métropolitaine de se connecter à Internet haut débit. L'abonnement inclut le prêt d'une antenne parabolique et d'un routeur Wifi. Après le succès du Plan Haut Débit pour tous de France Télécom qui avait déjà placé la France au 1^{er} rang européen avec 98,4 % de la population éligible à l'ADSL, le Pack Internet Satellite permet aujourd'hui d'atteindre 100 % de couverture.
- En mai 2009, Orange a repris la commercialisation de son offre **Orange sport**. En application de la décision du Tribunal de commerce de Paris du 23 février 2009, Orange avait suspendu la commercialisation de la chaîne **Orange sport** en mars 2009. Le 14 mai 2009, la Cour d'Appel de Paris a annulé la décision du Tribunal de Commerce de Paris du 23 février 2009 (voir note 8 de l'annexe aux comptes consolidés).
- En mai 2009, Orange a réduit le prix de son offre haut débit mobile Business Everywhere au Royaume-Uni. Les petites et moyennes entreprises déjà clientes au service voix qui souhaitent souscrire à un forfait Business Everywhere bénéficieront ainsi d'une réduction de 50 % des tarifs, soit un forfait haut débit mobile illimité pour seulement 7,50 livres sterling par mois.
- En juin 2009, Orange a lancé un forfait mobile mensuel à 5 livres sterling par mois au Royaume-Uni (des offres à 10 livres sterling et à 15 livres sterling par mois sont également proposées) et une offre *SIM Only* destinée aux clients qui souhaiteraient disposer d'un forfait plus avantageux tout en conservant leur téléphone mobile. Le forfait mobile mensuel à 5 livres sterling est le forfait le moins cher du marché.
- En juin 2009, Orange a lancé l'iPhone 3G S en France. Cette nouvelle version intègre la fonction vidéo, les messages multimédia (MMS) et la commande vocale. Pour accompagner ce lancement, Orange propose un nouveau forfait **Origami édition spéciale pour iPhone** et des options tarifaires MMS et Modem adaptées.

- En juin 2009, Orange a lancé de nouvelles offres adaptées aux voyageurs au sein de la gamme **Orange Travel**, le programme rassemblant l'ensemble des offres d'itinérance mobile du Groupe, et a baissé ses tarifs de *roaming* (itinérance). La nouvelle réglementation tarifaire européenne relative aux prix des communications mobiles émises depuis ou vers l'Europe est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2009. Pour Orange, dans les pays de la zone Europe (hors Suisse et Andorre), les appels seront facturés 51 centimes d'euros la minute, à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles, en émission, et 23 centimes d'euros la minute, à la seconde dès la première seconde, en réception. L'envoi d'un message texte (SMS) coûtera 13 centimes d'euros, la réception restant gratuite. Hors zone Europe, les prix des communications ne changent pas.
- En juin 2009, **Orange Business Services** a lancé "Flexible Computing", la nouvelle génération d'infrastructures informatiques virtualisées. Cette offre de virtualisation concrétise la volonté d'**Orange Business Services** d'offrir des services de "cloud" privé, garantissant sécurité et qualité de service. Flexible Computing permet aux entreprises d'externaliser tout ou partie de leurs infrastructures informatiques : Intranet (applications métiers au sein d'un VPN **Orange Business Services**) ou Internet (sites web institutionnels, sites e-commerce, plateformes SaaS...).

Déploiement des réseaux

- En mars 2009, Orange a lancé ses services de télécommunication mobile en Ouganda permettant ainsi aux Ougandais, grâce à un nouveau réseau GSM, de profiter dans tout le pays de la qualité des services et des offres innovantes d'Orange. Orange est désormais présent dans quinze pays d'Afrique.
- En juin 2009, le consortium ACE, dont France Télécom fait partie, a annoncé que le câble sous-marin ACE (*Africa Coast to Europe*), qui devait initialement relier la France au Gabon, sera prolongé jusqu'en Afrique du Sud avec l'ambition de connecter la totalité des pays de la côte ouest africaine depuis le Maroc jusqu'à l'Afrique du Sud. Ce nouveau câble offrira ainsi à plus de vingt-cinq pays d'Afrique et d'Europe de l'ouest l'interconnexion au réseau mondial par des artères à haut débit.

Acquisitions, achats d'actions propres et cessions

- En février 2009, France Télécom, a procédé à une cession de fonds de commerce portant sur les sites Internet Topachat.com et Clust.com (sites spécialisés dans la vente en ligne de produits techniques tels que l'informatique, l'image et le son, et l'électroménager) et leurs activités.
- En mars 2009, France Télécom a procédé à l'acquisition de 1 200 000 actions propres pour 21 millions d'euros dans le cadre de son programme de rachat d'actions 2008, dont le descriptif a été publié le 28 mai 2008, et a procédé par la suite à la livraison de 10 262 398 actions dans le cadre du dénouement du plan d'attribution gratuite d'actions en France (voir note 7 de l'annexe aux comptes consolidés).
- En mars 2009, la Cour d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale, saisie par Orascom Telecom d'un désaccord avec France Télécom, a rendu une sentence par laquelle elle rejette les demandes d'Orascom Telecom et la condamne à transférer sa participation dans Mobinil à France Télécom (la participation de 20 % qu'Orascom Telecom détient directement dans ECMS, ainsi que le flottant d'ECMS, ne sont pas concernés par la sentence de la Cour d'arbitrage). Avec l'acquisition de la participation d'Orascom Telecom dans Mobinil, pour environ 530 millions d'euros, et une fois la sentence exécutée, France Télécom contrôlera seule le premier opérateur mobile égyptien.

Le 27 mai 2009, l'Autorité de marché égyptienne (CMA) a rejeté l'offre d'achat volontaire des titres ECMS détenus par les actionnaires minoritaires déposée par France Télécom au prix de 237 livres égyptiennes par action. France Télécom a fait appel de cette décision le 11 juin 2009. Parallèlement, le *Trading Committee* de la bourse égyptienne a informé France Télécom de sa décision de suspendre l'examen de la demande d'autorisation de transfert des titres Mobinil en application de la sentence arbitrale jusqu'à l'approbation par l'Autorité de marché égyptienne (CMA) d'une offre publique d'achat sur les actions ECMS.

Suite à l'annonce de France Télécom du 31 mai 2009 relatif aux accords intervenus avec des actionnaires minoritaires d'ECMS souhaitant céder leur participation dans ECMS à France Télécom pour un prix de 230 livres égyptiennes par action, France Télécom a dû, conformément au droit égyptien, déposer un projet d'offre publique d'acquisition de l'intégralité du capital d'ECMS, afin d'offrir les mêmes conditions de sortie à tous les actionnaires d'ECMS. Ce projet a pourtant été rejeté par les autorités de marché. France Télécom va interjeter appel de cette décision de rejet (voir note 8 de l'annexe aux comptes consolidés).

- En avril 2009, France Télécom et l'Etat sénégalais ont signé un protocole d'accord concernant l'acquisition par France Télécom de 9,87 % du capital de Sonatel pour 209 millions d'euros sur la base d'un prix par action après distribution de dividendes et distribution exceptionnelle. A l'issue de cette transaction, le pourcentage d'intérêt de France Télécom dans Sonatel serait porté de 42,3 % à 52,2 %, l'Etat sénégalais restant le deuxième actionnaire de Sonatel avec 17,3 % du capital. En mai 2009, l'Etat sénégalais a annoncé qu'il ne poursuivrait pas la vente. Cette annonce compromet la réalisation de l'accord signé par France Télécom et l'Etat sénégalais en avril 2009.

- En avril 2009, France Télécom a acquis une participation complémentaire de 18,2 % dans FT España, portant ainsi sa participation de 81,6 % à 99,85 %. Les actionnaires minoritaires ont accepté de mettre fin à l'ensemble des engagements entre les parties et de céder leur participation pour 1 379 millions d'euros. Selon les termes de l'accord, l'instrument de liquidité qui figurait dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008 pour 810 millions d'euros est éteint (voir notes 2, 6 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés).
- En juin 2009, le gouvernement tunisien a annoncé qu'il avait choisi le consortium formé par France Télécom, Investec et Divona Telecom, pour l'acquisition de la troisième licence de téléphonie fixe et mobile (2G et 3G). Cette licence globale permettra à France Télécom et à ses associés de contribuer au développement de l'Internet dans ce pays et de proposer les premiers services de télécommunication mobiles 3G en Tunisie sous la marque Orange. Le lancement des activités commerciales est prévu début 2010. Dans le cadre de cette attribution, France Télécom s'est engagé à souscrire, à hauteur de 174 millions de dinars tunisiens (92 millions d'euros au 30 juin 2009), à une augmentation de capital de Divona Telecom qui lui permettra de détenir 49 % du capital de la société. Le reste du capital de Divona Telecom, soit 51 %, sera détenu par Investec. Par ailleurs, France Télécom s'est engagé à financer, à concurrence de sa quote-part de 49 % dans le capital de la société, le plan d'affaires d'une durée de 6 ans remis dans le cadre de l'appel d'offres. Le montant maximum de cet engagement s'élève à 220 millions de dinars (116 millions d'euros au 30 juin 2009) (voir note 8 de l'annexe aux comptes consolidés).
- En juin 2009, France Télécom a signé un contrat de cession d'actifs portant sur l'adresse Internet (l'URL), la marque et certains contrats et droits de propriété intellectuelle d'Alapage (site Internet spécialisé dans la vente en ligne de produits culturels) exploités jusqu'alors par France Télécom.

Emissions d'emprunts obligataires

- En janvier 2009, France Télécom a réalisé le placement d'un emprunt obligataire de 1 milliard d'euros à échéance 2014 portant intérêt au taux de 5 %.
- En février 2009, France Télécom a réalisé le placement d'un emprunt obligataire de 500 millions de francs suisses à échéance 2013 portant intérêt au taux de 3,375 %.
- En mai 2009, France Télécom a réalisé le placement d'un emprunt obligataire de 750 millions de livres sterling à échéance 2016 portant intérêt au taux de 5 %.
- En juin 2009, France Télécom a réalisé le placement d'un emprunt obligataire aux Etats-Unis de 2,5 milliards de dollars américains en deux tranches, une tranche de 1,25 milliard de dollars américains à échéance 2014 portant intérêt au taux de 4,375 %, et une tranche de 1,25 milliard de dollars américains à échéance 2019 portant intérêt au taux de 5,375 %. La réception des fonds est intervenue en juillet 2009 (voir note 10 de l'annexe aux comptes consolidés).

Dividendes

- Le 26 mai 2009, l'Assemblée générale de France Télécom a décidé de verser aux actionnaires un dividende de 1,40 euro par action au titre de l'exercice 2008. Compte tenu de l'acompte sur dividende de 0,60 euro par action, mis en paiement le 11 septembre 2008 pour 1 563 millions d'euros, la distribution intervenue le 30 juin 2009 s'élevait à 0,80 euro par action représentant 2 091 millions d'euros. Ce versement a donné lieu à un décaissement de 1 553 millions d'euros et à un paiement en actions de 538 millions d'euros, les actionnaires pouvant opter à hauteur de 50 % du solde de l'acompte sur dividende, soit 0,40 euro par action, pour un paiement en actions (voir note 7 de l'annexe aux comptes consolidés).

2.1.5 Information sur les tendances et principaux risques et incertitudes

Le Groupe confirme l'objectif de stabilité du cash-flow organique au niveau réalisé en 2008, soit 8,0 milliards d'euros (hors acquisition éventuelle de nouvelles fréquences pour les services mobiles).

Les dernières prévisions économiques du Fonds Monétaire International (FMI) conduisent à une évolution moyenne du Produit Intérieur Brut (PIB) sur le périmètre d'activité du Groupe estimée en recul de 2,6 % au second semestre 2009 après une baisse de 2,9 % au premier semestre.

Au second semestre 2009, l'impact des mesures réglementaires sur le chiffre d'affaires du Groupe devrait être deux fois supérieur à l'impact sur le premier semestre compte tenu des nombreuses baisses de prix des terminaisons d'appel mobile qui vont être mises en place, notamment en France (baisse de 30 %), en Pologne (baisse de 23 %) et en Espagne (baisse de 11 %).

Hors impact des mesures réglementaires, le niveau d'activité au second semestre 2009 devrait être légèrement en retrait, compte tenu de l'évolution du PIB et des indicateurs de consommation sur le périmètre d'activité du Groupe.

Afin de continuer à limiter l'érosion du ratio d'EBITDA rapporté au chiffre d'affaires et à faire face à des mesures réglementaires plus contraignantes, les plans d'actions mis en place au premier trimestre 2009 seront poursuivis, en particulier :

- les plans de contingentement visant à réduire les dépenses,
- et la montée en puissance du plan de transformation Orange 2012.

Le ratio d'investissements corporels et incorporels hors licences rapportés au chiffre d'affaires sera plus élevé au second semestre 2009 qu'au premier semestre en raison de la saisonnalité habituelle des dépenses d'investissement, mais le niveau des plans de contingentement restera comparable à celui du premier semestre.

Enfin, le Groupe va poursuivre sa politique de désendettement avec un ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA inférieur à 2 afin de préserver son indépendance et sa flexibilité. Le Groupe conservera un taux de distribution supérieur ou égal à 45 % du cash-flow organique, tout en maintenant une position de liquidité importante.

Le Conseil d'Administration a décidé le 29 juillet 2009 le versement d'un acompte sur le dividende ordinaire de l'exercice en cours, sur la base des résultats du premier semestre 2009. Cet acompte sera de 0,60 euro par action et sera payé le 2 septembre 2009. La date de détachement de l'acompte sur dividende est fixée au 27 août 2009 post clôture.

Par nature, l'atteinte de ces objectifs est soumise à de nombreux risques et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les objectifs énoncés et les réalisations effectives. Les risques les plus importants sont exposés dans la section 4 "Facteurs de risque" du document de référence 2008. Cette analyse des principaux risques reste valable à la date de publication du présent rapport pour l'appréciation des risques et incertitudes majeurs du second semestre 2009.

2.2 ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT ET DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU GROUPE

2.2.1 Du chiffre d'affaires à l'EBITDA du Groupe

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	25 458	25 581	26 304	(0,5) %	(3,2) %
Achats externes ⁽²⁾	(11 082)	(10 859)	(11 263)	2,1 %	(1,6) %
Autres produits et charges opérationnels ⁽²⁾	(954)	(958)	(965)	(0,5) %	(1,1) %
Charges de personnel ⁽²⁾	(4 487)	(4 501)	(4 588)	(0,3) %	(2,2) %
Résultat de cession d'actifs	(18)	7	10	ns	ns
Coût des restructurations	(118)	(201)	(202)	(41,3) %	(41,5) %
Résultat des entités mises en équivalence	22	(11)	(6)	ns	ns
EBITDA	8 821	9 058	9 290	(2,6) %	(5,0) %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	34,7 %	35,4 %	35,3 %	-	-

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

(2) Voir section 2.5.6 "Glossaire financier".

2.2.1.1 Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
France	11 840	11 661	11 694	1,5 %	1,2 %
Royaume-Uni	2 541	2 609	3 008	(2,6) %	(15,5) %
Espagne	1 920	2 017	2 017	(4,8) %	(4,8) %
Pologne	1 900	2 023	2 594	(6,1) %	(26,7) %
Reste du monde	4 112	4 121	3 926	(0,2) %	4,7 %
Entreprises	3 836	3 904	3 842	(1,7) %	(0,2) %
Opérateurs internationaux & Services partagés	688	609	612	12,9 %	12,3 %
Eliminations	(1 379)	(1 363)	(1 389)	-	-
TOTAL GROUPE	25 458	25 581	26 304	(0,5) %	(3,2) %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

Évolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe France Télécom s'établit à 25 458 millions d'euros au premier semestre 2009, en baisse de 3,2 % en données historiques et de 0,5 % en données à base comparable par rapport au premier semestre 2008.

En **données historiques**, la diminution de 3,2 % du chiffre d'affaires du Groupe entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, soit une baisse de 846 millions d'euros, s'explique principalement :

- par l'effet négatif des variations de change, soit 755 millions d'euros entre les deux périodes, compte tenu essentiellement de la dépréciation du zloty polonais (566 millions d'euros) et de la livre sterling (405 millions d'euros) par rapport à l'euro, en partie compensée par l'appréciation du dollar américain (78 millions d'euros) et de la livre égyptienne (46 millions d'euros) par rapport à l'euro ;
- partiellement contrebalancé par l'effet favorable des variations de périmètre et autres variations, qui s'établit à 32 millions d'euros entre les deux périodes. Les variations de périmètre et autres variations comprennent principalement la consolidation de Telkom Kenya le 1^{er} octobre 2008 suite à son acquisition le 21 décembre 2007 (56 millions d'euros), et, en sens inverse, la cession des sites Internet Topachat.com et Clust.com et de leurs activités le 27 février 2009 (19 millions d'euros).

En **données à base comparable**, la baisse du chiffre d'affaires du Groupe est limitée à 0,5 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, soit une diminution de 123 millions d'euros. Comme annoncé, cette évolution reste meilleure que l'évolution moyenne du Produit Intérieur Brut (PIB) des zones géographiques correspondant au périmètre d'activité du Groupe, estimée en recul de 2,9 % entre les deux semestres.

Entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, la diminution du chiffre d'affaires en données à base comparable est particulièrement marquée en Pologne (en baisse de 6,1 %, soit 123 millions d'euros) et en Espagne (en retrait de 4,8 %, soit 97 millions d'euros), principalement dans les activités mobiles. Le tassement de l'activité est moins important au Royaume-Uni (en recul de 2,6 %, soit 68 millions d'euros) et pour les services aux Entreprises (en baisse de 1,7 %, soit 68 millions d'euros). Dans un contexte économique dégradé, ces évolutions sont en partie compensées i) par la bonne résistance des activités en France, dont le chiffre d'affaires augmente de 1,5 %, soit 179 millions d'euros, en raison du dynamisme des services mobiles, et ii) dans une moindre mesure, par la progression de 12,9 %, soit 79 millions d'euros, du chiffre d'affaires des services aux Opérateurs internationaux & Services partagés, tirée en grande partie par la croissance des services de transit internationaux.

En données à base comparable, le chiffre d'affaires du Reste du monde diminue de 0,2 %, soit 9 millions d'euros, entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009. Cette évolution est liée au recul significatif du chiffre d'affaires en Europe de l'Est (principalement en Roumanie, en baisse de 15,4 %, soit 97 millions d'euros), en partie compensée par la croissance soutenue du chiffre d'affaires en Egypte (en hausse de 11,1 %, soit 50 millions d'euros) et dans plusieurs pays d'Afrique.

Évolution du nombre de clients

En **données historiques**, le nombre de clients du groupe France Télécom pour les sociétés contrôlées s'établit à 186,0 millions au 30 juin 2009, en progression de 6,6 % par rapport au 30 juin 2008. Le nombre de clients supplémentaires entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009 s'élève ainsi à 11,5 millions pour le Groupe.

Avec 125,5 millions de clients au 30 juin 2009, le nombre de clients de la téléphonie mobile augmente de 9,7 % par rapport au 30 juin 2008, soit 11,1 millions de clients supplémentaires. La progression du nombre de clients avec forfaits reste soutenue, avec une

hausse de 7,9 % entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009. Au 30 juin 2009, le nombre de clients avec forfaits représente 37,3 % du nombre total de clients de la téléphonie mobile. Le nombre de clients haut débit mobile 3G a fortement progressé, avec 21,7 millions de clients au 30 juin 2009, contre 13,4 millions au 30 juin 2008, soit une croissance de 61,7 %.

Le nombre de clients de la téléphonie fixe s'élève à 46,4 millions au 30 juin 2009, en recul de 0,5 % par rapport au 30 juin 2008 (soit 0,2 million de clients en moins).

Le nombre de clients haut débit ADSL est également en progression rapide, s'établissant à 13,3 millions au 30 juin 2009, contre 12,4 millions au 30 juin 2008, soit une hausse de 7,1 %. Les offres multiservices ADSL poursuivent leur développement avec, en particulier, la télévision numérique (ADSL et satellite) dont le nombre de clients s'élève à 2,7 millions au 30 juin 2009, soit une hausse de 73,9 % entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009. Le développement des services de Voix sur IP est également important avec 7,1 millions de clients au 30 juin 2009, en progression de 25,4 % entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009. Par ailleurs, le nombre de Livebox s'élève à 8,4 millions au 30 juin 2009, soit une croissance de 17,0 % entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009.

En **données à base comparable**, le nombre de clients du groupe France Télécom pour les sociétés contrôlées progresse de 6,3 % entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009. Par rapport au 30 juin 2008, le nombre de clients de la téléphonie mobile et d'Internet progresse respectivement de 9,7 % et 4,2 % au 30 juin 2009 tandis que le nombre de clients de la téléphonie fixe est en retrait de 1,5 % sur la même période.

2.2.1.2 Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles comprises dans la détermination de l'EBITDA (également désignées ci-après OPEX, voir section 2.5.6 "Glossaire financier") s'établissent à 16 637 millions d'euros au premier semestre 2009. Rapportées au chiffre d'affaires, les charges opérationnelles comprises dans la détermination de l'EBITDA sont en hausse de 0,6 point par rapport au premier semestre 2008 en données historiques, et de 0,7 point en données à base comparable, à 65,3 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2009.

2.2.1.2.1 Achats externes

Les achats externes (voir section 2.5.6 "Glossaire financier") s'élèvent à 11 082 millions d'euros au premier semestre 2009, soit 43,5 % du chiffre d'affaires. Entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, les achats externes rapportés au chiffre d'affaires sont en hausse de 0,7 point en données historiques et de 1,1 point en données à base comparable.

	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽²⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
ACHATS EXTERNES⁽¹⁾ (en millions d'euros)					
Charges commerciales et achats de contenus ⁽¹⁾	(3 909)	(3 817)	(3 995)	2,4 %	(2,1) %
Achats et reversements aux opérateurs	(3 809)	(3 727)	(3 861)	2,2 %	(1,3) %
Autres charges de réseaux et charges informatiques ⁽¹⁾	(1 436)	(1 406)	(1 436)	2,2 %	-
Autres achats externes ⁽¹⁾	(1 928)	(1 909)	(1 971)	0,9 %	(2,2) %
TOTAL GROUPE	(11 082)	(10 859)	(11 263)	2,1 %	(1,6) %
En % du chiffre d'affaires	43,5 %	42,4 %	42,8 %	-	-

(1) Voir section 2.5.6 "Glossaire financier".

(2) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

En **données historiques**, les achats externes sont en baisse de 1,6 %, soit 181 millions d'euros, entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009. Entre les deux périodes, cette diminution des achats externes résulte essentiellement i) de l'effet des variations de change qui représente 412 millions d'euros, ii) en partie compensé par l'impact des variations de périmètre et autres variations, soit 8 millions d'euros.

En **données à base comparable**, les achats externes augmentent de 2,1 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, soit une hausse de 223 millions d'euros. Entre les deux périodes, la croissance des achats externes s'explique :

- par l'augmentation de 2,4 %, soit 92 millions d'euros, des charges commerciales et achats de contenus (voir section 2.5.6 "Glossaire financier"). Le ratio de charges commerciales et achats de contenus rapportées au chiffre d'affaires est en augmentation de 0,5 point entre les deux périodes (15,4 % au premier semestre 2009 contre 14,9 % au premier semestre 2008). Cette évolution est liée aux achats de contenus, notamment pour les chaînes de télévision d'Orange sport et d'Orange cinéma séries dont les activités ont débuté au cours du second semestre 2008. Les charges commerciales sont quant à elles en baisse, en lien avec le recul de l'activité ;

- par la hausse de 2,2 %, soit 82 millions d'euros, des achats et reversements aux opérateurs, reflétant notamment l'accroissement de l'activité de téléphonie mobile. Rapportée au chiffre d'affaires, la part des achats et reversements aux opérateurs augmente de 0,4 point, passant de 14,6 % au premier semestre 2008 à 15,0 % au premier semestre 2009. Cette progression reflète en particulier i) le développement des offres d'abondance pour les services de voix et de messages texte (SMS), en particulier en France et en Belgique, ii) partiellement contrebalancé par le recul des usages en Espagne et en Pologne et par la baisse des prix des terminaisons d'appel ;
- par la progression de 2,2 %, soit 30 millions d'euros, des autres charges de réseau et charges informatiques (voir section 2.5.6 "Glossaire financier"). La part des autres charges de réseau et charges informatiques dans le chiffre d'affaires s'établit à 5,6 % au premier semestre 2009, soit une hausse limitée à 0,1 point par rapport au premier semestre 2008. Cette évolution s'explique par l'augmentation des charges de sous-traitance d'exploitation et de maintenance technique, principalement i) dans le Reste du monde, compte tenu en particulier des dépenses liées aux nouvelles opérations en Afrique, et ii) en France, avec notamment les dépenses supplémentaires occasionnées par la tempête de janvier 2009 dans le Sud-ouest ;
- et par l'augmentation de 0,9 %, soit 19 millions d'euros, des autres achats externes (voir section 2.5.6 "Glossaire financier"), qui s'explique en grande partie par la hausse des charges immobilières, essentiellement en Pologne et dans le Reste du monde. Par rapport au chiffre d'affaires, les autres achats externes sont en hausse de 0,1 point entre les deux périodes, à 7,6 % au premier semestre 2009.

2.2.1.2.2 Autres produits et charges opérationnels

Au premier semestre 2009, les autres charges opérationnelles (nettes des autres produits opérationnels, voir section 2.5.6 "Glossaire financier") s'élèvent à 954 millions d'euros, soit 3,7 % du chiffre d'affaires. Entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, les autres charges opérationnelles (nettes des autres produits opérationnels) diminuent de 1,1 % en données historiques et de 0,5 % en données à base comparable.

En **données historiques**, les autres charges opérationnelles (nettes des autres produits opérationnels) diminuent de 11 millions d'euros. Entre les deux périodes, cette baisse intègre des facteurs de diminution des autres charges opérationnelles (nettes des autres produits opérationnels), notamment i) l'effet des variations de change qui représente 18 millions d'euros, ii) en partie compensé par l'impact des variations de périmètre et autres variations, soit 12 millions d'euros.

En **données à base comparable**, les autres charges opérationnelles (nettes des autres produits opérationnels) baissent de 4 millions d'euros entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, l'augmentation des autres charges opérationnelles étant plus que compensée par la progression des autres produits opérationnels. Entre les deux périodes, les autres charges opérationnelles progressent essentiellement en raison de l'augmentation des impôts et taxes, liée principalement i) à l'entrée en vigueur en France de la taxe sur les services fournis par les opérateurs de communications électroniques (taxe audiovisuelle de 0,9 % du chiffre d'affaires), et ii) à l'augmentation de la taxe professionnelle. En sens inverse, la hausse des autres produits opérationnels entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 comprend notamment l'augmentation de crédits d'impôt relatifs à la recherche et à l'apprentissage.

2.2.1.2.3 Charges de personnel

Entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, les charges de personnel (voir section 2.5.6 "Glossaire financier") rapportées au chiffre d'affaires sont en hausse limitée de 0,2 point en données historiques et sont stables en données à base comparable, s'établissant à 17,6 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2009.

	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽²⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
CHARGES DE PERSONNEL ⁽¹⁾ <i>(en millions d'euros)</i>					
Salaires et charges	(4 313)	(4 315)	(4 401)	(0,0) %	(2,0) %
Participation des salariés	(145)	(145)	(146)	(0,1) %	(0,3) %
Rémunération en actions	(29)	(41)	(41)	(29,9) %	(30,2) %
TOTAL GROUPE	(4 487)	(4 501)	(4 588)	(0,3) %	(2,2) %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>17,6 %</i>	<i>17,6 %</i>	<i>17,4 %</i>	-	-

(1) Voir section 2.5.6 "Glossaire financier".

(2) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

Salaires et charges

	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
SALAIRES ET CHARGES – EFFECTIFS					
Salaires et charges⁽³⁾					
France Télécom S.A.	(2 741)	(2 767)	(2 761)	(0,9) %	(0,8) %
Filiales en France	(270)	(254)	(257)	6,3 %	5,2 %
Filiales internationales	(1 302)	(1 294)	(1 383)	0,7 %	(5,8) %
TOTAL GROUPE	(4 313)	(4 315)	(4 401)	(0,0) %	(2,0) %
Nombre moyen d'employés (équivalent temps plein)⁽²⁾					
France Télécom S.A.	90 876	94 020	93 946	(3,3) %	(3,3) %
Filiales en France	7 668	7 564	7 614	1,4 %	0,7 %
Filiales internationales	81 489	81 406	78 812	0,1 %	3,4 %
TOTAL GROUPE	180 033	182 990	180 372	(1,6) %	(0,2) %
Nombre d'employés (effectifs actifs fin de période)⁽²⁾					
France Télécom S.A.	93 489	96 673	96 599	(3,3) %	(3,2) %
Filiales en France	7 788	7 692	7 753	1,2 %	0,4 %
Filiales internationales	82 621	83 834	80 750	(1,4) %	2,3 %
TOTAL GROUPE	183 898	188 199	185 102	(2,3) %	(0,7) %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

(2) Voir section 2.5.6 "Glossaire financier".

(3) En millions d'euros.

En **données historiques**, les salaires et charges diminuent de 2,0 %, soit 88 millions d'euros, entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, s'établissant à 4 313 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 4 401 millions d'euros au premier semestre 2008. Entre les deux périodes, cette baisse des salaires et charges s'explique en majeure partie par i) l'effet des variations de change qui représente 98 millions d'euros, ii) en partie compensé par l'impact des variations de périmètre et autres variations, soit 12 millions d'euros.

En **données à base comparable**, les salaires et charges sont stables entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, et représentent 4 313 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette stabilité des salaires et charges est la résultante i) d'une hausse de 1,7 % au titre de l'évolution du coût unitaire moyen, totalement compensée ii) par la diminution de 1,6 % au titre de l'effet volume, liée à la baisse du nombre moyen d'employés (équivalent temps plein, voir section 2.5.6 "Glossaire financier"), soit 2 957 personnes en moins, principalement en France et en Pologne, et iii) par une baisse de 0,1 % au titre de l'effet de structure, traduisant l'écart entre le coût moyen et le coût réel constaté sur les flux d'entrées et de sorties du Groupe.

Participation des salariés

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, la charge de participation des salariés est globalement stable entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, à 145 millions d'euros au premier semestre 2009.

Rémunération en actions

La charge de rémunération en actions s'élève à 29 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 41 millions d'euros au premier semestre 2009 en **données historiques** comme en **données à base comparable**, soit une diminution de 12 millions d'euros.

2.2.1.2.4 Résultat de cession d'actifs

Au premier semestre 2009, le résultat de cession d'actifs est une moins-value de 18 millions d'euros, contre une plus-value de 10 millions d'euros en données historiques (7 millions d'euros en données à base comparable) au premier semestre 2008.

2.2.1.2.5 Coût des restructurations

	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
COÛT DES RESTRUCTURATIONS (en millions d'euros)					
Coûts de mobilité vers la sphère publique en France	(28)	(43)	(43)	(34,9) %	(34,9) %
Autres coûts de restructuration	(90)	(134)	(135)	(32,8) %	(33,3) %
France Télécom S.A.	(48)	(77)	(77)	(37,7) %	(37,7) %
Orange au Royaume-Uni	(13)	(24)	(28)	(45,8) %	(53,6) %
FT España	-	(21)	(21)	-	-
Autres	(29)	(12)	(9)	141,7 %	ns
Congés de fin de carrière en France	-	(24)	(24)	-	-
TOTAL GROUPE	(118)	(201)	(202)	(41,3) %	(41,5) %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

2.2.1.2.6 Résultat des entités mises en équivalence

	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
RESULTAT DES ENTITES MISES EN EQUIVALENCE (en millions d'euros)					
Compagnie Européenne de Téléphonie (CET) (société détenant Photo Station et Photo Service)	(14)	(15)	(11)	(6,7) %	27,3 %
Sonaecom ⁽²⁾	39	4	4	ns	ns
Autres	(3)	-	1	-	ns
TOTAL GROUPE	22	(11)	(6)	NS	NS

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

(2) Au premier semestre 2009, reprise de dépréciation à hauteur de 36 millions d'euros.

2.2.1.3 EBITDA

Le ratio d'EBITDA rapporté au chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 34,7 % au premier semestre 2009, en baisse par rapport au premier semestre 2008 de 0,6 point en données historiques, et de 0,7 point en données à base comparable.

	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
EBITDA (en millions d'euros)					
France	4 913	4 958	4 975	(0,9) %	(1,2) %
Royaume-Uni	499	518	619	(3,6) %	(19,4) %
Espagne	349	273	273	28,2 %	28,2 %
Pologne	721	893	1 142	(19,2) %	(36,8) %
Reste du monde	1 677	1 738	1 674	(3,5) %	0,2 %
Entreprises	781	789	726	(1,0) %	7,6 %
Opérateurs internationaux & Services partagés	(119)	(111)	(119)	(7,2) %	(1,4) %
TOTAL GROUPE	8 821	9 058	9 290	(2,6) %	(5,0) %
En % du chiffre d'affaires	34,7 %	35,4 %	35,3 %	-	-

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

En **données historiques**, l'EBITDA du groupe France Télécom est en baisse de 5,0 % par rapport au premier semestre 2008, soit 469 millions d'euros, à 8 821 millions d'euros au premier semestre 2009. Entre les deux périodes, la baisse de l'EBITDA résulte en grande partie :

- de l'effet négatif des variations de change qui s'établit à 225 millions d'euros, compte tenu essentiellement de la dépréciation du zloty polonais (250 millions d'euros) et de la livre sterling (93 millions d'euros) par rapport à l'euro, en partie contrebalancé par l'appréciation du dollar américain (40 millions d'euros) et de la livre égyptienne (20 millions d'euros) par rapport à l'euro ;

- et, dans une moindre mesure, de l'impact défavorable des variations de périmètre et autres variations, qui représente 7 millions d'euros.

En **données à base comparable**, l'EBITDA du groupe France Télécom diminue de 2,6 %, soit 237 millions d'euros, passant de 9 058 millions d'euros au premier semestre 2008 à 8 821 millions d'euros au premier semestre 2009. Entre les deux périodes, cette baisse s'explique principalement :

- par la baisse de 0,5 % du chiffre d'affaires, soit 123 millions d'euros, en raison essentiellement du recul de l'activité en Pologne et en Espagne ;
- par l'augmentation de 2,4 % des charges commerciales et achats de contenus, soit 92 millions d'euros, liée à l'augmentation des achats de contenus, notamment pour les chaînes de télévision d'Orange sport et d'Orange cinéma séries dont les activités ont débuté au cours du second semestre 2008 ;
- par la hausse de 2,2 % des achats et reversements aux opérateurs, soit 82 millions d'euros, reflétant notamment le développement des offres d'abondance pour les services de voix et de messages texte (SMS), en particulier en France et en Belgique ;
- par la progression de 2,2 % des autres charges de réseau et charges informatiques, soit 30 millions d'euros, relative à l'augmentation des charges de sous-traitance d'exploitation et de maintenance technique ;
- par la diminution de 25 millions d'euros du résultat de cession d'actifs ;
- compensés en partie par i) la diminution de 83 millions d'euros du coût des restructurations, et ii) par l'amélioration de 33 millions d'euros du résultat des entités mises en équivalence relative essentiellement à la reprise de dépréciation des titres Sonaecom pour 36 millions d'euros.

Entre le premier et le second trimestre 2009, la poursuite des actions d'adaptation des offres et de la structure de coûts du Groupe à l'évolution du contexte économique a permis d'améliorer le ratio d'EBITDA rapporté au chiffre d'affaires du Groupe, celui-ci passant de 33,9 % au premier trimestre 2009 à 35,4 % au second trimestre 2009, soit une progression de 1,5 point.

2.2.2 De l'EBITDA au résultat d'exploitation du Groupe

	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
(en millions d'euros)					
EBITDA	8 821	9 058	9 290	(2,6) %	(5,0) %
Dotation aux amortissements	(3 598)	(3 689)	(3 841)	(2,4) %	(6,3) %
Perte de valeur des immobilisations	(14)	16	22	ns	ns
Résultat d'exploitation	5 209	5 385	5 471	(3,3) %	(4,8) %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

Dotation aux amortissements

	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS					
(en millions d'euros)					
France	(1 098)	(1 204)	(1 205)	(8,9) %	(8,9) %
Royaume-Uni	(412)	(406)	(454)	1,5 %	(9,3) %
Espagne	(523)	(537)	(537)	(2,4) %	(2,4) %
Pologne	(471)	(482)	(619)	(2,2) %	(23,7) %
Reste du monde	(599)	(623)	(591)	(3,9) %	1,4 %
Entreprises	(178)	(180)	(178)	(0,8) %	0,1 %
Opérateurs internationaux & Services partagés	(317)	(257)	(257)	23,3 %	23,4 %
TOTAL GROUPE	(3 598)	(3 689)	(3 841)	(2,4) %	(6,3) %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

En **données historiques**, la dotation aux amortissements diminue de 6,3 %, soit 243 millions d'euros, entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009. Entre les deux périodes, cette baisse de la dotation aux amortissements résulte principalement i) de l'effet des variations de change qui s'établit à 162 millions d'euros, ii) compensé en partie par l'impact des variations de périmètre et autres variations, qui représente 9 millions d'euros.

En **données à base comparable**, la dotation aux amortissements est en baisse de 2,4 %, soit 91 millions d'euros, entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, et s'établit à 3 598 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette baisse résulte essentiellement :

- de la fin de l'amortissement de certaines immobilisations relatives aux activités de téléphonie fixe et mobile en France entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 ;
- partiellement contrebalancé par l'amortissement croissant des récents investissements réalisés dans le domaine de l'innovation (concernant notamment les plateformes de services clients relatives aux technologies récentes de Voix sur IP et de télévision) d'Opérateurs internationaux & Services partagés.

Perte de valeur

Au premier semestre 2009, la perte de valeur des immobilisations s'élève à 14 millions d'euros, contre un produit de 22 millions d'euros en données historiques (16 millions d'euros en données à base comparable) au premier semestre 2008. Aucune perte de valeur des écarts d'acquisition n'a été enregistrée dans le résultat du Groupe au premier semestre 2009, à l'instar du premier semestre 2008 (voir note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

Résultat d'exploitation

En **données historiques**, le résultat d'exploitation du groupe France Télécom s'élève à 5 209 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 5 471 millions d'euros au premier semestre 2008, soit une baisse de 4,8 % représentant 262 millions d'euros. Entre les deux périodes, cette baisse intègre des facteurs de diminution du résultat d'exploitation, notamment i) l'effet des variations de change qui s'établit à 69 millions d'euros, ii) ainsi que, dans une moindre mesure, l'impact des variations de périmètre et autres variations, qui représente 17 millions d'euros.

En **données à base comparable**, le résultat d'exploitation du groupe France Télécom passe de 5 385 millions d'euros au premier semestre 2008 à 5 209 millions d'euros au premier semestre 2009, soit une diminution de 3,3 % (176 millions d'euros), imputable à la baisse de l'EBITDA (237 millions d'euros), et dans une moindre mesure, à l'augmentation de la perte de valeur des immobilisations (30 millions d'euros), partiellement compensées par la baisse de la dotation aux amortissements (91 millions d'euros).

2.2.3 Du résultat d'exploitation au résultat net du Groupe

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2009	2008 données historiques
Résultat d'exploitation	5 209	5 471
Charges financières nettes	(1 076)	(1 156)
Gain (perte) de change	(3)	4
Effet d'actualisation	(58)	(57)
Résultat financier	(1 137)	(1 209)
Impôt sur les sociétés	(1 269)	(1 266)
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 803	2 996
Résultat net attribuable aux actionnaires de France Télécom S.A.	2 559	2 675
Intérêts minoritaires	244	321

2.2.3.1 Résultat financier

Le résultat financier représente une charge de 1 137 millions d'euros au premier semestre 2009, contre une charge de 1 209 millions d'euros au premier semestre 2008, soit un gain de 72 millions d'euros. Entre les deux périodes, cette amélioration résulte de la forte diminution des charges financières nettes, soit un impact positif de 80 millions d'euros, en partie contrebalancée par une légère dégradation du résultat de change (7 millions d'euros) et de l'effet d'actualisation (1 million d'euros). L'évolution de l'endettement financier net du groupe France Télécom est décrite dans la section 2.4.2 "Endettement financier".

INDICATEURS RELATIFS AUX CHARGES FINANCIERES NETTES

(en millions d'euros)	2009	Semestres clos le 30 juin	
		2008 données historiques	Ecart données historiques
Charges financières nettes	(1 076)	(1 156)	80
Endettement financier net en fin de période ⁽¹⁾	34 734	38 204	(3 470)
Encours moyen de l'endettement financier net sur la période	33 019	34 927	(1 908)
Coût moyen pondéré de l'endettement financier net	6,61 %	6,41 %	-

(1) Voir section 2.5.6 "Glossaire financier" et note 6 de l'annexe aux comptes consolidés.

Le coût moyen pondéré de l'endettement financier net est calculé en rapportant les charges financières nettes, diminuées des éléments exceptionnels et non courants, à l'encours moyen calculé à partir de l'endettement financier net retraité des montants ne donnant pas lieu à intérêts tels que les intérêts courus non échus et les dettes liées aux engagements d'achat d'intérêts minoritaires.

EVOLUTION DES CHARGES FINANCIERES NETTES

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin
Charges financières nettes du premier semestre 2008 (données historiques)	(1 156)
Diminution de l'encours moyen de l'endettement financier net	61
Variation de la juste valeur de la garantie de prix donnée aux actionnaires minoritaires de FT España au premier semestre 2008 (extinction de la garantie de prix au premier semestre 2009) ⁽¹⁾	44
Augmentation du coût moyen pondéré de l'endettement financier net	(33)
Autres éléments	8
Charges financières nettes du premier semestre 2009	(1 076)

(1) Voir notes 2, 6 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés.

2.2.3.2 Impôt sur les sociétés

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2009	2008 données historiques
IMPOT SUR LES SOCIETES⁽¹⁾		
Impôts courants	(373)	(360)
Impôts différés	(896)	(906)
TOTAL GROUPE	(1 269)	(1 266)

(1) Voir note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'impôt sur les sociétés représente une charge de 1 269 millions d'euros au premier semestre 2009, soit un montant sensiblement identique à la charge du premier semestre 2008 (1 266 millions d'euros). Le groupe d'intégration fiscale France a reconnu une charge d'impôts différés de 933 millions d'euros au premier semestre 2009, contre une charge de 1 081 millions d'euros au premier semestre 2008. La charge d'impôts courants du groupe d'intégration fiscale France est nulle au premier semestre 2009 (elle était de 13 millions d'euros au premier semestre 2008).

2.2.3.3 Résultat net de l'ensemble consolidé

Le résultat net de l'ensemble consolidé du groupe France Télécom s'établit à 2 803 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 2 996 millions d'euros au premier semestre 2008, soit une diminution de 193 millions d'euros. La baisse du résultat d'exploitation (262 millions d'euros), partiellement compensée par l'amélioration du résultat financier (72 millions d'euros), explique essentiellement cette diminution.

La part des intérêts minoritaires s'élève à 244 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 321 millions d'euros au premier semestre 2008. Après prise en compte de la part des intérêts minoritaires, le résultat net attribuable aux actionnaires de France Télécom S.A. passe de 2 675 millions d'euros au premier semestre 2008 à 2 559 millions d'euros au premier semestre 2009, soit une baisse de 116 millions d'euros.

2.2.4 Dépenses d'investissement du Groupe

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Investissements corporels incorporels⁽²⁾	2 540	-	3 482	-	(27,1) %
CAPEX	2 528	3 069	3 134	(17,6) %	(19,3) %
Licences de télécommunication	1	217	194	(99,4) %	(99,3) %
Investissements financés par location-financement	11	-	154	-	(92,9) %
Investissements financiers⁽³⁾	1 394	-	174	-	ns

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

(2) Voir "Informations par secteur opérationnel" des comptes consolidés.

(3) Voir section 2.5.6 "Glossaire financier".

2.2.4.1 Investissements corporels et incorporels hors licences

CAPEX (en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
France	964	1 087	1 087	(11,3) %	(11,3) %
Royaume-Uni	159	164	189	(2,9) %	(15,8) %
Espagne	182	247	247	(26,2) %	(26,2) %
Pologne	201	273	350	(26,5) %	(42,6) %
Reste du monde	590	657	621	(10,2) %	(5,0) %
Entreprises	138	158	157	(12,4) %	(12,1) %
Opérateurs internationaux & Services partagés	294	483	483	(39,2) %	(39,2) %
TOTAL GROUPE	2 528	3 069	3 134	(17,6) %	(19,3) %
En % du chiffre d'affaires	9,9 %	12,0 %	11,9 %	-	-

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

En **données historiques**, les investissements corporels et incorporels hors licences du groupe France Télécom diminuent de 19,3 %, soit 606 millions d'euros, entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009. Entre les deux périodes, cette baisse intègre des facteurs de diminution des dépenses d'investissement, notamment i) l'effet des variations de change qui représente 78 millions d'euros, ii) en partie compensé par l'impact des variations de périmètre et autres variations qui s'élève à 13 millions d'euros.

En **données à base comparable**, la baisse des investissements corporels et incorporels hors licences du groupe France Télécom atteint 17,6 %, soit 541 millions d'euros, entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009. Cette diminution s'explique notamment par l'opération spécifique de rachat de locaux techniques en France réalisée au premier semestre 2008. Ce programme d'acquisition d'actifs auprès de la Foncière des Régions (FdR) a représenté 163 millions d'euros au premier semestre 2008 (voir note 8 de l'annexe aux comptes consolidés). Hors opération spécifique de rachat de locaux techniques en France, la baisse des dépenses d'investissement entre les deux périodes représente 378 millions d'euros et résulte essentiellement :

- de la forte baisse des investissements dans les réseaux en France (81 millions d'euros), en Pologne (51 millions d'euros) et en Espagne (43 millions d'euros) ou d'importants investissements avaient déjà été réalisés les années précédentes, tant dans le déploiement des réseaux mobiles que dans le développement de l'Internet haut débit ;
- de la réduction de 67 millions d'euros des investissements dans les filiales internationales du Reste du monde. Cette baisse, qui concerne en premier lieu la Roumanie (en lien avec le ralentissement économique du pays), le Sénégal ainsi que Madagascar (en raison de la situation géopolitique actuelle du pays), est en grande partie compensée par les dépenses d'investissement réalisées dans les nouvelles opérations du Groupe, en particulier en Ouganda, au Kenya et en Arménie ;
- et du recul des investissements dans le domaine de l'informatique (43 millions d'euros) et des plateformes de services clients (30 millions d'euros).

In fine, le ratio d'investissements corporels et incorporels hors licences rapportés au chiffre d'affaires s'établit à 9,9 % au premier semestre 2009, contre 11,9 % en données historiques et 12,0 % en données à base comparable au premier semestre 2008.

2.2.4.2 Acquisitions de licences de télécommunication

ACQUISITIONS DE LICENCES DE TELECOMMUNICATION (en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin		2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
	2009	2008				
Egypte ⁽²⁾	-	214		192	-	-
Autres	1	3		2	(47,7) %	(46,8) %
TOTAL GROUPE	1	217		194	(99,4) %	(99,3) %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

(2) Montant actualisé de l'acquisition du premier spectre de fréquence de la licence UMTS de Mobinil en Egypte (société détenue à 71,25 %). L'acquisition du second spectre de fréquence de la licence UMTS interviendra en 2010.

2.2.4.3 Investissements financiers

Les investissements financiers (voir section 2.5.6 "Glossaire financier" et note 2 de l'annexe aux comptes consolidés) sont décrits dans la section 2.4.1.3 "Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement".

2.3 ANALYSE PAR SECTEUR OPERATIONNEL

Afin de refléter l'évolution de son organisation où le pays est le lieu de déploiement de sa stratégie d'opérateur intégré et de ses synergies, le groupe France Télécom a modifié au 1^{er} janvier 2009 son reporting interne, passant d'une analyse par métier à une analyse axée principalement sur la géographie (voir section 2. "Rapport de gestion du 1^{er} semestre 2009"). Les secteurs opérationnels présentés sont au nombre de sept :

- le secteur opérationnel "France" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe, services Internet et services aux opérateurs) en France ;
- le secteur opérationnel "Royaume-Uni" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe et services Internet) au Royaume-Uni ;
- le secteur opérationnel "Espagne" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe et services Internet) en Espagne ;
- le secteur opérationnel "Pologne" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe, services Internet et services aux opérateurs) en Pologne ;
- le secteur opérationnel "Reste du monde" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe, services Internet et services aux opérateurs) hors France, Royaume-Uni, Pologne et Espagne, à savoir principalement en Belgique, au Botswana, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Egypte, à l'île Maurice, en Jordanie, au Kenya, à Madagascar, au Mali, en Moldavie, au Sénégal, en République Dominicaine, en Roumanie, en Slovaquie et en Suisse ;
- le secteur opérationnel "Entreprises" regroupe les solutions et services de communication dédiés aux entreprises en France et dans le monde ;
- le secteur opérationnel "Opérateurs Internationaux & Services Partagés" (désigné ci-après "OI & SP") regroupe i) les activités de déploiement du réseau international et longue distance, l'activité de pose et de maintenance des câbles sous-marins ainsi que l'activité de vente et de services aux opérateurs internationaux, et ii) les services partagés qui hébergent les fonctions support et transverses de l'ensemble du Groupe ainsi que les nouveaux relais de croissance (Contenus, Santé, Publicité en ligne). Les services partagés sont en grande partie refacturés aux autres secteurs opérationnels à travers des redevances de marque, des prestations de services Groupe et des refacturations spécifiques au cas par cas.

Voir "Informations par secteur opérationnel" des comptes consolidés et note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin								Total Groupe
	France	Royaume- Uni	Espagne	Pologne	Reste du monde	Entre- prises	OI & SP	Elimi- nations	
2009									
Chiffre d'affaires	11 840	2 541	1 920	1 900	4 112	3 836	688	(1 379)	25 458
• externe	11 150	2 523	1 898	1 882	3 942	3 593	470	-	25 458
• inter-secteurs d'activité	690	18	22	18	170	243	218	(1 379)	-
Achats externes	(4 425)	(1 696)	(1 373)	(857)	(1 915)	(2 322)	(1 625)	3 131	(11 082)
Autres produits opérationnels	745	66	24	14	70	67	1 589	(2 288)	287
Autres charges opérationnelles	(886)	(196)	(128)	(73)	(228)	(83)	(183)	536	(1 241)
Charges de personnel	(2 296)	(195)	(91)	(266)	(356)	(702)	(581)	-	(4 487)
Résultat de cession d'actifs	(6)	(1)	(3)	3	-	-	(11)	-	(18)
Coût des restructurations	(44)	(20)	-	-	(6)	(15)	(33)	-	(118)
Résultat des entités mises en équivalence	(15)	-	-	-	-	-	37	-	22
EBITDA	4 913	499	349	721	1 677	781	(119)	-	8 821
Dotation aux amortissements	(1 098)	(412)	(523)	(471)	(599)	(178)	(317)	-	(3 598)
Perte de valeur des immobilisations	(3)	-	(1)	2	-	(8)	(4)	-	(14)
Résultat d'exploitation	3 812	87	(175)	252	1 078	595	(440)	-	5 209
CAPEX	964	159	182	201	590	138	294	-	2 528
Licences de télécommunication	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Nombre moyen d'employés	76 520	11 536	3 268	28 538	24 489	20 650	15 032	-	180 033
2008 – Données à base comparable ⁽¹⁾									
Chiffre d'affaires	11 661	2 609	2 017	2 023	4 121	3 904	609	(1 363)	25 581
• externe	10 952	2 582	1 988	2 007	3 971	3 684	397	-	25 581
• inter-secteurs d'activité	709	27	29	16	150	220	212	(1 363)	-
Achats externes	(4 197)	(1 722)	(1 488)	(826)	(1 863)	(2 408)	(1 409)	3 054	(10 859)
Autres produits opérationnels	755	5	1	25	41	80	1 535	(2 252)	190
Autres charges opérationnelles	(831)	(157)	(138)	(72)	(223)	(93)	(195)	561	(1 148)
Charges de personnel	(2 359)	(193)	(94)	(269)	(329)	(690)	(567)	-	(4 501)
Résultat de cession d'actifs	(2)	-	(4)	10	1	1	1	-	7
Coût des restructurations	(54)	(24)	(21)	2	(10)	(5)	(89)	-	(201)
Résultat des entités mises en équivalence	(15)	-	-	-	-	-	4	-	(11)
EBITDA	4 958	518	273	893	1 738	789	(111)	-	9 058
Dotation aux amortissements	(1 204)	(406)	(537)	(482)	(623)	(180)	(257)	-	(3 689)
Perte de valeur des immobilisations	-	-	2	20	-	(8)	2	-	16
Résultat d'exploitation	3 754	112	(262)	431	1 115	601	(366)	-	5 385
CAPEX	1 087	164	247	273	657	158	483	-	3 069
Licences de télécommunication	-	-	-	-	217	-	-	-	217
Nombre moyen d'employés	79 257	11 013	3 643	29 598	24 025	20 117	15 337	-	182 990

Semestres clos le 30 juin									
(en millions d'euros)	France	Royaume- Uni	Espagne	Pologne	Reste du monde	Entre- prises	OI & SP	Elimi- nations	Total Groupe
2008 – Données historiques									
Chiffre d'affaires	11 694	3 008	2 017	2 594	3 926	3 842	612	(1 389)	26 304
• externe	10 979	2 977	1 988	2 573	3 778	3 617	392	-	26 304
• inter-secteurs d'activité	715	31	29	21	148	225	220	(1 389)	-
Achats externes	(4 249)	(1 975)	(1 489)	(1 060)	(1 772)	(2 388)	(1 437)	3 107	(11 263)
Autres produits opérationnels	759	6	2	37	40	61	1 562	(2 265)	202
Autres charges opérationnelles	(833)	(169)	(138)	(93)	(206)	(93)	(182)	547	(1 167)
Charges de personnel	(2 329)	(222)	(94)	(350)	(307)	(692)	(594)	-	(4 588)
Résultat de cession d'actifs	(2)	(1)	(4)	12	1	1	3	-	10
Coût des restructurations	(54)	(28)	(21)	2	(8)	(5)	(88)	-	(202)
Résultat des entités mises en équivalence	(11)	-	-	-	-	-	5	-	(6)
EBITDA	4 975	619	273	1 142	1 674	726	(119)	-	9 290
Dotation aux amortissements	(1 205)	(454)	(537)	(619)	(591)	(178)	(257)	-	(3 841)
Perte de valeur des immobilisations	-	-	2	26	-	(8)	2	-	22
Résultat d'exploitation	3 770	165	(262)	549	1 083	540	(374)	-	5 471
CAPEX	1 087	189	247	350	621	157	483	-	3 134
Licences de télécommunication	-	-	-	-	194	-	-	-	194
Nombre moyen d'employés	78 386	11 013	3 643	30 088	21 009	20 142	16 091	-	180 372

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

2.3.1 France

Semestres clos le 30 juin					
FRANCE (en millions d'euros)	2009	2008	2008	Var. (%)	Var. (%)
		données à base comparable ⁽¹⁾	données historiques	données à base comparable ⁽¹⁾	données historiques
Chiffre d'affaires	11 840	11 661	11 694	1,5 %	1,2 %
EBITDA	4 913	4 958	4 975	(0,9) %	(1,2) %
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	<i>41,5 %</i>	<i>42,5 %</i>	<i>42,5 %</i>	-	-
Résultat d'exploitation	3 812	3 754	3 770	1,6 %	1,1 %
<i>Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires</i>	<i>32,2 %</i>	<i>32,2 %</i>	<i>32,2 %</i>	-	-
CAPEX	964	1 087	1 087	(11,3) %	(11,3) %
<i>CAPEX / Chiffre d'affaires</i>	<i>8,1 %</i>	<i>9,3 %</i>	<i>9,3 %</i>	-	-
Nombre moyen d'employés	76 520	79 257	78 386	(3,5) %	(2,4) %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

Le secteur opérationnel "France" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe, services Internet et services aux opérateurs) en France.

2.3.1.1 Chiffre d'affaires – France

En **données historiques**, le chiffre d'affaires de la France est en augmentation de 1,2 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 pour s'établir à 11 840 millions d'euros.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires de la France affiche une croissance de 1,5 % entre les deux périodes. Cette progression est portée par le dynamisme de l'activité mobile et Internet compensant la décroissance des activités téléphoniques commutées.

Services de communication personnels en France

En **données historiques** le chiffre d'affaires des services de communication personnels enregistre une croissance de 6,3 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des services de communication personnels en France progresse de 6,4 % entre les deux périodes. Cette progression est due :

- pour une large part, à la hausse du nombre total de clients, en progression de 4 % sur un an pour atteindre 25,3 millions de clients au 30 juin 2009, et à la progression de la part des forfaits dans le nombre total de clients qui s'établit à 68,5 % au 30 juin 2009 contre 66,5 % un an plus tôt ;
- à la croissance du chiffre d'affaires des services mobiles (voir section 2.5.6 "Glossaire financier"), liée au fort développement du chiffre d'affaires des services non-voix (voir section 2.5.6 "Glossaire financier"). Au premier semestre 2009, le chiffre d'affaires des services non-voix représentent 24,5 % du chiffre d'affaires des services mobiles, contre 20,5 % au premier semestre 2008 ;
- et dans une moindre mesure, à la forte croissance du chiffre d'affaires des équipements (voir section 2.5.6 "Glossaire financier"), tirée en partie par le lancement de l'iPhone 3G.

La consommation moyenne par client, l'AUPU (voir section 2.5.6 "Glossaire financier"), décroît de 1,5 % entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009.

Le chiffre d'affaires annuel moyen par client, l'ARPU (voir section 2.5.6 "Glossaire financier"), est en croissance de 1 % entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009, en raison essentiellement de l'augmentation des usages non-voix.

Services de communication résidentiels en France

En **données historiques**, le chiffre d'affaires des services de communication résidentiels en France décroît de 1,8 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des services de communication résidentiels en France affiche une décroissance de 1,5 % entre les deux périodes pour atteindre 7 073 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette légère baisse est expliquée ci-dessous à travers les trois composantes du chiffre d'affaires des services de communication résidentiels en France.

Services Grand Public

En **données à base comparable**, la stabilité du chiffre d'affaires des Services Grand Public, qui s'établit à 4 387 millions d'euros au premier semestre 2009, s'explique par la baisse récurrente des activités du Réseau Téléphonique Commuté (RTC) compensée par le développement rapide des services haut débit ADSL. L'ARPU des Services fixes Grand Public (voir section 2.5.6 "Glossaire financier") est en augmentation sensible, passant de 32,20 euros au 30 juin 2008 à 33,60 euros au 30 juin 2009. Entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, l'évolution du chiffre d'affaires des Services Grand Public résulte :

- de la progression de 18,1 % du chiffre d'affaires des **Services en ligne et accès Internet Grand Public**, liée au développement rapide des services haut débit ADSL : croissance de 10,2 % du nombre de clients Grand Public aux usages haut débit ADSL, augmentation de 18,1 % du nombre de Livebox louées, hausse de 26,9 % du nombre d'abonnés aux services de Voix sur IP et croissance de 68,4 % du nombre d'abonnés aux offres de "TV sur ADSL" ;
- du repli de 13,0 % du chiffre d'affaires des **Communications téléphoniques Grand Public**, dû essentiellement i) à la baisse du marché du trafic téléphonique commuté (mesuré à l'interconnexion) qui s'est fortement accélérée depuis septembre 2005 sous l'effet du développement des services de Voix sur IP, ainsi que ii) à l'effet des baisses tarifaires. Cette diminution du chiffre d'affaires est corrélée à celle du trafic total du Réseau Téléphonique Commuté (RTC) facturé aux clients de France Télécom, qui baisse de 13,7 % entre les deux périodes ;
- et de la baisse de 9,0 % du chiffre d'affaires des **Abonnements Grand Public**, due au développement du dégroupage total, de la vente en gros de l'abonnement et de la vente en gros d'accès ADSL nu aux fournisseurs d'accès Internet tiers (dont les chiffres d'affaires sont inclus dans le chiffre d'affaires "Services aux Opérateurs" décrit ci-après). Ainsi, le nombre de lignes facturées directement aux clients à travers l'abonnement téléphonique résidentiel ou les contrats Pros baisse de 4,2 % entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009.

Services aux Opérateurs

En **donnée à base comparable**, le chiffre d'affaires des Réseaux et Opérateurs s'établit à 2 323 millions au premier semestre 2009, en retrait de 0,7 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009. Cette légère décroissance s'explique :

- par une diminution de 3,4 % du chiffre d'affaires des **Autres services aux Opérateurs**, correspondant à une baisse conjointe du trafic et des tarifs d'acheminement sur le réseau commuté de France Télécom ;
- partiellement compensée par la hausse de 0,5 % du chiffre d'affaires des **Services aux Opérateurs nationaux** due essentiellement à la poursuite du développement du dégroupage total des lignes téléphoniques qui compense l'impact des baisses de tarifs de juillet 2008 et de janvier 2009. Cette hausse s'explique essentiellement i) par la croissance de 6,7 % du chiffre d'affaires de la vente en gros d'accès ADSL aux fournisseurs d'accès Internet tiers liée à la progression du nombre d'accès ADSL vendus en gros, ii) par l'augmentation de 19,5 % soit 13 millions d'euros du chiffre d'affaires de la VGA (vente en gros de l'abonnement téléphonique) suite à la progression du parc, malgré la baisse du tarif des abonnements au 1^{er} janvier 2009, et iii) par la hausse de 8 % soit 33 millions d'euros du chiffre d'affaires des services de données aux opérateurs (liaisons louées et services Turbo DSL) liée essentiellement à l'augmentation du débit des liaisons très haut débit en particulier pour l'infrastructure mobile. Partiellement compensé par le recul du chiffre d'affaires de l'interconnexion nationale de 17,4 % du fait de la baisse de volume des trafics et de la baisse des tarifs de la voix.

Autres Services de Communication Résidentiels

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des Autres services Grand Public diminue de 16,8 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 du fait de la baisse de 21 % du trafic de la publiphonie et des services de cartes, et à la baisse tendancielle de l'activité de location de terminaux téléphoniques, le nombre de terminaux loués (hors Livebox) ayant diminué de 15 % en un an. Par ailleurs, la mise en place de la gratuité de l'assistance téléphonique des clients Internet au 1^{er} juin 2008 ainsi que l'arrêt de l'activité e-commerce contribuent à la diminution du chiffre d'affaires entre les deux périodes.

2.3.1.2 EBITDA – France

En **données historiques**, l'EBITDA de la France diminue de 1,2 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009.

En **données à base comparable**, l'EBITDA de la France diminue de 0,9 % entre les deux périodes, soit une baisse de 46 millions d'euros. Cette diminution s'explique essentiellement :

- par l'augmentation de 158 millions d'euros des charges commerciales et achats de contenus issus principalement i) de l'augmentation de 123 millions d'euros des achats de contenus et des taxes associées, et ii) de l'augmentation de 35 millions d'euros des charges commerciales liée à la hausse des achats de terminaux mobiles incluant notamment l'impact du coût d'achat de l'iPhone 3G commercialisé à partir de juillet 2008 ;
- par la hausse de 64 millions d'euros des achats et reversements aux opérateurs liée notamment à la croissance du trafic des messages texte (SMS) vers les opérateurs tiers en raison du développement des usages favorisé par l'intégration d'offres d'abondance au sein des forfaits mobiles Orange ;
- par l'augmentation de 42 millions d'euros des impôts et autres taxes assimilées, résultant principalement de l'instauration de la taxe audiovisuelle ;
- et par l'augmentation de 21 millions d'euros des charges de sous-traitance d'exploitation et de maintenance technique, due notamment aux coûts d'intervention suite aux tempêtes intervenues fin 2008 et début 2009 dans le Sud-ouest.

Ces augmentations de charges sont partiellement compensées par i) une croissance de 179 millions d'euros du chiffre d'affaires, ii) par la baisse de 62 millions d'euros des charges de personnel en raison de la diminution des effectifs, et iii) par une réduction des dépenses de publicité.

2.3.1.3 Résultat d'exploitation – France

En **données historiques**, le résultat d'exploitation de la France affiche une légère baisse entre les deux périodes et s'établit à 3 812 millions d'euros au premier semestre 2009.

En **données à base comparable**, le résultat d'exploitation de la France progresse de 1,6 % entre les deux périodes. Entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, la dégradation de l'EBITDA est plus que compensée par la diminution de la dotation aux amortissements, relative essentiellement aux activités mobiles.

2.3.1.4 Investissements corporels et incorporels hors licences – France

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, les investissements corporels et incorporels hors licences de la France enregistrent une diminution de 11,3 % et représentent 964 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 1 087 millions d'euros au premier semestre 2008. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des investissements liés d'extension capacitaire, notamment sur le réseau mobile, le haut débit ADSL et la fibre optique. En revanche, les investissements traditionnels relatifs au réseau fixe ont légèrement augmenté suite, d'une part, aux tempêtes intervenues fin 2008 et début 2009, et d'autre part, à la croissance du marché de l'accès.

2.3.2 Royaume-Uni

	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
ROYAUME-UNI (en millions d'euros)					
Chiffre d'affaires	2 541	2 609	3 008	(2,6) %	(15,5) %
EBITDA	499	518	619	(3,6) %	(19,4) %
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	<i>19,6 %</i>	<i>19,8 %</i>	<i>20,6 %</i>		
Résultat d'exploitation	87	112	165	(22,2) %	(47,3) %
<i>Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires</i>	<i>3,4 %</i>	<i>4,3 %</i>	<i>5,5 %</i>		
CAPEX	159	164	189	(2,9) %	(15,8) %
<i>CAPEX / Chiffre d'affaires</i>	<i>6,3 %</i>	<i>6,3 %</i>	<i>6,3 %</i>		
Nombre moyen d'employés	11 536	11 013	11 013	4,8 %	4,8 %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

Le secteur opérationnel "Royaume-Uni" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe et services Internet) au Royaume-Uni.

2.3.2.1 Chiffre d'affaires – Royaume-Uni

En **données historiques**, le chiffre d'affaires du Royaume-Uni affiche une baisse de 15,5 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, et s'établit à 2 541 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette diminution s'explique principalement par l'effet négatif des variations de change qui représente 399 millions d'euros entre les deux périodes.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires du Royaume-Uni enregistre une diminution de 2,6 % entre les deux périodes, alors que l'économie est entrée en récession et que le PIB du Royaume-Uni a accusé une baisse de 4,1 % entre les deux périodes.

Services de communication personnels au Royaume-Uni

En **données historiques**, le chiffre d'affaires des services de communication personnels au Royaume-Uni diminue de 14,9 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, à 2 451 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette baisse intègre notamment l'impact négatif des variations de change qui représente 382 millions d'euros entre les deux semestres.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des services de communication personnels au Royaume-Uni enregistre une baisse de 1,9 % entre les deux périodes. Hors impact de la baisse du prix des terminaisons d'appel et des tarifs du *roaming* (itinérance), le chiffre d'affaires aurait progressé de 0,7 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009. Cette croissance est due :

- à l'augmentation de 0,6 % du nombre total de clients, avec 15,9 millions de clients au 30 juin 2009 contre 15,8 millions de clients au 30 juin 2008. Cette hausse est tirée par l'augmentation de 10,1 % du nombre de forfaits, dont la part dans le nombre total de clients progresse et s'établit à 40,6 % au 30 juin 2009 ;
- et à la forte croissance du chiffre d'affaires des services non-voix, générée par la hausse de la consommation de messages texte (SMS) et par l'augmentation du trafic de données. La part du chiffre d'affaires des services non-voix dans le chiffre d'affaires des services mobiles s'élève à 25,0 % au premier semestre 2009 contre 23,1 % au premier semestre 2008.

Services de communication résidentiels au Royaume-Uni

En **données historiques**, le chiffre d'affaires des services de communication résidentiels au Royaume-Uni décroît de 28,0 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 et s'établit à 120 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette diminution intègre notamment l'impact négatif des variations de change pour 22 millions d'euros.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des services de communication résidentiels au Royaume-Uni enregistre une baisse de 16,9 % entre les deux périodes, en raison de la diminution du nombre de clients Internet haut débit qui s'établit à 954 milliers au 30 juin 2009 contre 1 063 milliers au 30 juin 2008.

2.3.2.2 EBITDA – Royaume-Uni

En **données historiques**, l'EBITDA du Royaume-Uni baisse de 19,4 % entre les deux semestres pour s'établir à 499 millions d'euros au premier semestre 2009, en raison essentiellement de l'impact négatif des variations de change, soit 101 millions d'euros.

En **données à base comparable**, l'EBITDA du Royaume-Uni enregistre une diminution de 3,6 %, soit 19 millions d'euros. La baisse de l'EBITDA du Royaume-Uni résulte principalement de la baisse du chiffre d'affaires liée à l'accroissement de la pression de l'environnement réglementaire, partiellement compensée par une réduction des frais généraux et des dépenses commerciales grâce à un recours accru à la distribution directe.

2.3.2.3 Résultat d'exploitation – Royaume-Uni

En **données historiques**, le résultat d'exploitation du Royaume-Uni s'établit à 87 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 165 millions d'euros au premier semestre 2008, soit une diminution de 78 millions d'euros, imputable en majeure partie à l'effet négatif des variations de change qui représente 53 millions d'euros entre les deux périodes.

En **données à base comparable**, le résultat d'exploitation du Royaume-Uni diminue de 22,2 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009.

2.3.2.4 Investissements corporels et incorporels hors licences – Royaume-Uni

En **données historiques**, les investissements corporels et incorporels hors licences du Royaume-Uni enregistrent une diminution de 15,8 % entre les deux périodes pour atteindre 159 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette baisse résulte en majeure partie de l'impact des variations de change qui représente 25 millions d'euros.

En **données à base comparable**, les investissements corporels et incorporels hors licences du Royaume-Uni enregistrent une diminution de 2,9 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 suite à la baisse des investissements en raison du plan de réduction et d'optimisation des dépenses d'investissement en lien avec la baisse d'activité. Cette baisse est compensée partiellement par la progression des dépenses d'investissements en équipements visant à l'amélioration de la gestion du trafic du réseau mobile.

2.3.3 Espagne

ESPAGNE (en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	1 920	2 017	2 017	(4,8) %	(4,8) %
EBITDA	349	273	273	28,2 %	28,2 %
EBITDA / Chiffre d'affaires	18,2 %	13,5 %	13,5 %		
Résultat d'exploitation	(175)	(262)	(262)	33,3 %	33,3 %
Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires	(9,1) %	(13,0) %	(13,0) %		
CAPEX	182	247	247	(26,2) %	(26,2) %
CAPEX / Chiffre d'affaires	9,5 %	12,3 %	12,3 %		
Nombre moyen d'employés	3 268	3 643	3 643	(10,3) %	(10,3) %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

Le secteur opérationnel "Espagne" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe et services Internet) en Espagne.

2.3.3.1 Chiffre d'affaires – Espagne

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, le chiffre d'affaires de l'Espagne enregistre une baisse de 4,8 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, et s'établit à 1 920 millions d'euros au premier semestre 2009.

Services de communication personnels en Espagne

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des services de communication personnels en Espagne diminue de 5,5 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 pour atteindre 1 578 millions d'euros. Cette baisse est due à la diminution de 7,3 % de l'ARPU, suite à la réduction des tarifs liée à l'intensification de l'environnement concurrentiel et à l'impact négatif de la baisse du prix des terminaisons d'appel que n'a pas compensée la progression de 2,6 % du nombre de clients qui s'établit à 11,5 millions au 30 juin 2009. L'augmentation du nombre de clients est tirée par l'augmentation de 4,4 % du nombre de clients forfaits. La part des forfaits dans le nombre total de clients s'établit à 56,6 % au 30 juin 2009 contre 55,7 % au 30 juin 2008.

La consommation moyenne par client, l'AUPU, s'établit à 149 minutes au 30 juin 2009 contre 144 minutes au 30 juin 2008.

Services de communication résidentiels en Espagne

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des services de communication résidentiels en Espagne décroît de 1,6 % (1,5 % en **données historiques**) pour s'établir à 342 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette baisse résulte de la diminution du chiffre d'affaires des services aux entreprises et de l'activité de vente en gros que compense partiellement l'augmentation du chiffre d'affaires haut débit. La hausse d'environ 1 % du chiffre d'affaires haut débit résulte notamment de l'augmentation de 5,0 % de l'ARPU Haut débit liée principalement à l'accroissement du portefeuille de services proposés.

2.3.3.2 EBITDA – Espagne

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, l'EBITDA de l'Espagne progresse de 28,2 % au premier semestre 2009 par rapport au premier semestre 2008, pour s'établir à 349 millions d'euros. Cette progression de 77 millions d'euros s'explique essentiellement i) par la réduction des achats et reversements aux opérateurs à hauteur de 65 millions d'euros, en lien avec le développement du dégroupage et la réduction du prix des terminaisons d'appel, ii) par la baisse des charges commerciales de 45 millions d'euros provenant notamment de la réduction des coûts d'acquisition des clients mobiles, et iii) par la diminution de 21 millions d'euros du coût des restructurations. Ces effets positifs sont partiellement compensés par la réduction du chiffre d'affaires, soit 97 millions d'euros.

2.3.3.3 Résultat d'exploitation – Espagne

En **données historiques** et en **données à base comparable**, le résultat d'exploitation de l'Espagne enregistre une progression de 33,3 % entre les deux périodes, en raison principalement de l'augmentation de l'EBITDA, et dans une moindre mesure de la baisse de la dotation aux amortissements.

2.3.3.4 Investissements corporels et incorporels hors licences – Espagne

En **données historiques** et en **données à base comparable**, les investissements corporels et incorporels hors licences décroissent de 65 millions d'euros par rapport au premier semestre 2008, pour s'établir à 182 millions d'euros au premier semestre 2009, en raison du programme d'optimisation des dépenses d'investissement.

2.3.4 Pologne

	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
POLOGNE (en millions d'euros)					
Chiffre d'affaires	1 900	2 023	2 594	(6,1) %	(26,7) %
EBITDA	721	893	1 142	(19,2) %	(36,8) %
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	38,0 %	44,1 %	44,0 %		
Résultat d'exploitation	252	431	549	(41,5) %	(54,1) %
<i>Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires</i>	13,3 %	21,3 %	21,2 %		
CAPEX	201	273	350	(26,5) %	(42,6) %
<i>CAPEX / Chiffre d'affaires</i>	10,6 %	13,5 %	13,5 %		
Nombre moyen d'employés	28 538	29 598	30 088	(3,6) %	(5,2) %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

Le secteur opérationnel "Pologne" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe, services Internet et services aux opérateurs) en Pologne.

2.3.4.1 Chiffre d'affaires – Pologne

En **données historiques**, le chiffre d'affaires de la Pologne enregistre une baisse de 26,7 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, à 1 900 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette diminution résulte essentiellement de l'effet négatif des variations de change qui représente 570 millions d'euros entre les deux périodes.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires de la Pologne affiche une diminution de 6,1 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009.

Services de communication personnels en Pologne

En **données historiques**, le chiffre d'affaires des services de communication personnels en Pologne diminue de 27,0 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 pour atteindre 884 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette baisse intègre notamment l'impact négatif des variations de change pour 266 millions d'euros.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des services de communication personnels en Pologne enregistre une baisse de 6,5 % entre les deux périodes. Hors impact de la baisse du prix des terminaisons d'appel et des tarifs du *roaming* (itinérance), le chiffre d'affaires aurait augmenté de 0,7 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009. Cette progression s'explique essentiellement :

- par la progression de 10,9 % du nombre de forfaits des services de communication personnels en Pologne qui s'établit à 6 450 millions de clients au 30 juin 2009, soit plus de 636 milliers de clients supplémentaires entre les deux périodes. La part des forfaits dans le nombre total de clients s'établit à 46,9 % au 30 juin 2009 contre 41,8 % au 30 juin 2008. La diminution du nombre total de clients de 0,9 % reflète la diminution du nombre d'offres prépayées par rapport au 30 juin 2008, liée à la dernière phase de rationalisation de la base de clients prépayés inactifs. Le nombre d'offres prépayées des services de communication personnels en Pologne diminue ainsi de 767 milliers de clients entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009 ;
- et par la hausse de 19,2 % de l'AUPU qui s'établit à 124 minutes, tirée par les nouvelles offres d'abondance.

En sens inverse, la baisse de 3,2 % de l'ARPU entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009 résulte principalement de la baisse des prix d'appels sortants suite à l'introduction de nouvelles offres d'abondance et de la baisse du prix des terminaisons d'appel (diminution de 15 % en juin 2008 et de 36 % en mars 2009).

Services de communication résidentiels en Pologne

En **données historiques**, le chiffre d'affaires des services de communication résidentiels en Pologne diminue de 24,0 % entre les deux semestres et s'établit à 1 138 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette baisse intègre notamment l'impact négatif des variations de change pour 329 millions d'euros.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des services de communication résidentiels en Pologne enregistre une diminution de 2,5 % entre les deux périodes en raison notamment du recul de 16,6 % du chiffre d'affaires de la voix qui résulte :

- de la diminution du nombre de clients de la téléphonie fixe, soit une baisse de 941 milliers de clients liée à la substitution du fixe par le mobile et à la migration des clients vers la vente en gros (augmentation de 356 milliers de clients) avec un impact négatif sur l'offre tarifaire ;
- de la réduction de près de 34 % du prix d'appel fixe grand public vers les mobiles, suite à deux réductions des prix des terminaisons d'appel (diminution de 15 % en juin 2008 et de 36 % en mars 2009) ;
- et de la baisse de la part de marché du trafic de la voix qui s'élève à 76,4 % au 30 juin 2009, soit une baisse de 1,9 point par rapport au 30 juin 2008.

Ces effets sont partiellement compensés par la hausse du chiffre d'affaires provenant des services en croissance comme l'accès Internet haut débit et la transmission de données. En données à base comparable, le chiffre d'affaires de l'accès à l'Internet haut débit, enregistre une progression de 8,7 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, tirée, d'une part, par l'augmentation de 6,8 % du nombre de clients Internet haut débit (soit 144 milliers de clients supplémentaires au cours de la période) et, d'autre part, par la croissance de l'ARPU alimentée par la migration des clients vers de plus hauts débits. Enfin le chiffre d'affaires de la vente en gros augmente de 39,3 % pour atteindre 160 millions d'euros au premier semestre 2009, en raison de la progression du nombre de ligne de vente en gros de l'abonnement.

2.3.4.2 EBITDA – Pologne

En **données historiques**, l'EBITDA de la Pologne baisse de 36,8 %, pour s'établir à 721 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette diminution s'explique en grande partie par l'impact négatif des variations de change qui représente 251 millions d'euros entre les deux périodes.

En **données à base comparable**, l'EBITDA de la Pologne enregistre une diminution de 19,2 % entre les deux semestres, soit une baisse de 171 millions d'euros, en raison i) de la diminution de 123 millions d'euros du chiffre d'affaires, ii) de l'augmentation de 16 millions d'euros des charges immobilières, suite à la vente d'immeubles à présent en location et par l'augmentation des prix de l'énergie en Pologne, et iii) de la progression de 14 millions d'euros des charges commerciales qui reflète l'augmentation du nombre de forfaits mobiles.

2.3.4.3 Résultat d'exploitation – Pologne

En **données historiques**, le résultat d'exploitation de la Pologne baisse de 54,1 %, pour s'établir à 252 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 549 millions d'euros au premier semestre 2008. Cette diminution résulte en partie de l'impact négatif des variations de change qui représente 120 millions d'euros entre les deux semestres.

En **données à base comparable**, le résultat d'exploitation de la Pologne enregistre une diminution de 41,5 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 en raison de la baisse de l'EBITDA. La dotation aux amortissements enregistre une baisse de 2,2 % entre les deux périodes.

2.3.4.4 Investissements corporels et incorporels hors licences – Pologne

En **données historiques**, les investissements corporels et incorporels hors licences de la Pologne décroissent de 42,6 % par rapport au premier semestre 2008, pour s'établir à 201 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette diminution résulte pour moitié de l'impact des variations de change, soit 77 millions d'euros entre les deux semestres.

En **données à base comparable**, les investissements corporels et incorporels hors licences de la Pologne enregistrent une diminution de 26,5 % entre les deux périodes en raison du plan de réduction et d'optimisation des dépenses d'investissement relatif au contexte économique difficile. Le ralentissement des dépenses d'investissement de réseaux et d'infrastructures est compensé partiellement par un accroissement des investissements liés aux applications de gestion de la relation client (CRM).

2.3.5 Reste du monde

	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
RESTE DU MONDE <i>(en millions d'euros)</i>					
Chiffre d'affaires	4 112	4 121	3 926	(0,2) %	4,7 %
EBITDA	1 677	1 738	1 674	(3,5) %	0,2 %
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	40,8 %	42,2 %	42,6 %		
Résultat d'exploitation	1 078	1 115	1 083	(3,4) %	(0,5) %
<i>Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires</i>	26,2 %	27,1 %	27,6 %		
CAPEX	590	657	621	(10,2) %	(5,0) %
<i>CAPEX / Chiffre d'affaires</i>	14,3 %	16,0 %	15,8 %		
Nombre moyen d'employés	24 489	24 025	21 009	1,9 %	16,6 %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

Le secteur opérationnel "Reste du monde" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe, services Internet et services aux opérateurs) hors France, Royaume-Uni, Pologne et Espagne, à savoir principalement en Belgique, au Botswana, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Egypte, à l'île Maurice, en Jordanie, au Kenya, à Madagascar, au Mali, en Moldavie, au Sénégal, en République Dominicaine, en Roumanie, en Slovaquie et en Suisse.

2.3.5.1 Chiffre d'affaires – Reste du monde

En **données historiques**, le chiffre d'affaires de Reste du monde enregistre une augmentation de 4,7 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, et s'établit à 4 112 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette hausse résulte essentiellement i) de l'impact favorable des variations de change pour 148 millions d'euros, et ii) de l'effet positif des variations de périmètre et autres variations pour 47 millions d'euros, relatif principalement à la consolidation de Telkom Kenya le 1^{er} octobre 2008 suite à son acquisition le 21 décembre 2007.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires de Reste du monde reste globalement stable entre les deux périodes. Cette quasi-stabilité s'explique par la baisse du chiffre d'affaires de la Roumanie (97 millions d'euros), en raison de l'impact de la baisse des tarifs intervenue à la fin de l'année 2008, compensée i) par l'augmentation du chiffre d'affaires de l'Egypte (50 millions d'euros) tirée

par la croissance du nombre de clients qui s'établit 16,3 millions de clients au 30 juin 2009, ii) par l'augmentation du chiffre d'affaires du Mali (13 millions d'euros) en lien avec l'augmentation du nombre de clients mobiles qui s'établit à 3,1 millions au 30 juin 2009, soit une croissance de 31,5 %, et iii) par la hausse du chiffre d'affaires de la Moldavie (10 millions d'euros) qui résulte de la croissance de 230 milliers du nombre de clients entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009, soit 18,0 %.

2.3.5.2 EBITDA – Reste du monde

En **données historiques**, l'EBITDA de Reste du monde affiche une augmentation de 0,2 % au premier semestre 2009 par rapport au premier semestre 2008, pour s'établir à 1 677 millions d'euros. Cette hausse intègre notamment l'impact positif des variations de change pour 65 millions d'euros, lié essentiellement à l'appréciation de la livre égyptienne et du dinar jordanien par rapport à l'euro.

En **données à base comparable**, l'EBITDA de Reste du monde décroît de 3,5 % entre les deux périodes. Cette baisse de 62 millions d'euros entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 s'explique essentiellement i) par la diminution de 60 millions d'euros de l'EBITDA de la Roumanie liée à la baisse du chiffre d'affaires, et ii) par la diminution de 22 millions d'euros de l'EBITDA de la Belgique en raison de l'augmentation des coûts d'interconnexion compensant la croissance du chiffre d'affaires. Cette baisse est partiellement compensée par l'augmentation de 44 millions d'euros l'EBITDA de l'Egypte en lien avec l'augmentation de son chiffre d'affaires.

2.3.5.3 Résultat d'exploitation – Reste du monde

En **données historiques**, le résultat d'exploitation de Reste du monde s'établit à 1 077 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 1 083 millions d'euros au premier semestre 2008, soit une diminution de 0,5 %.

En **données à base comparable**, le résultat d'exploitation de Reste du monde décroît de 3,4 % entre les deux périodes. Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution de l'EBITDA, partiellement compensée par la baisse de la dotation aux amortissements qui représente 24 millions d'euros entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009.

2.3.5.4 Investissements corporels et incorporels hors licences – Reste du monde

En **données historiques**, les investissements corporels et incorporels hors licences de Reste du monde enregistrent une diminution de 5,0 % entre les deux périodes pour atteindre 590 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 621 millions d'euros au premier semestre 2008. Cette baisse intègre des facteurs d'augmentation des dépenses d'investissement, notamment i) l'impact des variations de change pour 24 millions d'euros, relatif principalement à l'appréciation de la livre égyptienne et du peso dominicain par rapport à l'euro, et ii) l'effet des variations de périmètre et autres variations pour 12 millions d'euros, en raison de la consolidation de Telkom Kenya le 1^{er} octobre 2008 suite à son acquisition le 21 décembre 2007.

En **données à base comparable**, la baisse de 10,2 % des investissements corporels et incorporels hors licences de Reste du monde entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, soit une diminution de 67 millions d'euros, s'explique essentiellement i) par une maîtrise des investissements relatifs à l'extension de la couverture du réseau et déploiement du réseau de 3^e génération dans les marchés matures, ii) par la baisse des investissements dans les plateformes de services clients, notamment en Egypte, ; iii) partiellement contrebalancées par les investissements dans les nouvelles opérations, notamment en Afrique.

2.3.6 Entreprises

ENTREPRISES (en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	3 836	3 904	3 842	(1,7) %	(0,2) %
EBITDA	781	789	726	(1,0) %	7,6 %
EBITDA / Chiffre d'affaires	20,4 %	20,2 %	18,9 %		
Résultat d'exploitation	595	601	540	(1,0) %	10,2 %
Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires	15,5 %	15,4 %	14,1 %		
CAPEX	138	158	157	(12,4) %	(12,1) %
CAPEX / Chiffre d'affaires	3,6 %	4,0 %	4,1 %		
Nombre moyen d'employés	20 650	20 117	20 142	2,6 %	2,5 %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

Le secteur opérationnel "Entreprises" regroupe les solutions et services de communication dédiés aux entreprises en France et dans le monde.

2.3.6.1 Chiffre d'affaires – Entreprises

En **données historiques**, le chiffre d'affaires d'Entreprises affiche une légère baisse de 0,2 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 et s'établit à 3 836 millions d'euros. Cette évolution reflète le recul de l'activité dans un contexte économique plus difficile, partiellement compensé par l'effet positif des variations de change qui représente 58 millions d'euros dans la comparaison des deux périodes, et dans une moindre mesure par l'impact positif des variations de périmètre et autres variations.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires d'Entreprises enregistre une baisse de 1,7 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, soit une diminution de 68 millions d'euros.

Téléphonie fixe et services de données classiques

En **données à base comparable**, le recul de 6,5 % du chiffre d'affaires de la Téléphonie fixe et des services de données classiques comparé au premier semestre 2008, s'explique notamment par une décroissance de la téléphonie fixe plus marquée au second trimestre.

La baisse de 5,9 % du chiffre d'affaires de la Téléphonie fixe classique entre les deux semestres s'explique i) par la diminution de 8,8 % du volume des communications téléphoniques Entreprises (baisse tendancielle du marché de la téléphonie fixe mesurée à l'interconnexion et corrigée des variations saisonnières), ii) par la décroissance marquée du chiffre d'affaires des services de relation clients (centres d'appels) du fait de la mise en place de la Loi de Modernisation de l'Economie, et iii) par la diminution du chiffre d'affaires d'accès voix en raison de la baisse 4,7 % du nombre de lignes téléphoniques entre les deux périodes, traduisant un effet de rationalisation des clients dans un environnement plus tendu.

Dans le même temps, le chiffre d'affaires des services de données classiques enregistre une baisse de 8,2 % par rapport au premier semestre 2008. Le ralentissement de la migration des réseaux d'entreprise vers des technologies plus récentes observé en 2008 s'est poursuivi au premier semestre 2009, après les transferts importants des années précédentes. Ce ralentissement reflète une plus grande réticence des clients n'ayant pas encore réalisé ce saut technologique.

Services de réseaux avancés

En **données à base comparable**, la hausse de 4,9 % du chiffre d'affaires des Services de réseaux avancés entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 s'explique principalement par la croissance de 4,4 % du chiffre d'affaires des services de réseaux IP, en ralentissement au second trimestre. Cette tendance reflète une diminution du rythme de croissance des accès IP-VPN que compensent partiellement la hausse des débits et le développement des services à valeur ajoutée. Parallèlement, les services de Voix sur IP (accès et trafic) continuent leur croissance soutenue et la bonne progression du chiffre d'affaires des services d'infrastructures avancés reflète le développement des services à très haut débit tels que MAN Ethernet et Ethernet LINK.

Services d'intégration et d'infogérance d'applications critiques de communication

En **données à base comparable**, la progression de 5,9 % du chiffre d'affaires des Services d'intégration et d'infogérance d'applications critiques de communication entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 reste supérieure à celle du marché des services. La croissance est soutenue par le positionnement des offres dans un contexte de turbulence et de visibilité réduite, néanmoins la moindre croissance du chiffre d'affaires au second trimestre traduit un décalage des projets clients et de l'abandon de certains contrats jugés non profitables.

Autres services Entreprises

En **données à base comparable**, la diminution de 8,8 % du chiffre d'affaires des Autres services Entreprises entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009 provient du recul de la vente d'équipements de réseaux, du fait du ralentissement économique notamment dans les pays émergents et de la baisse de l'activité d'équipement des salles de marché. L'activité de télédiffusion poursuit sa croissance.

2.3.6.2 EBITDA – Entreprises

En **données historiques**, l'EBITDA d'Entreprises s'établit à 781 millions d'euros au premier semestre 2009, en hausse de 7,6 % par rapport au premier semestre 2008, et s'explique par l'impact favorable des variations de change, soit 55 millions d'euros entre les deux périodes.

En **données à base comparable**, l'EBITDA d'Entreprises baisse de 1,0 % entre les deux semestres. Le ratio d'EBITDA rapporté au chiffre d'affaires, qui s'établit à 20,4 % au premier semestre 2009, progresse de 0,2 point par rapport au premier semestre 2008. Cette progression reflète l'ajustement des coûts opérationnels en ligne avec le ralentissement de l'activité et l'amélioration des marges des services, compensant les effets de la transformation (solutions IP, part croissante des services).

2.3.6.3 Résultat d'exploitation – Entreprises

En **données historiques**, le résultat d'exploitation d'Entreprises s'établit à 595 millions d'euros au premier semestre 2009, en hausse de 10,2 % par rapport au premier semestre 2008, compte tenu de l'impact favorable des variations de change qui représente 55 millions d'euros entre les deux périodes.

En **données à base comparable**, le résultat d'exploitation d'Entreprises diminue de 1,0 % au premier semestre 2009 par rapport au premier semestre 2008, en raison de la baisse de l'EBITDA. La dotation aux amortissements d'Entreprises reste globalement stable entre les deux périodes.

2.3.6.4 Investissements corporels et incorporels hors licences – Entreprises

En **données historiques**, les investissements corporels et incorporels hors licences d'Entreprises baissent de 12,1 % entre les deux périodes et s'établissent à 138 millions d'euros au premier semestre 2009.

En **données à base comparable**, les investissements corporels et incorporels hors licences d'Entreprises sont en retrait de 12,4 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009. Les dépenses d'investissement réalisées au premier semestre 2008 portent principalement sur la connectivité et le développement continu des activités de services. Le retrait par rapport au premier semestre 2008 s'explique avant tout par une politique d'investissement plus sélective ainsi que par le ralentissement des activités de services.

2.3.7 Opérateurs internationaux & Services partagés

OPERATEURS INTERNATIONAUX & SERVICES PARTAGES (en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable (1)	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable (1)	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	688	609	612	12,9 %	12,3 %
EBITDA	(119)	(111)	(119)	(7,2) %	(1,4) %
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	<i>(17,3) %</i>	<i>(18,2) %</i>	<i>(19,2) %</i>		
Résultat d'exploitation	(440)	(366)	(374)	(20,2) %	(17,6) %
<i>Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires</i>	<i>(63,9) %</i>	<i>(60,1) %</i>	<i>(61,0) %</i>		
CAPEX	294	483	483	(39,2) %	(39,2) %
<i>CAPEX / Chiffre d'affaires</i>	<i>42,7 %</i>	<i>79,3 %</i>	<i>78,8 %</i>		
Nombre moyen d'employés	15 032	15 337	16 091	(2,0) %	(6,6) %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

Le secteur opérationnel "Opérateurs Internationaux & Services Partagés" (désigné ci-après "OI & SP") regroupe i) les activités de déploiement du réseau international et longue distance, l'activité de pose et de maintenance des câbles sous-marins ainsi que l'activité de vente et de services aux opérateurs internationaux, et ii) les services partagés qui hébergent les fonctions support et transverses de l'ensemble du Groupe ainsi que les nouveaux relais de croissance (Contenus, Santé, Publicité en ligne). Les services partagés sont en grande partie refacturés aux autres secteurs opérationnels à travers des redevances de marque, des prestations de services Groupe et des refacturations spécifiques au cas par cas.

2.3.7.1 Chiffre d'affaires – Opérateurs internationaux & Services partagés

En **données historiques**, le chiffre d'affaires d'Opérateurs internationaux & Services partagés affiche une progression de 12,3 % pour s'établir à 688 millions d'euros, dont 470 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisé hors du Groupe.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires d'Opérateurs internationaux & Services partagés enregistre une croissance de 12,9 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, soit une augmentation de 79 millions d'euros. Cette croissance reflète principalement la progression de l'activité de services aux opérateurs internationaux et, dans une moindre mesure, l'augmentation du chiffre d'affaires des nouvelles activités de croissance du Groupe.

Le chiffre d'affaires des **Opérateurs internationaux**, qui représente 605 millions d'euros au premier semestre 2009, est en progression entre les deux semestres. Cette croissance est tirée par une augmentation de 14 % du trafic de transit vers les destinations internationales mobiles et par une activité de pose et de maintenance de câbles sous-marins en hausse de 35 %.

La progression du chiffre d'affaires des **Services partagés** est tirée par la nouvelle activité de coproduction cinématographique de la filiale Studio 37 et par l'activité Jeux.

2.3.7.2 EBITDA – Opérateurs internationaux & Services partagés

En **données historiques**, l'EBITDA d'Opérateurs internationaux & Services partagés affiche un résultat négatif de 119 millions d'euros stable entre les deux périodes.

En **données à base comparable**, l'EBITDA d'Opérateurs internationaux & Services partagés affiche une baisse de 8 millions d'euros. La baisse de l'EBITDA provient notamment de l'augmentation des charges de contenus liées à l'ouverture des chaînes **Orange sport** en août 2008 et d'**Orange cinéma séries en** novembre 2008 partiellement compensée i) par l'augmentation du chiffre d'affaires, ii) par la reprise de dépréciation des titres Sonaecom, et iii) par l'amélioration des frais généraux des fonctions support et transverses du Groupe.

2.3.7.3 Résultat d'exploitation – Opérateurs internationaux & Services partagés

En **données historiques**, le résultat d'exploitation d'Opérateurs internationaux & Services partagés affiche une baisse de 17,6 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009. Le résultat d'exploitation est négatif de 440 millions d'euros au premier semestre 2009. Au premier semestre 2008, le résultat d'exploitation était négatif de 374 millions d'euros.

En **données à base comparable**, le résultat d'exploitation d'Opérateurs internationaux & Services partagés affiche une baisse de 20,2 % au premier semestre 2009 par rapport au premier semestre 2008. La détérioration du résultat d'exploitation provient d'une légère baisse de l'EBITDA pour 8 millions d'euros et d'une hausse de 23,3 % de la dotation aux amortissements liée aux récents investissements réalisés dans le domaine de l'innovation (concernant notamment les plateformes de services clients relatives aux technologies récentes de Voix sur IP et de télévision) et dans les activités relatives aux câbles sous-marins.

2.3.7.4 Investissements corporels et incorporels hors licences – Opérateurs internationaux & Services partagés

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, les investissements corporels et incorporels hors licences d'Opérateurs internationaux & Services partagés, qui s'élèvent à 294 millions d'euros au premier semestre 2009, sont en retrait de 39,2 % par rapport au premier semestre 2008. Ce retrait provient quasiment intégralement de l'opération spécifique de rachat de locaux techniques en France réalisée au premier semestre 2008. Ce programme d'acquisition d'actifs auprès de la Foncière des Régions (FdR) a représenté 163 millions d'euros au premier semestre 2008 (voir note 8 de l'annexe aux comptes consolidés).

2.4 TRESORERIE ET ENDETTEMENT FINANCIER

2.4.1 Situation et flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2009	2008 données historiques
Flux net de trésorerie généré par l'activité ⁽¹⁾	7 358	7 226
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement ⁽¹⁾	(5 286)	(3 364)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement ⁽¹⁾	(1 850)	(4 010)
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités	222	(148)
Incidence des variations de taux de change sur les disponibilités et quasi-disponibilités et autres impacts non monétaires	32	3
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture	4 800	4 025
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture	5 054	3 880

(1) Pour plus de détails, voir le "Tableau des flux de trésorerie consolidés".

2.4.1.1 Cash-flow organique

France Télécom utilise le cash-flow organique (voir section 2.5.6 "Glossaire financier") comme indicateur de performance opérationnelle pour mesurer le cash-flow généré par l'exploitation, hors acquisitions de titres de participation (nettes de la trésorerie acquise) et hors produits de cession de titres de participation (nets de la trésorerie cédée).

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2009	2008 données historiques
EBITDA	8 821	9 290
CAPEX	(2 528)	(3 134)
EBITDA – CAPEX	6 293	6 156
Intérêts décaissés et effet taux des dérivés net (nets des dividendes et produits d'intérêt encaissés)	(700)	(1 360)
Impôt sur les sociétés décaissé	(278)	(445)
Variation du besoin en fonds de roulement global ⁽¹⁾	(336)	(76)
Licences de télécommunication (nettes de la variation des fournisseurs de licences de télécommunication)	(18)	(111)
Augmentation (diminution) des fournisseurs d'immobilisations corporelles et incorporelles hors licences (CAPEX)	(774)	(370)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	58	34
Autres	(149)	(183)
Cash-flow organique	4 096	3 645
• attribuable aux actionnaires de France Télécom S.A.	3 888	3 434
• attribuable aux actionnaires minoritaires	208	211
Informations complémentaires		
Paiements effectués au titre du plan de congés de fin de carrière	(265)	(351)
Coût des restructurations décaissé (hors paiements effectués au titre du plan de congés de fin de carrière)	(137)	(160)

(1) Voir section 2.5.6 "Glossaire financier".

Le cash-flow organique du groupe France Télécom s'élève à 4 096 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 3 645 millions d'euros au premier semestre 2008. Cette augmentation de 451 millions d'euros du cash-flow organique s'explique essentiellement :

- par la diminution de 660 millions d'euros des intérêts décaissés et effet taux des dérivés net (nets des dividendes et produits d'intérêt encaissés), compte tenu principalement de l'encaissement de soultes lors de la résiliation de dérivés de couverture et du rachat de Titres à Durée Indéterminée Remboursables en Actions (TDIRA) au premier semestre 2009, pour 563 millions d'euros (voir « Tableau des flux de trésorerie consolidés ») ;
- par la baisse de 167 millions d'euros de l'impôt sur les sociétés décaissé ;
- par la progression de 137 millions d'euros de l'indicateur "EBITDA – CAPEX", le recul de l'EBITDA étant plus que compensé par le ralentissement des investissements corporels et incorporels hors licences ;
- et par la baisse de 93 millions d'euros des licences de télécommunication (nettes de la variation des fournisseurs de licences de télécommunication), en raison de l'acquisition au premier semestre 2008 du premier spectre de fréquence de la licence UMTS de Mobinil en Egypte (voir section 2.2.4 "Dépenses d'investissement du Groupe").

Ces éléments sont en partie compensés :

- par une diminution (404 millions d'euros) de la variation des fournisseurs d'immobilisations corporelles et incorporelles hors licences plus importante au premier semestre 2009 qu'au premier semestre 2008, en raison avec la réduction des dépenses d'investissement entre les deux périodes ;
- et par une augmentation (260 millions d'euros) de la variation du besoin en fonds de roulement global (voir section 2.5.6 "Glossaire financier".) plus importante au premier semestre 2009 qu'au premier semestre 2008, en raison essentiellement des premiers effets de la Loi de Modernisation de l'Economie (LME) et de la baisse des achats liée au ralentissement de l'activité.

2.4.1.2 Flux net de trésorerie généré par l'activité

Le flux net de trésorerie généré par l'activité s'établit à 7 358 millions d'euros au premier semestre 2009, en hausse de 132 millions d'euros par rapport au premier semestre 2008 (7 226 millions d'euros).

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin
Flux net de trésorerie généré par l'activité du premier semestre 2008 (données historiques)	7 226
Diminution des intérêts décaissés et effet taux des dérivés net (nets des dividendes et produits d'intérêt encaissés)	660
Diminution de l'impôt sur les sociétés décaissé	167
Diminution de l'EBITDA	(469)
Augmentation de la variation du besoin en fonds de roulement global ⁽¹⁾	(260)
Autres éléments	34
Flux net de trésorerie généré par l'activité du premier semestre 2009	7 358

(1) Voir section 2.5.6 "Glossaire financier".

2.4.1.3 Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement

Le flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement s'établit à 5 286 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 3 364 millions d'euros au premier semestre 2008.

➤ ACQUISITIONS ET PRODUITS DE CESSIION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2009	2008 données historiques
ACQUISITIONS ET PRODUITS DE CESSIION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (NETTES DE LA VARIATION DES FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS)		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 529)	(3 328)
CAPEX ⁽¹⁾	(2 528)	(3 134)
Licences de télécommunication ⁽¹⁾	(1)	(194)
Augmentation (diminution) des fournisseurs d'immobilisations	(791)	(287)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	58	34
TOTAL GROUPE	(3 262)	(3 581)

(1) Voir section 2.2.4 "Dépenses d'investissement du Groupe" et "Informations par secteur opérationnel" des comptes consolidés.

➤ ACQUISITIONS ET PRODUITS DE CESSIION DE TITRES DE PARTICIPATION

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2009	2008 données historiques
ACQUISITIONS ET PRODUITS DE CESSIION DE TITRES DE PARTICIPATION (NETS DE LA TRÉSORERIE ACQUISE OU CÉDEE)⁽¹⁾		
Acquisitions de titres de participation (nettes de la trésorerie acquise)	(1 394)	(174)
Acquisition de 18,2 % de FT España ⁽¹⁾	(1 379)	(15)
Rachat de 2,0 % d'actions propres par Mobistar	-	(74)
Acquisition de 100 % de Cityvox	-	(30)
Autres acquisitions	(15)	(55)
Produits de cession de titres de participation (nettes de la trésorerie cédée)	7	36
TOTAL GROUPE	(1 387)	(138)

(1) Voir section 2.1.4 "Principaux événements intervenus au premier semestre 2009" et note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

➤ AUTRES VARIATIONS DES VALEURS MOBILIERES ET AUTRES ACTIFS

AUTRES DIMINUTIONS (AUGMENTATIONS) DES VALEURS MOBILIERES ET AUTRES ACTIFS (en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2009	2008 données historiques
Obligations Assimilables du Trésor (OAT) ⁽¹⁾	(1 216)	-
Dépôt mis sous séquestre ⁽²⁾	-	(56)
Autres	579	411
TOTAL GROUPE	(637)	355

(1) Voir note 6 de l'annexe aux comptes consolidés.

(2) Dépôt complémentaire au dépôt initial de 757 millions d'euros effectué en 2007 concernant le litige relatif au régime particulier de la taxe professionnelle de France Télécom entre 1991 et 2002 (voir note 8 de l'annexe aux comptes consolidés).

2.4.1.4 Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement présente un montant négatif de 1 850 millions d'euros au premier semestre 2009, contre un montant négatif de 4 010 millions d'euros au premier semestre 2008.

Les principales émissions et remboursements d'emprunts ainsi que les principales évolutions de lignes de crédit du premier semestre 2009 sont décrites dans la note 6 de l'annexe aux comptes consolidés.

2.4.2 Endettement financier

L'endettement financier net (voir section 2.5.6 "Glossaire financier" et note 6 de l'annexe aux comptes consolidés) du groupe France Télécom s'élève à 34 734 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 35 859 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 38 204 millions d'euros au 30 juin 2008. Par rapport au 31 décembre 2008, l'endettement financier net diminue ainsi de 1 125 millions d'euros au 30 juin 2009.

➤ INDICATEURS RELATIFS A L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en millions d'euros)	Périodes closes le		
	30 juin 2009	31 déc. 2008 données historiques	30 juin 2008 données historiques
Endettement financier net	34 734	35 859	38 204
Coût moyen pondéré de l'endettement financier net	6,61 %	6,66 %	6,41 %
Maturité moyenne de l'endettement financier net ⁽¹⁾	7,2 ans	7,5 ans	7,2 ans
Ratio d'endettement financier net / Capitaux propres ⁽²⁾	1,14	1,17	1,17
Ratio d'endettement financier net / EBITDA ⁽³⁾	1,94	1,96	2,03

(1) Hors prise en compte des Titres à Durée Indéterminée Remboursables en Actions (TDIRA).

(2) Capitaux propres après effet de l'application de la norme IFRS 8 (voir "Tableau des variations des capitaux propres consolidés" et note 1 de l'annexe aux comptes consolidés).

(3) EBITDA enregistré au cours des 12 mois précédents en données historiques.

Le coût moyen pondéré de l'endettement financier net est calculé en rapportant les charges financières nettes, diminuées des éléments exceptionnels et non courants, à l'encours moyen calculé à partir de l'endettement financier net retraité des montants ne donnant pas lieu à intérêts tels que les intérêts courus non échus et les dettes liées aux engagements d'achat d'intérêts minoritaires.

➤ **EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET**

(en millions d'euros)

Endettement financier net au 31 décembre 2008 (données historiques)	35 859
Cash-flow organique ⁽¹⁾	(4 096)
Dividendes versés par France Télécom S.A. ⁽²⁾	1 553
Dividendes versés par les filiales aux actionnaires minoritaires et variations de capital (actionnaires minoritaires)	309
Effet net de l'acquisition de 18,2 % de France Télécom España ⁽³⁾	569
Autres acquisitions et produits de cession de titres de participation (nets de la trésorerie acquise ou cédée) ⁽¹⁾	8
Autres éléments ⁽⁴⁾	532
Endettement financier net au 30 juin 2009	34 734

(1) Voir section 2.4.1 "Situation et flux de trésorerie".

(2) Versement du solde du dividende au titre de l'exercice 2008, soit 0,80 euro par action, hors paiement en actions (voir section 2.1.4 "Principaux événements intervenus au premier semestre 2009" et note 7 de l'annexe aux comptes consolidés).

(3) Acquisition de 18,2 % de FT España pour 1 379 millions d'euros, partiellement compensée par l'extinction de la garantie de prix donnée aux actionnaires minoritaires de FT España pour 810 millions d'euros (voir section 2.1.4 "Principaux événements intervenus au premier semestre 2009" et notes 2, 6 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés).

(4) Principalement effet de change relatif à la dépréciation de la livre sterling par rapport à l'euro.

2.5 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable

➤ **GROUPE**

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Semestres clos le 30 juin 2008			Nb moyen d'employés
		EBITDA	Résultat d'exploitation	CAPEX	
Données historiques	26 304	9 290	5 471	3 134	180 372
Variations de périmètre	36	(5)	(15)	13	2 618
Consolidation de Telkom Kenya	56	3	(7)	12	3 030
Cession de Topachat.com et Clust.Com	(19)	1	1	-	(21)
Autres	(1)	(9)	(9)	1	(391)
Variations de change⁽¹⁾	(755)	(225)	(69)	(78)	-
Zloty polonais (PLN)	(566)	(250)	(120)	(77)	-
Livre sterling (GBP)	(405)	(93)	(44)	(25)	-
Dollar américain (USD)	78	40	39	-	-
Livre égyptienne (EGP)	46	20	13	12	-
Dinar jordanien (JOD)	27	13	7	3	-
Autres	65	45	36	9	-
Autres variations	(4)	(2)	(2)	-	-
Données à base comparable	25 581	9 058	5 385	3 069	182 990

(1) Variations de change entre les taux de change moyens du premier semestre 2008 et les taux de change moyens du premier semestre 2009.

Les variations incluses dans le passage des données historiques aux données à base comparable du premier semestre 2008 intègrent essentiellement :

- les variations de périmètre (voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés), avec principalement les effets :
 - de la consolidation de Telkom Kenya (Reste du monde) le 1^{er} octobre 2008 suite à son acquisition le 21 décembre 2007, prenant effet le 1^{er} janvier 2008 dans les données à base comparable,
 - de la cession de Topachat.com et Clust.com (France) le 27 février 2009, prenant effet le 1^{er} mars 2008 dans les données à base comparable ;

■ et les variations de change entre les taux de change moyens du premier semestre 2008 et les taux de change moyens du premier semestre 2009.

➤ **SECTEURS OPERATIONNELS**

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Semestres clos le 30 juin 2008			Nb moyen d'employés
		EBITDA	Résultat d'exploitation	CAPEX	
France					
Données historiques	11 694	4 975	3 770	1 087	78 386
Variations de périmètre	(19)	(3)	(3)	-	(21)
Variations de change ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Autres variations ⁽²⁾	(14)	(14)	(13)	-	892
Données à base comparable	11 661	4 958	3 754	1 087	79 257
Royaume-Uni					
Données historiques	3 008	619	165	189	11 013
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Variations de change ⁽¹⁾	(399)	(101)	(53)	(25)	-
Autres variations ⁽²⁾	-	-	-	-	-
Données à base comparable	2 609	518	112	164	11 013
Espagne					
Données historiques	2 017	273	(262)	247	3 643
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Variations de change ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Autres variations ⁽²⁾	-	-	-	-	-
Données à base comparable	2 017	273	(262)	247	3 643
Pologne					
Données historiques	2 594	1 142	549	350	30 088
Variations de périmètre	-	1	1	-	(490)
Variations de change ⁽¹⁾	(570)	(251)	(120)	(77)	-
Autres variations ⁽²⁾	(1)	1	1	-	-
Données à base comparable	2 023	893	431	273	29 598
Reste du monde					
Données historiques	3 926	1 674	1 083	621	21 009
Variations de périmètre	47	1	(8)	12	3 016
Variations de change ⁽¹⁾	148	65	42	24	-
Autres variations ⁽²⁾	-	(2)	(2)	-	-
Données à base comparable	4 121	1 738	1 115	657	24 025
Entreprises					
Données historiques	3 842	726	540	157	20 142
Variations de périmètre	5	-	(1)	1	55
Variations de change ⁽¹⁾	58	55	55	-	-
Autres variations ⁽²⁾	(1)	8	7	-	(80)
Données à base comparable	3 904	789	601	158	20 117
Opérateurs internationaux & Services partagés					
Données historiques	612	(119)	(374)	483	16 091
Variations de périmètre	2	(4)	(4)	-	58
Variations de change ⁽¹⁾	2	6	7	-	-
Autres variations ⁽²⁾	(7)	6	5	-	(812)
Données à base comparable	609	(111)	(366)	483	15 337

(1) Variations de change entre les taux de change moyens du premier semestre 2008 et les taux de change moyens du premier semestre 2009.

(2) Dont effet des réorganisations internes entre secteurs opérationnels sans incidence au niveau du Groupe.

2.5.2 Informations additionnelles

FRANCE

FRANCE	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires⁽²⁾	11 840	11 661	11 694	1,5 %	1,2 %
Services de communication personnels	5 373	5 049	5 056	6,4 %	6,3 %
Services de communication résidentiels	7 073	7 178	7 206	(1,5) %	(1,8) %
Services Grand Public	4 387	4 403	4 413	(0,4) %	(0,6) %
Services aux Opérateurs	2 323	2 338	2 346	(0,7) %	(1,0) %
Autres Services de Communications Résidentiels	364	437	448	(16,8) %	(18,9) %
Eliminations	(607)	(566)	(568)	7,2 %	6,8 %
Services de communication personnels					
Nombre de clients de la téléphonie mobile ⁽³⁾	25 287	24 315	24 315	4,0 %	4,0 %
dont Nombre de clients avec forfaits ⁽³⁾	17 327	16 161	16 161	7,2 %	7,2 %
dont Nombre de clients avec offres prépayées ⁽³⁾	7 960	8 155	8 155	(2,4) %	(2,4) %
dont Nombre de clients haut débit ⁽³⁾	12 073	9 006	9 006	34,1 %	34,1 %
ARPU ⁽⁴⁾ (en euros)	402	398	398	1,0 %	1,0 %
AUPU ⁽⁴⁾ (en minutes)	197	200	200	(1,5) %	(1,5) %
Services de communication résidentiels					
Services Grand Public					
Nombre de lignes téléphoniques Grand Public ⁽⁵⁾	21,3	22,2	22,2	(4,2) %	(4,2) %
Trafic téléphonique "Voix" Grand Public ⁽⁶⁾	13,1	15,1	15,1	(13,2) %	(13,2) %
ARPU Services fixes Grand Public ⁽⁴⁾ (en euros)	33,6	32,2	32,2	4,3 %	4,3 %
Nombre de clients Grand Public haut débit ADSL ⁽³⁾	8 639	7 840	7 840	10,2 %	10,2 %
Nombre de Livebox louées ⁽³⁾	6 991	5 918	5 918	18,1 %	18,1 %
Nombre d'abonnés aux services "Voix sur IP" ⁽³⁾	6 339	4 995	4 995	26,9 %	26,9 %
Nombre d'abonnés aux offres "TV sur ADSL" ⁽³⁾	2 339	1 389	1 389	68,4 %	68,4 %
Réseaux et Opérateurs					
Nombre d'abonnements vendus en gros ⁽³⁾	974	852	852	14,3 %	14,3 %
Nombre total de lignes dégroupées ⁽³⁾	6 986	5 719	5 719	22,2 %	22,2 %
Nombre de lignes en dégroupage partiel ⁽³⁾	1 322	1 451	1 451	(8,9) %	(8,9) %
Nombre de lignes en dégroupage total ⁽³⁾	5 664	4 268	4 268	32,7 %	32,7 %
Nombre d'accès ADSL vendus en gros aux FAI tiers ⁽³⁾	2 060	2 242	2 242	(8,1) %	(8,1) %
dont Nombre d'accès ADSL nus vendus en gros aux FAI tiers ⁽³⁾	1 250	1 123	1 123	11,3 %	11,3 %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

(2) En millions d'euros.

(3) En milliers. En fin de période.

(4) Voir section 2.5.6 "Glossaire financier".

(5) En milliers. En fin de période. Ce chiffre comprend, i) les lignes analogiques standards (hors lignes en dégroupage total) et les canaux Numéris (RNIS), chaque canal Numéris étant comptabilisé comme une ligne, ii) les lignes sans abonnement téléphonique bas débit (ADSL nu) vendues directement par France Télécom à ses clients Grand Public, et iii) les accès FTTH.

(6) En millions de minutes. Trafic téléphonique départ RTC (Réseau Téléphonique Commuté) des clients de France Télécom vers toutes les destinations, RTC et IP (Internet Protocol).

ROYAUME-UNI

ROYAUME-UNI	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires⁽²⁾	2 541	2 609	3 008	(2,6) %	(15,5) %
Services de communication personnels	2 451	2 499	2 881	(1,9) %	(14,9) %
Services de communication résidentiels	120	144	166	(16,9) %	(28,0) %
Eliminations	(30)	(33)	(39)	(11,1) %	(22,9) %
Services de communication personnels					
Nombre de clients de la téléphonie mobile ⁽³⁾	15 853	15 757	15 757	0,6 %	0,6 %
dont Nombre de clients avec forfaits ⁽³⁾	6 443	5 852	5 852	10,1 %	10,1 %
dont Nombre de clients avec offres prépayées ⁽³⁾	9 410	9 905	9 905	(5,0) %	(5,0) %
dont Nombre de clients haut débit ⁽³⁾	4 313	2 452	2 452	75,9 %	75,9 %
ARPU ⁽⁴⁾ (en livres sterling)	266	271	271	(1,7) %	(1,7) %
AUPU ⁽⁴⁾ (en minutes)	183	173	173	5,8 %	5,8 %
Services de communication résidentiels					
Nombre de clients Internet haut débit (ADSL) ⁽³⁾	954	1 063	1 063	(10,3) %	(10,3) %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

(2) En millions d'euros.

(3) En milliers. En fin de période.

(4) Voir section 2.5.6 "Glossaire financier".

ESPAGNE

ESPAGNE	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires⁽²⁾	1 920	2 017	2 017	(4,8) %	(4,8) %
Services de communication personnels ⁽⁵⁾	1 578	1 670	1 670	(5,5) %	(5,5) %
Services de communication résidentiels ⁽⁵⁾	342	348	348	(1,6) %	(1,5) %
Services de communication personnels					
Nombre de clients de la téléphonie mobile ⁽³⁾	11 469	11 175	11 175	2,6 %	2,6 %
dont Nombre de clients avec forfaits ⁽³⁾	6 495	6 220	6 220	4,4 %	4,4 %
dont Nombre de clients avec offres prépayées ⁽³⁾	4 974	4 954	4 954	0,4 %	0,4 %
dont Nombre de clients haut débit ⁽³⁾	4 154	2 436	2 436	70,5 %	70,5 %
ARPU ⁽⁴⁾ (en euros)	277	299	299	(7,3) %	(7,3) %
AUPU ⁽⁴⁾ (en minutes)	149	144	144	3,5 %	3,5 %
Services de communication résidentiels					
Nombre de clients Internet haut débit (ADSL) ⁽³⁾	1 135	1 192	1 192	(4,8) %	(4,8) %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

(2) En millions d'euros.

(3) En milliers. En fin de période.

(4) Voir section 2.5.6 "Glossaire financier".

(5) Données contributives (Voir section 2.5.6 "Glossaire financier").

POLOGNE

POLOGNE	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires⁽²⁾	1 900	2 023	2 594	(6,1) %	(26,7) %
Services de communication personnels	884	945	1 211	(6,5) %	(27,0) %
Services de communication résidentiels	1 138	1 167	1 497	(2,5) %	(24,0) %
Eliminations	(121)	(89)	(115)	35,9 %	5,9 %
Services de communication personnels					
Nombre de clients de la téléphonie mobile ⁽³⁾	13 768	13 900	13 900	(0,9) %	(0,9) %
dont Nombre de clients avec forfaits ⁽³⁾	6 450	5 814	5 814	10,9 %	10,9 %
dont Nombre de clients avec offres prépayées ⁽³⁾	7 318	8 086	8 086	(9,5) %	(9,5) %
dont Nombre de clients haut débit ⁽³⁾	5 370	3 834	3 834	40,1 %	40,1 %
ARPU ⁽⁴⁾ (en zlotys)	571	590	590	(3,2) %	(3,2) %
AUPU ⁽⁴⁾ (en minutes)	124	104	104	19,2 %	19,2 %
Services de communication résidentiels					
Clients Grand Public et Entreprise					
Nombre de clients de la téléphonie fixe ⁽³⁾	7 486	8 400	8 400	(10,9) %	(10,9) %
Nombre de clients Internet haut débit ^{(3) (5)}	2 268	2 124	2 124	6,8 %	6,8 %
Nombre de Livebox louées ⁽³⁾	614	441	441	39,2 %	39,2 %
Nombre d'abonnés aux services "Voix sur IP" ⁽³⁾	156	176	176	(11,4) %	(11,4) %
Nombre d'abonnés aux offres "TV sur ADSL et Satellite" ⁽³⁾	239	54	54	ns	ns
Services de Vente en Gros					
Nombre d'abonnements vendus en gros ⁽³⁾	1 119	769	769	45,5 %	45,5 %
Nombre d'accès Bitstream ^{(3) (6)}	261	244	244	7,1 %	7,1 %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

(2) En millions d'euros.

(3) En milliers. En fin de période.

(4) Voir section 2.5.6 "Glossaire financier".

(5) Accès ADSL dont Orange Bitstream Access (BSA) et SDI (technologie d'accès rapide à l'Internet).

(6) Non compris Orange Bitstream Access (BSA).

➤ RESTE DU MONDE

RESTE DU MONDE (en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	4 112	4 121	3 926	(0,2) %	4,7 %
Belgique	745	729	729	2,2 %	2,2 %
Roumanie	531	628	628	(15,4) %	(15,4) %
Egypte	499	449	402	11,1 %	24,1 %
Slovaquie	407	415	388	(1,9) %	4,8 %
Services de communication personnels ⁽²⁾	389	404	378	(3,6) %	3,0 %
Services de communication résidentiels ⁽²⁾	18	11	10	59,5 %	70,4 %
Suisse	416	426	399	(2,3) %	4,3 %
Sénégal	317	310	313	2,3 %	1,2 %
Services de communication personnels	226	214	214	5,7 %	5,7 %
Services de communication résidentiels	201	189	192	6,4 %	4,5 %
Eliminations	(110)	(93)	(93)	18,4 %	18,4 %
Côte d'Ivoire	219	216	216	1,5 %	1,5 %
Services de communication personnels	151	153	153	(1,6) %	(1,6) %
Services de communication résidentiels	106	96	96	10,2 %	10,2 %
Eliminations	(38)	(34)	(34)	12,5 %	12,5 %
République Dominicaine	219	228	208	(4,0) %	5,0 %
Jordanie	208	208	181	0,0 %	15,1 %
Services de communication personnels	96	98	85	(2,7) %	11,9 %
Services de communication résidentiels	135	130	113	3,3 %	18,8 %
Eliminations	(22)	(20)	(18)	7,5 %	23,7 %
Mali	133	121	121	10,4 %	10,4 %
Cameroun	102	104	104	(1,6) %	(1,6) %
Moldavie	75	65	58	14,6 %	28,9 %
Kenya	52	53	-	(2,4) %	-
Services de communication personnels ⁽²⁾	6	-	-	-	-
Services de communication résidentiels ⁽²⁾	45	53	-	(14,0) %	-
Madagascar	40	44	45	(10,5) %	(11,9) %
Bostwana	42	34	35	21,3 %	18,6 %
Ile Maurice	31	30	31	5,0 %	(0,7) %
Services de communication personnels	13	13	13	7,3 %	1,5 %
Services de communication résidentiels	21	21	22	0,2 %	(5,3) %
Eliminations	(3)	(4)	(4)	(13,8) %	(18,6) %
Autres et Sofrecom	123	103	111	19,8 %	11,1 %
Eliminations	(46)	(41)	(43)	11,9 %	5,8 %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

(2) Données contributives (Voir section 2.5.6 "Glossaire financier").

	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
RESTE DU MONDE					
Services de communication personnels					
Nombre de clients de la téléphonie mobile⁽²⁾					
Belgique	3 443	3 348	3 348	2,8 %	2,8 %
Roumanie	10 354	10 088	10 088	2,6 %	2,6 %
Egypte (à 71,25 %)	16 282	12 481	12 481	30,5 %	30,5 %
Slovaquie	2 876	2 847	2 847	1,0 %	1,0 %
Suisse	1 568	1 527	1 527	2,7 %	2,7 %
Sénégal	4 038	3 042	3 042	32,7 %	32,7 %
Côte d'Ivoire	4 020	3 422	3 422	17,5 %	17,5 %
République Dominicaine	2 599	2 288	2 288	13,6 %	13,6 %
Jordanie	1 613	1 543	1 543	4,5 %	4,5 %
Mali	3 114	2 367	2 367	31,5 %	31,5 %
Cameroun	2 408	1 827	1 827	31,8 %	31,8 %
Moldavie	1 496	1 267	1 267	18,0 %	18,0 %
Kenya	697	-	-	-	-
Madagascar	2 135	1 655	1 655	29,0 %	29,0 %
Botswana	714	620	620	15,1 %	15,1 %
Ile Maurice	239	224	224	6,7 %	6,7 %
Autres filiales ⁽³⁾	1 529	686	686	122,9 %	122,9 %
Nombre de clients de la téléphonie mobile⁽²⁾	59 125	49 232	49 232	20,1 %	20,1 %
dont Nombre de clients haut débit⁽²⁾	5 647	3 273	3 273	72,5 %	72,5 %
Services de communication résidentiels					
Nombre de clients de la téléphonie fixe⁽²⁾					
Belgique	635	594	594	7,0 %	7,0 %
Sénégal	241	255	255	(5,4) %	(5,4) %
Côte d'Ivoire	275	262	262	5,0 %	5,0 %
Jordanie	506	529	529	(4,4) %	(4,4) %
Mali	1	1	1	(24,1) %	(24,1) %
Kenya	453	-	-	-	-
Ile Maurice	132	133	133	(0,4) %	(0,4) %
Autres filiales ⁽⁴⁾	4	4	4	(7,5) %	(7,5) %
Nombre de clients de la téléphonie fixe⁽²⁾	2 248	1 777	1 777	26,5 %	26,5 %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

(2) En milliers. En fin de période.

(3) Les autres filiales de téléphonie mobile incluent notamment les filiales de la Guinée, de la Guinée équatoriale, de la Guinée-Bissau, du Luxembourg, du Niger, de l'Ouganda et de la République Centrafricaine.

(4) Les autres filiales de téléphonie fixe incluent notamment les filiales du Vietnam, Vanuatu, du Mexique et les filiales de Sofrecom.

ENTREPRISES

ENTREPRISES	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires ⁽²⁾	3 836	3 904	3 842	(1,7) %	(0,2) %
Téléphonie fixe et services de données classiques	1 642	1 758	1 739	(6,5) %	(5,6) %
Services de réseaux avancés	1 083	1 032	1 004	4,9 %	7,8 %
Services d'intégration et d'infogérance d'applications critiques de communication	682	644	632	5,9 %	7,9 %
Autres services Entreprises	430	471	467	(8,8) %	(7,9) %
France					
Nombre de lignes téléphoniques Entreprises ⁽³⁾	5,3	5,6	5,6	(4,7) %	(4,7) %
Nombre de clients Business Everywhere ⁽⁴⁾	718,4	629,7	629,7	14,1 %	14,1 %
Nombre d'accès permanents aux réseaux de données ^{(4) (5)}	333,1	318,6	318,6	4,6 %	4,6 %
dont Nombre d'accès IP-VPN ^{(4) (5)}	273,2	263,6	263,6	3,6 %	3,6 %
Monde					
Nombre d'accès IP-VPN ⁽⁴⁾	323,9	313,4	313,4	3,4 %	3,4 %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

(2) En millions d'euros.

(3) En milliers. En fin de période. Ce chiffre comprend les lignes analogiques standards (hors lignes en dégroupage total) et les canaux Numéris (RNIS), chaque canal Numéris étant comptabilisé comme une ligne.

(4) En milliers. En fin de période.

(5) Accès des clients externes au groupe France Télécom, hors marché opérateurs.

OPERATEURS INTERNATIONAUX & SERVICES PARTAGES

OPERATEURS INTERNATIONAUX & SERVICES PARTAGES	Semestres clos le 30 juin				
	2009	2008 données à base comparable ⁽¹⁾	2008 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires ⁽²⁾	688	609	612	12,9 %	12,3 %
Opérateurs internationaux	605	542	548	11,7 %	10,5 %
Services partagés	83	67	65	22,8 %	27,7 %

(1) Voir section 2.5.1 "Passage des données historiques aux données à base comparable".

(2) En millions d'euros.

(3) En milliards de minutes.

2.5.3 Engagements hors bilan et obligations contractuelles

Les principaux événements intervenus au cours du premier semestre 2009 affectant les engagements hors bilan et les obligations contractuelles sont décrits dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés.

2.5.4 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent les principales opérations courantes réalisées avec les sociétés mises en équivalence, les sociétés consolidées par intégration proportionnelle et les sociétés dans lesquelles le Président du Conseil d'administration de France Télécom est membre du Conseil d'administration, du Conseil de surveillance ou du Comité exécutif.

Par ailleurs, les prestations de communications fournies aux services de l'Etat qui figurent parmi les clients les plus importants de France Télécom, et aux collectivités territoriales, sont rendues à des conditions courantes.

Aucune transaction, nouvelle ou existante, entre parties liées n'a influencé significativement la situation financière ou la performance du Groupe au cours du premier semestre 2009 (voir note 9 de l'annexe aux comptes consolidés).

2.5.5 Événements postérieurs à la clôture

Les principaux événements intervenus postérieurement à la clôture au 30 juin 2009 sont décrits dans la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés.

2.5.6 Glossaire financier

Achats externes : les achats externes comprennent :

- les **Charges commerciales et achats de contenus** : achats externes comprenant les achats de terminaux et autres produits vendus, les commissions de distribution, les dépenses de publicité, promotion, sponsoring et changement de marque, et les achats et reversements aux éditeurs de contenus ;
- les **Achats et reversements aux opérateurs** ;
- les **Autres charges de réseau et charges informatiques** : achats externes incluant les charges de sous-traitance d'exploitation et de maintenance technique et les charges informatiques ;
- et les **Autres achats externes** : achats externes incluant les frais généraux, les charges immobilières, les coûts de matériel et les charges de sous-traitance des centres d'appels, nets de la production immobilisée sur biens et services.

ARPU (services mobiles) : le chiffre d'affaires annuel moyen par client (ARPU) est calculé en divisant le Chiffre d'affaires des services mobiles (voir Chiffre d'affaires des services mobiles) généré sur les 12 derniers mois par la moyenne pondérée du nombre de clients sur la même période. La moyenne pondérée du nombre de clients est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la période considérée. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre de clients en début et en fin de mois. L'ARPU est exprimé en chiffre d'affaires annuel par client.

ARPU des Services fixes Grand Public (services fixes et Internet) : le chiffre d'affaires mensuel moyen par ligne des Services fixes Grand Public (ARPU) est calculé en divisant le chiffre d'affaires mensuel moyen, sur la base des 12 derniers mois, par la moyenne pondérée du nombre de lignes des Services fixes Grand Public sur la même période. La moyenne pondérée du nombre de lignes des Services fixes Grand Public est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la période considérée. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre de lignes des Services fixes Grand Public en début et en fin de mois. L'ARPU des Services fixes Grand Public est exprimé en chiffre d'affaires mensuel par ligne.

AUPU (services mobiles) : la consommation mensuelle moyenne par client (AUPU) est calculée en divisant la consommation mensuelle moyenne en minutes sur les 12 derniers mois (appels entrants, appels sortants et itinérance (*roaming*), à l'exclusion du trafic des opérateurs de réseaux mobiles virtuels – MVNO) par la moyenne pondérée du nombre de clients sur la même période. L'AUPU est exprimé, en minutes, en consommation mensuelle par client.

Autres achats externes : voir Achats externes.

Autres charges de réseau et charges informatiques : voir Achats externes.

Autres produits et charges opérationnels : les autres produits et charges opérationnels comprennent :

- les **Autres produits opérationnels** : autres produits incluant, entre autres, des intérêts de retard sur créances clients, des produits sur créances clients amorties, les produits de service universel, des produits sur dommages aux lignes ainsi que des pénalités et remboursements reçus ;
- et les **Autres charges opérationnelles** : autres charges comprenant la taxe professionnelle, les redevances de fréquence, les autres impôts et taxes, les provisions et pertes sur créances clients ainsi que les autres charges.

CAPEX : investissements corporels et incorporels hors licences de télécommunication et hors investissements financés par location financement (voir "Informations par secteur opérationnel" des comptes consolidés).

Cash-flow organique : flux net de trésorerie généré par l'activité diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (nettes de la variation des fournisseurs d'immobilisations) et augmenté des produits de cession d'actifs corporels et incorporels. France Télécom utilise le cash-flow organique comme indicateur de performance opérationnelle pour mesurer le cash-flow généré par l'exploitation, hors acquisitions de titres de participation (nettes de la trésorerie acquise) et hors produits de cession de titres de participation (nets de la trésorerie cédée).

Charges commerciales et achats de contenus : voir Achats externes.

Charges de personnel : les charges de personnel comprennent les salaires et charges, la participation des salariés ainsi que la charge de rémunération en actions. Les charges de personnel sont nettes de la production immobilisée.

Charges opérationnelles comprises dans la détermination de l'EBITDA : voir OPEX.

Chiffre d'affaires des équipements (services mobiles) : le chiffre d'affaires des équipements comprend la vente de terminaux mobiles et d'accessoires.

Chiffre d'affaires des services non-voix (services mobiles) : le chiffre d'affaires des services non-voix correspond au Chiffre d'affaires des services mobiles (voir Chiffre d'affaires des services mobiles) hormis le chiffre d'affaires généré par la voix. Par exemple, il inclut le chiffre d'affaires généré par l'envoi de messages texte (SMS), de messages multimédia (MMS), de données (WAP, GPRS et 3G) ainsi que les coûts facturés au client pour l'achat de contenus (téléchargement de sonneries, résultats sportifs, etc.).

Chiffre d'affaires des services mobiles (services mobiles) : le chiffre d'affaires des services mobiles représente le chiffre d'affaires (voix, données et SMS) généré par l'utilisation du réseau mobile. Il comprend le chiffre d'affaires généré par les appels entrants et les appels sortants, les frais d'accès au réseau, le chiffre d'affaires de l'itinérance (*roaming*) des clients d'autres réseaux et le chiffre d'affaires des services à valeur ajoutée. Il n'inclut pas le chiffre d'affaires en provenance des opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO). Le chiffre d'affaires des services mobiles représente le chiffre d'affaires récurrent le plus pertinent de l'activité mobile et est directement corrélé aux indicateurs d'activité. Il est utilisé pour le calcul du chiffre d'affaires annuel moyen par client (ARPU, voir cette définition).

Données contributives : les données contributives s'entendent après élimination des opérations inter-secteurs opérationnels (les secteurs opérationnels sont décrits dans la section 2.3 "Analyse par secteur opérationnel").

Données sociales : les données sociales s'entendent avant élimination des opérations inter-secteurs opérationnels (les secteurs opérationnels sont décrits dans la section 2.3 "Analyse par secteur opérationnel").

Données à base comparable : des données à méthodes, périmètre et taux de change comparables sont présentées pour la période précédente. Le passage des données historiques aux données à base comparable consiste à conserver les résultats de la période écoulée et à retraiter les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent, dans le but de présenter, sur des périodes comparables, des données financières à méthodes, périmètre et taux de change comparables. La méthode utilisée est d'appliquer aux données de la période correspondante de l'exercice précédent, les méthodes et le périmètre de la période écoulée ainsi que les taux de change moyens utilisés pour le compte de résultat de la période écoulée. Les données à base comparable n'ont pas pour objectif de se substituer aux données historiques de l'exercice écoulé ou des périodes précédentes.

EBITDA : résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et avant perte de valeur des écarts d'acquisition et des immobilisations (voir section 2. "Rapport de gestion du 1^{er} semestre 2009", "Informations par secteur opérationnel" des comptes consolidés et note 1 de l'annexe aux comptes consolidés).

Endettement financier net : l'endettement financier net tel que défini et utilisé par France Télécom (voir note 6 de l'annexe aux comptes consolidés) correspond aux passifs financiers hors dettes liées à l'exploitation (convertis au cours de clôture), diminués : i) des dérivés actifs de transaction, de couverture de flux de trésorerie, de couverture de juste valeur et de couverture d'investissement net, ii) des dépôts de garantie versés afférents aux dérivés, iii) des disponibilités, quasi-disponibilités et des placements à la juste valeur, et iv) de certains dépôts de garantie mis en place dans le cadre d'opérations spécifiques (si la dette associée est incluse dans l'endettement financier brut). Les dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie et de couverture d'investissement net sont mis en place pour couvrir des éléments qui ne figurent pas dans l'endettement financier net (flux de trésorerie futurs, actif net en devise). Or, la valeur de marché de ces dérivés y est incluse. La "part efficace des couvertures de flux de trésorerie" et le "résultat latent sur couvertures d'investissement net" sont ajoutés à l'endettement financier net pour neutraliser cette différence temporelle.

Investissements corporels et incorporels hors licences : voir CAPEX.

Investissements financiers : acquisitions de titres de participation (nettes de la trésorerie acquise).

Nombre d'employés (effectifs actifs fin de période) : nombre de personnes en activité le dernier jour de la période, incluant les contrats à durée indéterminée (CDI) et les contrats à durée déterminée (CDD).

Nombre moyen d'employés (équivalent temps plein) : moyenne des effectifs en activité sur la période, au prorata de leur temps de travail, incluant les contrats à durée indéterminée (CDI) et les contrats à durée déterminée (CDD).

OPEX : charges opérationnelles comprises dans la détermination de l'EBITDA (voir EBITDA), comprenant les achats externes (voir Achats externes), les charges de personnel (voir Charges de personnel), les autres produits et charges opérationnels, le résultat de cession d'actifs, le coût des restructurations et le résultat des entités mises en équivalence.

Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel : variation des stocks nets, plus variation des créances clients, plus variation des dettes fournisseurs (hors fournisseurs d'immobilisations).

Variation du besoin en fonds de roulement global : variation des stocks, plus variation des créances clients et autres créances, plus variation des dettes fournisseurs (hors fournisseurs d'immobilisations) et autres dettes.

3. déclaration de la personne responsable

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés résumés du premier semestre de l'exercice 2009 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le Président-Directeur Général
Didier LOMBARD

4. rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société France Télécom, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le Rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 1.3 qui expose les changements de méthode comptable résultants de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2009, de nouvelles normes et interprétations, et notamment des normes IFRS 8 "Secteurs opérationnels", IAS 36 "Dépréciation d'actifs" amendée par IFRS 8 et IAS 1 "Présentation des états financiers" révisée en 2007 ; et
- la note 8.1 qui expose la décision de la Commission européenne au titre du régime de taxe professionnelle et précise que la demande formulée par la Commission entre dans la catégorie des passifs éventuels au sens de la norme IAS 37 "Provisions, actifs éventuels, passifs éventuels".

2. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le Rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly sur Seine et Paris-La Défense, le 30 juillet 2009

Les Commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Frédéric Moulin

ERNST & YOUNG Audit

Vincent de La Bachelerie

